

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou

Faculté des Sciences Economiques, Sciences de Gestion
Et Sciences Commerciales

Département des Sciences Economiques

Laboratoire REDLY

Reformes Economique et Dynamique Local



Mémoire de Master II en Science Economique

Spécialité : Management Territorial et Ingénieries de Projets

Option : Management des services publics

Thème

**L'impact de la politique publique de la pêche
et de l'aquaculture sur le développement
territorial de la wilaya de Boumerdes**

Réalisé par :

YAGOUB Said

Encadreur par :

TADJINE Radia

Devant le Jury :

Président : AHMED ZAID Malika

Rapporteur : TADJINE Radia

Examineur : RAMDINI Samira

Année Universitaire : 2015 - 2016

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou

Faculté des Sciences Economiques, Sciences de Gestion
Et Sciences Commerciales

Département des Sciences Economiques

Laboratoire REDLY

Reformes Economique et Dynamique Local



Mémoire de Master II en Science Economique

Spécialité : Management Territorial et Ingénieries de Projets

Option : Management des services publics

Thème

**L'impact de la politique publique de la pêche
et de l'aquaculture sur le développement
territorial de la wilaya de Boumerdes**

Réalisé par :

YAGOUB Said

Encadreur par :

TADJINE Radia

Devant le Jury :

Président : AHMED ZAID Malika

Rapporteur : TADJINE Radia


Examineur : RAMDINI Samira


Année Universitaire : 2015 - 2016


REMERCIEMENTS

Je remercie dieu le tout puissant de m'avoir donné force, courage et patience d'arriver à terme de ce travail

Je tiens à exprimer mes vifs remerciements :

 *Professeur Malika AHMED ZAID-CHERTOUK, Professeur d'économie Directrice de laboratoire de Recherche REDLY Reformes Economiques et Dynamiques Locales au département des sciences économiques qui nous a formés et orientés durant notre cursus de master.*

 *Mr Allaoua chef de service de la direction de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya de Boumerdes qui a contribué à ce travail en me fournissant les documents nécessaires pour élaborer ce mémoire*

 *Mme Tadjine Radia pour son encadrement continu et ses orientations et conseils précieux tout au long de la réalisation de ce travail*

ANDP : Agence Nationale de Développement de la Pêche

ANSEJ : Agence Nationale de Soutien pour l'Emploi de Jeunes

CNDPA : Centre National de Développement pour la Pêche et l'Aquaculture

CNRDPRA : Centre National de Recherche et Développement de la Pêche et l'Aquaculture

DGP : Direction Générale des Pêches

DPM : Domaine Public Maritime

DPRH : Direction des Pêches et des Ressources Halieutiques

ECOREP : Entreprise de Construction et de Réparation navale des Equipements de Pêche

FAO : Fonds des Nations unies pour l'Agriculture et l'Alimentation

ISMAL : Institut des Sciences de la mer et de l'Aménagement du Littoral

ITPA : Institut de Technologie pour la Pêche et l'Aquaculture

MPRH : Ministère de la Pêche et des Ressources Halieutiques

ONPDA : l'Office National pour la Production en Aquaculture

Figure N° 01 : Carte représentative de la côte Algérienne	34
Figure N° 02 : Organisation du secteur de la pêche et des ressources halieutique en Algérie	39
Figure N° 03 : La répartition des ressources hydrique en Algérie	44
Figure N° 04 : Les zones de pêche dans notre pays	47
Figure N° 05 : Les zones d'exploitations pour la pêche maritime en Algérie	62
Figure N° 06 : Wilaya de Boumerdes limites administrative	74
Figure N° 07 : Localisation de la wilaya de Boumerdes	75
Figure N° 08 : La wilaya de Boumerdes	75

Grappe N° 01 : Evolution de la production halieutique en Algérie entre 2006 et 2013.....	60
Grappe N° 02 : Evolution de la production aquacole et pêche continentale en Algérie	61
Grappe N° 03 : Evolution de la flotte par types de métiers (2006-2013)	63
Grappe N° 04 : L'évolution de l'emploi direct et indirect de l'activité de la pêche en Algérie	65
Grappe N° 05 : Evolution Population maritime selon les catégories professionnelles dans le secteur de pêche	67
Grappe N° 06 : L'évolution du taux de couverture dans le secteur de la pêche (2006-2013) .	70
Grappe N° 07 : Evolution de la production halieutique 2009/2015	82

Tableau N°01 : Du développement local au développement territorial	10
Tableau N°02 : Répartition des wilayas a façade maritimes par région	37
Tableau N°03 : La répartition des ressources hydriques en Algérie	43
Tableau N°04 : Tailles minimales marchandes des principales espèces des petits Pélagiques.....	48
Tableau N° 05 : Evolution de la production de la pêche entre 2006 et 2013.....	59
Tableau N° 06 : Production aquacole et pêche continentale	60
Tableau N° 07 : Le développement de la flotte nationale	62
Tableau N° 08 : L'évolution de l'emploi direct et indirect de l'activité de la pêche en Algérie...	65
Tableau N°09 : Population maritime selon les catégories professionnelles dans le secteur de la pêche	66
Tableau N°10 : Les importations de secteur de la pêche	68
Tableau N°11 : Les exportations de secteur de la pêche	69
Tableau N°12 : La variation de la balance commerciale du secteur de la pêche	69
Tableau N°13 : L'évolution du taux de couverture dans le secteur de la pêche (2006-2013).....	70
Tableau N°14 : Partenaires à l'importation	71
Tableau N°15 : Partenaires à l'exportation	71
Tableau N°16 : La population de wilaya de Boumerdes en 2015	76
Tableau N°17 : Evolution de la population occupé en entre 2010 et 2015.....	76
Tableau N°18 : Répartition de la flotte de pêche immatriculée par port et par type de métier	81
Tableau N°19 : Création d'emploi pour l'effectif marin 2013/2014	81
Tableau N°20 : Evolution de la production halieutique 2009/2015.....	81
Tableau N°21 : Taux de réponse de l'enquête	89
Tableau N°22 : L'évolution des effectifs	92
Tableau N°23 : Les effectifs employés sont-ils déclarés à la CNAS ?	93
Tableau N°24 : Tendances des revenus issus de la pêche	95
Tableau N°25 : Les principales espèces capturées en tonne pendant une période de 30jours	97

Tableau N⁰26 : Part de la production destinée à la consommation ou la transformation	97
Tableau N⁰27 : Avez-vous bénéficié du soutien des pouvoirs publics dans la création de votre entreprise ?.....	98
Tableau N⁰28 : Comment jugez vous les crédits bancaires en Algérie ?.....	99

Introduction générale	1
Chapitre I : L'activité de la pêche et de l'aquaculture et le développement territorial	
Section 1 : Notion sur le développement local	5
Section 2 : l'activité de la pêche et de l'aquaculture	12
Section 3 : Lien entre le développement local et l'activité de la pêche	24
Chapitre II : La place de l'activité de la pêche et de l'aquaculture en Algérie.	
Section 1 : Aperçu sur l'activité de la pêche et de l'aquaculture en Algérie	30
Section 2 : Le rôle socio-économique de l'activité de la pêche en Algérie	57
Chapitre III : L'impact de l'activité de la pêche et de l'aquaculture sur le développement territorial : cas de la wilaya de Boumerdes.	
Section 1 : Diagnostic et potentiel socio-économique de la wilaya.....	73
Section 2 : La pêche dans la wilaya de Boumerdes.....	78
Section 3 : Enquête sur le l'impact de la politique publique de la pêche sur le développement territorial de la wilaya de Boumerdes	88
Conclusion générale.....	101
Annexes, Tableaux, Figures, Graphiques	
Références Bibliographiques	
Tables des matières	

Introduction générale

Le développement territorial est un processus volontariste cherchant à accroître la compétitivité des territoires en impliquant tous les acteurs concernés dans le cadre d'actions concertées, généralement transversales et souvent à forte dimension spatiale.¹

Le développement territorial s'est affirmé ces dernières années surtout depuis le début des années 2000, dans le concert de la mise en place de la compétitivité territoriale afin d'apporter une nouvelle réponse aux problèmes d'inégalités spatiales du développement. Succédant aux politiques de développement économique et d'aménagement du territoire initiées dans les années 1960, la démarche de développement territorial se veut plus spécifique que précédemment remettant au centre le territoire lui-même, en valorisant davantage ses ressources propres et en impliquant fortement ses acteurs.

La pêche et l'aquaculture contribuent de façon déterminante au bien-être et à la prospérité des habitants de ce monde.

En 2014, la production mondiale totale de poissons était de 166 millions de tonnes², l'offre mondiale de poissons a augmenté régulièrement à un taux annuel moyen de 3.2% au cours des cinq dernières décennies mais la pêche de capture a atteint un sommet d'environ 90 millions de tonnes depuis le milieu des années 1990. La croissance dans la production de poisson a été soutenue par l'expansion rapide de l'aquaculture au cours des trois dernières décennies, la production aquacole mondiale a triplé, augmentant à un taux annuel moyen de 8.31%. L'aquaculture représente maintenant 50.9% de la production mondiale de poissons par rapport à 21 % en 1995³

A l'heure actuelle, un grand nombre de pays porte un intérêt remarquable au secteur de la production halieutique car ce dernier constitue un investissement stratégique à long terme et sur le plan économique et environnemental.

En Algérie, la pêche a été long temps négligée mais fait, actuellement, l'objet d'une très grande attention, d'autant que le pays dispose d'une large façade sur la méditerranée.

¹Guy Baudelle, Catherine Guy, Bernadette Mérenne-Schoumaker, Le développement territorial en Europe. Concepts, enjeux et débats. Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. Didact Géographie, 2011, 281 p.

²Rapport Mondial sur les pêches F.A.O. 2014

³F.A.O. 2014

Avec une façade maritime longue de 1.200 km qui abrite plus de 4.100 bateaux de pêche pour plus de 41.500 inscrits maritimes en 2010 et une production de 100.000 à 140.000 tonnes de poissons frais par an (dont plus de 80% de petits pélagiques), le secteur de la pêche et de l'aquaculture en Algérie présente des potentialités importantes de diversification de l'économie et de création d'emploi, notamment dans les zones côtières et rurales enclavées.

La contribution du secteur à l'économie a d'autant plus de possibilité d'augmenter qu'actuellement le secteur contribue seulement à hauteur de 0,6% à 0,8% (selon les années) au PIB du pays et de 7% à 10% du secteur primaire.

Depuis le début des années 2000, le gouvernement algérien a engagé une politique de réhabilitation, de restructuration et d'intégration de l'économie du secteur de la pêche et de l'aquaculture, considéré comme un secteur prometteur pour la diversification économique et pour répondre aux besoins alimentaires de base de la population.

Cette volonté s'est traduite par la création d'un Ministère de la Pêche et des Ressources Halieutiques en 2000 et par la promulgation de la Loi cadre n°01-11 en 2001 suivie de ses textes d'application, qui inscrivent le développement du secteur dans un cadre durable d'exploitation, de valorisation et de conservation de la ressource, en lien avec les obligations de l'Algérie au titre de ses accords internationaux.

La stratégie de développement gouvernementale d'ériger le secteur en tant qu'élément dynamique de la croissance nationale et du développement local est traduite dans le Schéma Directeur de Développement des Activités de Pêche et d'Aquaculture à l'horizon 2025 (SDDAPA), entré en vigueur en 2007. Celui-ci décrit une gestion intégrée territoriale du secteur et développe les projections des moyens de production à mettre en œuvre (prévisions d'investissement, encadrement institutionnel, professionnel, scientifique et technique, financier et fiscal) sur la base d'une gestion durable des ressources. Le SDDAPA s'intègre plus largement dans le Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT), approuvé en 2009.

Avec 100 km de littoral, la wilaya de Boumerdes possède un apport hydrique important qui permet à la région de prétendre à des perspectives de développement très prometteuses en économie de pêche et de l'aquaculture, la wilaya compte deux ports de pêches opérationnels, un port en voie d'achèvement, un abri de pêche et neuf plages d'échouages drainant une production annuelle estimée à 16000 tonnes de poisson⁴.

⁴Source : MPRH 2014

Certes la contribution de l'activité de pêche avec tout ce qu'elle comporte comme activités annexes est systématiquement mise en avant, pour jouer un rôle incontestable en matière de développement territorial. Cependant, cette contribution ne serait véritablement que si elle est intégrée pleinement comme acteur de ce développement territorial.

Problématique

Nous connaissons que l'économie de la Wilaya est basée sur l'agriculture, la pêche, le tourisme et d'une façon moindre l'industrie. La pêche constitue incontestablement un créneau prometteur en matière de création de la richesse de par les potentialités dont dispose la wilaya, à savoir un littoral de 100 Km.

En effet, cette wilaya côtière possède un véritable potentiel de production estimé à 7336 tonnes/an, renouvelables tous les ans, un potentiel humain ou population de marins pêcheurs évaluée à plus de 4607 inscrits maritimes⁵.

Et comme nous l'avons déjà mentionné, elle recèle un des plus grands stocks de ressources halieutiques à l'échelle nationale. Ce qui pourra faire du secteur de la pêche un véritable moteur de développement économique et social de la wilaya.

Au regard d'un diagnostic de secteur de la pêche, et de tous ces efforts, et de l'évolution du secteur, notre problématique de recherche s'attache à répondre à la question suivante; quel est l'impact de la politique publique de la pêche et de l'aquaculture sur le développement territorial de la wilaya de Boumerdes?

Pour cela, nous avons formulé les hypothèses suivantes :

H₁: La pêche sur la wilaya de Boumerdes contribue fortement aux revenus des pêcheurs

H₂ : La prise et le rendement de la pêche dans la wilaya de Boumerdes connaissent une augmentation avec le temps dû à la formation des pêcheurs

H₃ : La pêche procure un taux de marge commerciale aux grossistes et aussi aux distributeurs

⁵Source : MPRH 2014

La méthodologie

Pour apporter des réponses à ces questions ainsi que pour vérifier nos hypothèses, nous avons adopté une méthodologie de recherche et une investigation terrain :

La méthodologie de recherche consiste en la recherche bibliographique ainsi qu'une recherche sur divers sites internet qui nous ont permis d'apporter un éclairage sur la notion théorique de l'activité de la pêche et l'aquaculture et aussi le développement territorial

Une investigation terrain basée sur l'exploitation d'une enquête auprès d'un échantillon d'armateurs et de patrons de pêche au niveau des ports de cette wilaya.

Pour répondre à cette interrogation centrale, nous envisageons :

- tout d'abord de préciser les notions théoriques sous-tendant l'activité de la pêche et le développement territorial, **objet du Chapitre I.**
- ensuite de faire un diagnostic permettant d'évaluer le potentiel de l'activité de la pêche tant sur le plan national que sur le plan régional en mettant en évidence le potentiel de la wilaya de boumerdes , **objet du Chapitre II**
- Enfin, de cerner le lien qui peut exister entre l'activité de la pêche et le développement au niveau territorial à travers une enquête menée au niveau des deux ports Dellys et Zemmouri, objet du dernier chapitre, **le Chapitre III.**

Chapitre I

L'activité de la pêche et de l'aquaculture

Introduction

Le développement territorial fait modèle à partir de la construction d'une entité productive essentiellement ancrée dans un espace géographique et repose essentiellement sur la dynamique de spécification des ressources territoriales appartenant à cet espace.

Dans ce chapitre et pour mieux cerner les sous-bassement théoriques sous-tendant l'activité de la pêche et le développement territorial nous commencerons par :

- ✓ Préciser la notion de développement territorial ;
- ✓ Délimiter la notion d'activité de la pêche en mettant en exergue ses spécificités ;
- ✓ Et Mettre en évidence le lien pouvant exister entre l'activité de la pêche et le développement territorial.

Section 1: Notion sur développement territorial

Cette section sera consacrée à définir le développement local et territorial et de faire une comparaison entre eux. Le développement territorial fait modèle à partir de la constitution d'une entité productive essentiellement ancrée dans un espace géographique. Avant de définir le développement territorial, il sera judicieux de définir le développement local en quelques lignes.

1-1 Définition de développement local

Selon Pecqueur B (1989)¹, le développement local est « l'expression d'une solidarité d'individus désireux de mettre en valeur leurs ressources humaines, physiques et financières. Ces actions ont pour effet de permettre aux populations de satisfaire leurs besoins tout en exerçant un certain contrôle sur leur devenir ».

Le développement local vise la création des partenariats entre différents acteurs, dont l'objectif principal est la recherche de l'intérêt général et la satisfaction des besoins du groupe.

Pour GREFFE X (1984)², « le développement local est un processus de diversification et d'enrichissement des activités économiques et sociales sur un territoire à partir de la mobilisation et de la coordination de ses ressources et de ses énergies. Il sera donc le produit des efforts de sa population, il mettra en cause l'exercice d'un projet de

¹Pecqueur Bernard, 1989 : « le développement économique local » éd Syros page 150

²GREFFE Xavier, 1984: « Economie des politiques publiques » Paris Dalloz page 146

Développement intégrant ses composantes économiques, sociales et culturelles, il fera d'un espace de contiguïté un espace de solidarité active ».

1-2 Le rôle du développement local

Du point de vue économique et social, le rôle assigné au développement local repose sur les éléments suivants :

- ✓ Valoriser localement les ressources existantes et potentielles, en vue de satisfaire le marché local mais également des marchés plus lointains en raison des compétences des producteurs et des caractéristiques des produits fabriqués ou travaillés.
- ✓ Favoriser la diversification et l'enrichissement des activités par une multiplication des échanges entre les unités de production de la région considérée, quel que soit leur nature moderne, traditionnelle, informelle, envisant la création d'un tissu d'activités interactives.
- ✓ Soutenir la mise sur pied, sur le plan organisationnel, d'entreprises (de services ou de production de biens) et de coopératives dans les principaux secteurs de la vie des communautés concernées (logement, emploi, services sociaux, environnement, etc.)
- ✓ Faire porter l'attention des autorités locales, régionales et nationales sur les problèmes les plus criants liés à l'emploi, au manque d'infrastructures économiques et de services de base.
- ✓ Créer, revitaliser ou vivifier les solidarités réelles ou présumées pour organiser un débat autour d'un projet d'avenir.³
- ✓ Susciter la mise en place des structures de médiation et de négociation entre ces groupes pour que chacun exprime son point de vue et participe à la définition des priorités de développement le consensus à rechercher n'est pas un accord unanime de tous sur toutes les priorités mais tous doivent trouver une part d'intérêt à leur réalisation.

1 -3 Les acteurs du développement local

D'après ce qu'on a vu plus haut, la réussite d'un développement local nécessite la collaboration de tous les opérateurs et les intervenants au niveau local et la mobilisation de toutes énergies, ainsi deux groupes d'acteurs peuvent être distingués :

³**Bernard BRUNET** 1 997-1999, Le Développement local, définition/ le développement local un concept mais aussi une pratique, <http://www.globenet.grg.horizon.local/>.

A- Les acteurs Publics

a- Les collectivités locales

Ce sont, les communes, les daïras, les wilayas et les régions. Elles agissent par l'intermédiaire des assemblées communales, de wilaya et régionales. Elles sont considérées par tous les analystes comme le levier puissant de développement local.

b- L'Etat

Il s'agit des organes centraux des pouvoirs publics notamment le gouvernement. à noter que l'Etat, acteur du développement local, dans le contexte actuel marqué par la mondialisation. Il doit développer l'intégration pour former une économie solide capable d'affronter la rude concurrence gênée par ce contexte de mondialisation et promouvoir le Développement local et adapter les conditions locales aux nouvelles exigences.

c- Les services extérieurs des départements ministériels

Ce sont des organes déconcentrés du gouvernement appels à concerter avec les collectivités locales et servir de relais du gouvernement au niveau local.

B- Les acteurs privés

Ils concernent les entreprises, le secteur bancaire, les organismes professionnels, les associations culturelles etc.

C- Autre acteurs

Qui sont notamment :

- ✓ Les ONG internationales
- ✓ Les organisations multilatérales : agences des nations unies, banque mondiale.
- ✓ La coopération décentralisée, qui commence à être un moyen privilégié le transfert de connaissances, de moyens et de compétences.

En fait, le développement local exige la participation efficace et dynamique de tous les citoyens et la mobilisation d'un ensemble d'outils.

1-4Emergence du développement territorial

Dans «le développement local» son enjeu consistait à «mettre en évidence une dynamique qui valorise l'efficacité des relations non exclusivement marchandes entre les hommes pour valoriser les richesses dont ils disposent. Ce retour au territoire, dont le développement local serait le signe concret, montre que nous entamons un nouveau cycle long d'industrialisation.

Vus comme une dynamique d'adaptation aux perspectives de l'économie-monde, le local et le mondial sont les deux facettes d'un même mouvement d'ajustement» (PECQUEUR, 1989).

Il semble préférable de parler aujourd'hui de développement territorial puisque ce développement ne doit pas être ramené à la seule petite dimension.

En première analyse, le développement territorial peut être défini comme tout processus de mobilisation des acteurs qui aboutit à l'élaboration d'une stratégie d'adaptation aux contraintes extérieures, sur la base d'une identification collective à une culture et à un territoire (Pecqueur, 2005).⁴

La définition comporte donc trois affirmations qui appelleraient, chacune, de longs développements. En bref,

1. Le développement territorial ne peut se décréter et reste une construction d'acteurs, même si des politiques publiques appropriées peuvent la stimuler dans la durée.
2. Stratégie d'adaptation vis-à-vis de la globalisation, elle permet aux acteurs des territoires de réorganiser l'économie locale face à la montée des concurrences à l'échelle mondiale.
3. Enfin, le mécanisme de territorialisation repose sur le principe de spécification des actifs, c'est-à-dire la recherche de la ressource propre au territoire qui lui permet de se différencier de son voisin plutôt que d'être en concurrence sur des productions standards.

Pour SAVEY (1994), le développement territorial fait appel à la notion de territorialité définie par Marie-Claude Maurel comme étant une «relation polymorphe qui se tisse entre un groupe social et son environnement dans l'activité de production et de consommation » et qui implique une appropriation et un marquage de l'espace. Alors que l'espace est sans limite, le territoire lui est délimité. le développement territorial implique par ailleurs la mobilisation des ressources de toute nature dans une démarche de valorisation par les acteurs.

Selon PLANQUE B (1988), « le développement territorial signifie leur propre besoins, les composantes principales de ces besoins : sont la culture régionale, les pouvoirs politiques et les ressources économiques ».

⁴ Bernard Pecqueur, (2005)« les territoires créateurs de nouvelles ressources productives <<Géographie, Economie ,société,255-268,www cairn.info/resume.php ?ID_ARTICL GES_073_025

L'ensemble des acteurs territoriaux au développement territorial participe, chacun à sa manière, à la mise en œuvre d'une politique économique locale. Il se trouve « placé » et intégré au sein d'une partition d'ensemble qui se compose, autour du ou des porteurs de projet, des acteurs suivants :

- ✓ **Le domaine économique** avec les entreprises, puis les chambres consulaires. Les atouts des entreprises présentes sont l'alliance dans la concurrence, les services, la demande de sous-traitance.
- ✓ **Le domaine économique** avec les entreprises, puis les chambres consulaires. Les atouts des entreprises présentes sont l'alliance dans la concurrence, les services, la demande de sous-traitance.
- ✓ **Les services centraux puis les services déconcentrés** de l'Etat avec les Ministères, l'aménagement du territoire, les préfetures, les secrétaires et Directeurs généraux de leurs services. Ils ont pour mission de prescrire des formations.
- ✓ **Les personnels qualifiés**: experts, universitaires et chercheurs. Leurs atouts sont l'information, la valorisation des connaissances et la communication.
- ✓ **Les associations de population**, clubs et/ou réseaux professionnels, comme contrepoids des lourdeurs institutionnelles. Leur atout est de savoir gérer et accompagner l'insertion.
- ✓ **Les structures territoriales**: les élus, les mairies, les conseils généraux et régionaux, les comités régionaux et les agences de développement, comme source de dynamisme, qui se substituent au modèle centralisateur car plus aptes à répondre aux effets d'une crise économique et sociale que l'Etat ne peut pas juguler. Ils ont le plus souvent la maîtrise du foncier et des finances.
- ✓ **Le territoire donné** : C'est la portion d'espace (le plus souvent d'un découpage infranational) constituée qui est l'objet de l'observation. Dans ce cas, on postule le territoire comme préexistant et on analyse ce qui s'y déroule. C'est en quelque sorte le territoire a priori, pour lequel on ne cherche pas à analyser la genèse et les conditions d'élaboration, mais qui constitue un support. Il s'agit généralement d'un territoire institutionnel : région, canton, cercle, province, etc.
- ✓ **Le territoire construit** : Dans cette perspective, le territoire est le résultat d'un processus de construction par les acteurs. Le territoire n'est pas postulé, il est constaté a posteriori. Cela veut dire que le territoire construit n'existe pas partout et que l'on peut donc se trouver en présence d'espaces dominés par les lois exogènes

de la localisation et qui ne sont pas des territoires.

Le développement local devient alors développement territorial avec une stratégie qui se focalise sur l'exploitation de l'ensemble du potentiel d'un territoire donné et le territoire construit par les dynamiques d'acteurs dépassant sa forme issue de l'histoire et des découpages administratifs, le tableau ci-dessous nous présente le passage de développement local au développement territorial.

Tableau 1 : Du développement local au développement territorial

Développement locale	Développement territorial
Renforcement de circuits locaux	Intégration dans des marchés a divers échelles
Identité et échanges mono scalaires	Identité et échanges multi scalaire
Mobilisation des ressources locales en réponse aux biens locaux	Compétitivité (locale, nationale, mondiale) par la génération de ressources spécifiques
Rôle déterminant de l'Etat dans le dispositif de contractualisation	Intégration de nouveaux acteurs dans la gouvernance

Source : le développement local : Mécanismes, stratégies et gouvernances, pierre-Antoine LANDEL, Kristen Koop, 2011

1-5Le développement territorial en Algérie

S'il faut choisir deux mots pour caractériser le développement territorial en Algérie, on en avancera deux : complexité et diversité.

1-5-1Complexité

La complexité du développement territoriale est d'abord liée à celle des systèmes sociaux et économiques. Par ailleurs, pour entreprendre les activités de programmation, de formulation de projets et de leur mise en œuvre, il est nécessaire de faire intervenir plusieurs secteurs et disciplines.

Il y a intersectorialité et interdisciplinarité or, faire travailler ensemble, en synergie différents secteurs d'activité économique et sociale ou faire intervenir l'ingénierie ou la technicité de différentes disciplines n'est pas chose aisée : aménagistes, géographes,

écologues, urbanistes, ingénieurs, anthropologues, sociologues, économistes, agronomes, forestiers.... doivent intervenir, en équipes, car on ne peut espérer avoir une compréhension correcte des réalités locales complexes à travers l'optique restreinte voire réductrice d'une seule discipline ou d'une seule spécialité. Par ailleurs, l'interactivité des secteurs et la dynamique qui accompagne le développement n'est pas de gestion facile à appréhender ou à gérer.

1-5-2Diversité

Il y a diversité des besoins entre les hommes et les femmes, entre les jeunes et les vieux... diversité des données foncières géographiques et juridiques, diversité du relief, de fertilité des sols, de ressources hydriques, des conditions climatiques qui conditionnent le potentiel agricole ou forestier...

Enfin, diversité des attentes et des priorités ce qui entraîne dans le cadre des programmes de développement local une diversité de projets⁵

- ✓ Projets à caractère économique visant la production de biens et de développement agricole, artisanal, industriel, touristique.
- ✓ Projets n'obéissant pas à une logique commerciale et fournis gratuitement aux populations locales et projets visant l'amélioration des conditions de vie des populations. Exemple : Projet de formation professionnelle ou de vulgarisation agricole ou projet de développement d'infrastructure routière. Projet d'éducation nationale, de santé publique, de réseau de distribution d'eau potable ou d'assainissement, Projets de prévention de l'environnement ou d'appui institutionnel.

En Algérie, c'est surtout ce dernier type de projet qui a été initié au niveau local ce qui a fait dire qu'on a fait « beaucoup de social et peu d'économique »⁶

Section 2 :L'activité de la pêche et de l'aquaculture

2-1-L'aquaculture

2-1-1-définition de l'aquaculture

⁵Communautés européennes Manuel Analyse financière et économique des projets de développements 1997
P XXVI

⁶BOUCHATATA Ahmed, (octobre 2013), << le développement local en Algérie : Importance de la formations aux nouvelles approches et a l'utilisation d'outils méthodologiques >> ; centre national de recherche en anthropologie social et culturelle

L'aquaculture est un terme qui englobe toutes les activités d'élevage des espèces animales ou végétales en milieu aquatique dans un but commercial et pour lequel il y a une intervention humaine dans le processus d'augmentation de la production.

2-1-2-types d'aquaculture

- ✓ **L'aquaculture continentale :** généralement en eau douce: cours d'eau, lacs, étangs, élevage hors sol, etc.
- ✓ **L'aquaculture en eau saumâtre:** estuaires, mangroves, marais côtiers, etc.
- ✓ **L'aquaculture marine:** estran, eaux côtières et hauturières.

2-1-3-Domains de L'aquaculture

- ✓ **La pisciculture:** élevage des poissons
- ✓ **L'algoculture:** culture des algues
- ✓ **La conchyliculture:** élevage des mollusques bivalves
- ✓ **La mytiliculture:** élevage des mollusques bivalves de la famille Mytilidae (moules)
- ✓ **La carcinoculture:** élevage des crustacés
- ✓ **L'échinoculture:** élevage des oursins et holothurie
- ✓ **L'aquarioculture:** élevage des poissons d'ornement

2-1-4- L'aquaculture en Algérie

Les conditions géographiques et climatiques favorables et le potentiel de production important et diversifié allant du littoral aux zones sahariennes, encouragent la réalisation de plusieurs filières aquacoles notamment, la pisciculture marine et conchyliculture, l'aquaculture sub-littorale et la pisciculture saharienne.

Consommées à l'état brute, ou transformées pour l'extraction de substances (alginates, caraghénanes, agar) utilisées comme épaississant, gélifiant et émulsifiant dans l'industrie agroalimentaire, textile, pharmaceutique et parapharmaceutique, les algues constituent aujourd'hui un créneau économique très intéressant qui génèrent des richesses et des revenus.

L'Algérie dispose d'un réservoir algal riche et diversifié, cependant, les quelques études relatives à la flore algale algérienne et qui ont surtout portées sur l'inventaire de la flore algale marine, restent insuffisantes, comparées à l'importance de cette ressource. Elles ne permettent pas de savoir comment préserver et valoriser les ressources algales marines et

continentales en vue de leurs donner une portée socioéconomique à même de générer des emplois et de la richesse.

L'Algérie, à l'instar des pays avancés dans le domaine aquacole, cherche à encourager ce créneau tant au nord que dans le sud du pays.

2- 2-L'activité de la pêche

Pendant des millénaires, la pêche est restée limitée à des activités de subsistance circonscrites aux eaux continentales et à la frange maritime littorale⁷. La pêche commerciale hauturière (en haute mer) a commencé à se développer en Europe occidentale au cours du Moyen Âge. La révolution industrielle lui a donné un nouvel essor grâce au développement des marchés et des moyens de transport, à l'adoption de nouvelles techniques de propulsion, de pêche et de conservation des produits, et à l'établissement de nouvelles bases, d'abord dans les pays industrialisés (Amérique du Nord, Japon, Europe de l'Est), puis dans les pays émergents (pays du Sud après leur décolonisation).

Dans les années 1970, les administrations nationales ont commencé à s'intéresser aux pêcheries artisanales, jusque-là considérées comme une source de main-d'œuvre pour les marines militaire et marchande et la pêche industrielle. Profitant des liaisons avec les marchés établies par la pêche industrielle, la pêche traditionnelle est devenue rapidement une activité commerciale.

Ce développement s'est opéré selon un triple processus :

- 1- intensification de l'exploitation des espèces nobles, proches des centres d'expansion
- 2- diversification de la pêche par la mise en exploitation, dans les mêmes aires, d'espèces jusque-là négligées en raison de leur valeur et/ou de leur abondance moindres
- 3- et redéploiement des flottilles industrielles (ou hauturières) vers de nouvelles zones de pêche, où les deux processus précédents se répètent.

L'expansion de la pêche hauturière⁸ s'est opérée dans le cadre du principe de liberté de la pêche formulé en 1609 par **Grotius**.

Le caractère fini des ressources rendait inévitable le heurt des intérêts de la pêche

⁷La pêche, sans doute aussi vieille que l'humanité a toujours été et reste une source vitale de protéines animales pour l'homme et une ressource économique pour de nombreux pays côtiers

⁸La croissance des volumes pêchés se heurte aujourd'hui à l'épuisement des ressources naturelles. Après un report vers les espèces de la faune abyssale des grands-fonds, c'est la pisciculture marine ou d'eau douce qui devra sans doute dans le futur répondre à la croissance de la demande qui accompagne l'évolution démographique et l'augmentation du niveau de vie.

hauturière et des pêcheries locales. Après la Seconde Guerre mondiale, confrontés à l'épuisement des ressources locales, un nombre croissant de pays entreprirent d'étendre unilatéralement leurs juridictions. Leurs initiatives rencontrèrent de fortes oppositions de la part des pays pratiquant la pêche hauturière.

De graves conflits opposèrent ces deux groupes de pays jusqu'à ce que, dans les années 1970, les seconds acceptent d'offrir des compensations en échange du droit de pêcher devant les côtes des pays riverains. Finalement, l'extension à 200 milles des juridictions nationales fut adoptée en 1982 à la Conférence des Nations unies de Montego Bay et formellement ratifiée en 1994. La pêche professionnelle est de plus en plus réglementée pour protéger efficacement les ressources.

2-2-1- Définition de la Pêche

La **pêche** est l'activité consistant à capturer des animaux aquatiques (poissons⁹, mais aussi crustacés, mollusques...) dans leur milieu naturel (océans, mers, cours d'eau, étangs, lacs, mares). Elle est pratiquée par les pêcheurs, comme profession ou loisir. Les techniques et engins de pêche sont nombreux, dépendant de l'espèce recherchée et du milieu. La pêche est le plus souvent encadrée par une réglementation qui tend à se renforcer afin de protéger au mieux la biodiversité, l'environnement et les ressources halieutiques.¹⁰

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), estimait en 2012 près de 60 millions de personnes travaillaient dans le secteur primaire; 90% étaient des artisans pêcheurs et 15% d'entre eux étaient des femmes. Pour les consommateurs, la consommation de poisson par habitant continue de croître, passant de 10 kg dans les années 60 à plus de 19 kg en 2012.

2-2-1-1. Définition de la filière de pêche

La filière est constituée de l'ensemble des acteurs qui interviennent dans le processus de fabrication des produits, de la matière première « poisson » dans l'eau, jusqu'au produit final disponible pour le consommateur. Seule une définition claire des prérogatives et des responsabilités de chacun des maillons de cette chaîne, ainsi qu'une articulation harmonieuse entre ces maillons peuvent garantir un Développement Durable de la filière « Poisson ».

⁹ Les poissons sont des animaux aquatiques : ils vivent sous l'eau. Ils pondent des œufs : ce sont des ovipares. Ils ont une colonne vertébrale et font donc partie des vertébrés

¹⁰ Terme qui désigne la connaissance de la biologie et de l'exploitation des ressources de la pêche

✓ **Les pêcheurs**

Les pêcheurs sont parmi les derniers acteurs professionnels à effectuer une activité de cueillette. Considérés comme des producteurs, les pêcheurs prélèvent une part de la ressource naturelle « poisson ». Cette ressource est renouvelable mais pas illimitée. Les pêcheurs ont donc une responsabilité en termes de développement durable. Ils sont souvent partagés entre la nécessité économique et sociale (nécessités individuelles) et la préservation des ressources naturelles (nécessité collective). Ils entretiennent souvent pour cette raison des liens étroits avec des organisations de soutien des activités de la pêche.

✓ **Les intermédiaires**

Les intermédiaires sont les chaînons indispensables entre l'offre des pêcheurs et la demande des consommateurs. Ils achètent le poisson directement aux pêcheurs, aux criés marchés au poisson), ou aux groupements de producteurs pour les revendre aux grossistes, aux transformateurs, aux poissonniers détaillants, à la grande distribution, ou aux métiers de la restauration hors domicile. Leur responsabilité est importante, dans la mesure où ils sont les premiers maillons de la filière après les pêcheurs. Une relation économique pérenne entre pêcheurs et intermédiaires est donc fondamentale pour un développement durable de la filière.

✓ **Les transformateurs**

Les transformateurs assurent la valorisation des produits bruts issus de la pêche. La transformation du poisson peut être plus ou moins sophistiquée. Dans sa forme la plus simple, le poisson frais ou congelé transformé peut se présenter à l'état cru, parer, filet ou haché pour être distribué à la grande distribution ou aux métiers de la restauration. Une première transformation peut également être une étape préalable à une transformation ultérieure destinée à la production de produits plus élaborés, à valeur ajoutée.

✓ **Les distributeurs**

Les distributeurs constituent le dernier maillon de la filière avant les clients finaux. Ils mettent les produits de poisson à disposition des consommateurs ou des entreprises constituant la cible clientèle visée, et pour que ceux-ci soient incités à les acheter.

On distingue ainsi :

La grande distribution (ou grandes et moyennes surfaces), elle-même constituée de magasins de proximité, de supermarchés (surface de vente < 2.500 m²), d'hypermarchés

(sur faces de ventes > 2.500 m2).

La restauration hors domicile, divisée entre la restauration collective (cantines scolaires, restaurants d'entreprise, d'hôpitaux) et la restauration commerciale (restaurants) La connaissance mutuelle de la réalité des activités des pêcheurs et des distributeurs est souvent un gage de Développement Durable de la filière.

✓ Les consommateurs

Les consommateurs font partie intégrante de la filière. Ce sont eux qui vont, au final, être responsables du développement et de la pérennité économique de cette dernière par leur faculté à acheter des produits de poisson mis à leur disposition par les distributeurs. Leur comportement d'achat va largement orienter les acteurs de la filière, en particulier les pêcheurs et les transformateurs. Les consommateurs sont ainsi les acteurs les plus à même à favoriser l'intégration de critères environnementaux, économiques, et sociaux par les différents maillons de la filière.

Quels sont les modes et les types d'exploitations des pêcheries ?

2-2-2- Diversité des types de pêcheries

Bien que les modes d'exploitation des ressources aquatiques soient très divers, il y a un continuum observable. Différents systèmes de classification des pêcheries ont été proposés et il apparaît utile de retenir les catégories ci-après :

La grande pêche commerciale/industrielle

La petite pêche commerciale/artisanales et la pêche de subsistance.

Strictement parlant, pratiquement toutes les pêches sont commerciales, car très rares sont celles dont aucune partie de la production n'est commercialisée (ou troquée) de quelque manière.

Généralement, on trouve plusieurs types de pêche professionnelle.

2-2-2-1- Pêche alimentaire ou de subsistance

La pêche de subsistance n'est pas insérée dans un système de commercialisation à l'échelle nationale et internationale. Elle est essentiellement tournée vers l'autoconsommation mais dans la mesure où elle n'exclue pas la commercialisation, elle fait partie d'une forme de Pêche professionnelle. Les prises ne sont destinées ni à l'industrie agroalimentaire ni exportée. Elles sont en grande partie autoconsommées par les pêcheurs eux-mêmes et/ou vendues à la population locale.

2-2-2-2- Pêche artisanale et pêche industrielle

La distinction entre artisans et industriels fait aujourd'hui l'objet de débats.

A- La pêche artisanale

Elle est plus diversifiée, et occupe de nombreuses personnes. Un artisan est un armateur qui possède au maximum deux navires, d'une longueur maximale de 24 mètres. Le patron-pêcheur est généralement le propriétaire. L'équipage est rémunéré à la part. Selon le type de pêche, les sorties n'excèdent pas 2 semaines. La pêche artisanale concerne donc des bateaux de petite et moyenne taille (6 à 24 mètres) et de nombreuses techniques. en son sein, il convient de distinguer encore :

a- La pêche artisanale côtière : Elle concerne les bateaux les plus petits (6 à 16 mètres), avec 1 à 4 hommes à bord, qui font des *marées* courtes (de quelques heures à 3 journées)

b- La pêche artisanale hauturière : On parle de *pêche hauturière* lorsque le bateau passe plus de 96 heures d'affilée en mer. La pêche hauturière peut donc être artisanale. Elle concerne les navires de 16 à 24 mètres, avec un équipage de 5 ou 6 hommes, qui font des *marées* plus longues (de 8 à 15 jours).

B-La pêche semi-industrielle

Elle se fait à bord de navires dont la longueur peut aller jusqu'à 38 m de longueur appartenant à des armements constitués en sociétés à capitaux. Les sorties n'excèdent pas 2 semaines et l'équipage est rémunéré à la part avec une partie fixe garantie.

C- La pêche industrielle

Elle fournit l'essentiel des captures en poisson et autres ressources halieutiques. Concerne les bateaux de très grande taille partant pour des campagnes de plusieurs mois. Armements constitués en sociétés à capitaux. L'équipage est salarié mais peut être intéressé à la vente.

a- La pêche hauturière ou pêche au large : se pratique surtout sur des chalutiers de 30 à 50 mètres pour des marées de 10 à 15 jours, sur la plupart des plateaux continentaux et façades maritimes (dans les petites mers telle que la Méditerranée, les sorties sont souvent réduites à 24 heures). Le poisson est très

souvent conditionné à bord. On compte 10 à 25 hommes par bateau.

b- La grande pêche : se pratique en haute mer pour des campagnes pouvant durer plusieurs mois, sur des bateaux atteignant 110 mètres de long, avec un équipage comptant jusqu'à 60 hommes dans le cas des navires usines transformant le poisson à bord.

Après cet aperçu sur l'activité de la pêche en générale nous présentons succinctement les types de pêche pratiqués en Algérie qui sera développé dans le prochain chapitre.

2-2-3- Les types de l'activité de pêche en Algérie

En Algérie l'activité de la pêche s'oriente selon les axes suivants :

2-2-3-1- La Pêche maritime

Le potentiel naturel halieutique et ses caractéristiques permettent d'offrir unemultitude d'activités de pêche dont les principales par zone et type d'activité sont : Pêche artisanale, pêche côtière, pêche hauturière, pêche océanique.

✓ Pêche artisanale

Dite « pêche des petits métiers », elle est pratiqué par l'intermédiaire de petites embarcations. Elle joue un rôle très important dans l'amélioration des conditions de vie de la population côtière

✓ Pêche côtière

Le plateau continental algérien, dans ses variations longitudinales et transversales, constitue un espace maritime conséquent. Cet espace est exploité en règle générale, par deux (02) types de pêche, à savoir la pêche à la senne et au chalut. . L'essentiel de la ressource halieutique est située dans cette frange côtière. Elles sont représentées par :

- les ressources pélagiques
- les ressources démersales des fonds du plateau continental accidenté
- les ressources démersales des fonds
- les ressources spécifiques de la zone littorale (le corail rouge, les éponges, les algues...).

✓ Pêche Hauturière

Elle regroupe la pêche semi-industrielle (bateaux de pêche inférieurs à 35 mètres pour des zones situées entre 6 et 12 miles marins) et la pêche industrielle (bateaux de pêche de plus de 35 mètres pour des zones situées au-delà des 12 miles marins) Les ressources

ciblées sont :

- ✓ les ressources pélagiques au moyen de chalutiers armés au chalut pélagique
- ✓ les grands migrateurs halieutiques (thonidés et espadons) au moyen de thoniers, senneurs, palangriers et autres engins de pêche.
- ✓ les espèces démersales (crustacés et poissons blancs) au moyen d'une flottille chalutière spécialisée.

2-2-4- L'Utilisation des ressources halieutiques

L'homme consomme plus des trois quarts de la production mondiale de poissons. Le reste sert en majeure partie à nourrir les animaux, principalement sous la forme de farines de poisson. La moitié des poissons est consommée par l'homme sous la forme fraîche, tandis que l'autre moitié est soumise à une transformation quelconque. Le poisson transformé est souvent congelé ou encore mis en conserve, séché, salé, fumé, etc.

Dans les pays développés, la priorité est donnée à la commodité et à la variété et la plupart des poissons destinés à la consommation humaine est transformée. Dans les pays en développement en revanche, le poisson est le plus souvent consommé frais et, lorsqu'il est transformé, les méthodes utilisées sont moins sophistiquées, comme par exemple le salage ou le séchage. Cependant, de nombreux pays en voie de développement ont de plus en plus souvent recours à la transformation du poisson pour répondre à la demande des marchés domestiques ou aux exigences d'exportation.

Le poisson joue également un rôle important dans la production de fourrage pour animaux et de composés pour l'industrie pharmaceutique.

Quel est maintenant le rôle économique joué par cette activité de la pêche ?

2-2-5- Le rôle économique de l'activité de la pêche

De manière générale, des études et recherches sont de plus en plus menées dans le souci de non seulement mettre à la disposition de ceux qui interviennent dans le domaine de la pêche des informations concernant le rôle que joue ce secteur dans l'économie ; mais aussi de promouvoir celui-ci afin qu'il puisse répondre aux attentes, c'est-à-dire entre autres satisfaire, mieux la demande alimentaire, le besoin d'emploi.¹¹

Ainsi, l'étude de base n°19 de la **FAO** sur le rôle des pêches dans l'économie alimentaire

¹¹L'importance des pêches pour un Pays ne peut pas être uniquement jugée par sa contribution au PIB (environ 1% en Algérie), mais doit tenir compte du fait que les ressources et les produits de la pêche sont des composants fondamentaux de l'alimentation et de l'emploi.

s'attache à montrer comment les ressources alimentaires que contiennent les mers et les eaux intérieures peuvent contribuer à améliorer le régime alimentaire et le niveau des revenus surtout dans les pays en voie de développement.

Etant donné que pour beaucoup de ces pays, poissons et crustacés jouent un rôle important dans la nutrition, les exportations de produits dérivés du poisson vers les pays industriels constituent parfois une source substantielle de recettes en devises. L'organisation prévoyait déjà qu'à l'avenir on doive demander aux ressources halieutiques de couvrir une proportion plus grande des besoins en produits alimentaires.

Le poisson reste le produit alimentaire le plus échangé dans le monde; son commerce s'élevait à près de 130 milliards d'USD en 2012 et une augmentation semblait se profiler pour 2013. En octobre 2013, l'indice des prix du poisson de la FAO a atteint un record historique.¹²

Le commerce du poisson et des produits de la pêche est particulièrement important pour les pays en développement, et représente dans certains cas plus de la moitié de la valeur totale des produits échangés. Les pays en développement ont vu leur part augmenter pour atteindre 54% de la valeur des exportations totales de produits de la pêche en 2012, et plus de 60 % du volume.

Le rôle du poisson dans le régime alimentaire de la population varie considérablement selon les pays. En effet, la consommation par habitant est passée d'une moyenne de 9,9 kg (équivalent poids vif) dans les années 60 à 18,4 kg en 2009, et les estimations préliminaires pour 2012 laissent présager une nouvelle augmentation de la consommation de poisson, qui devrait s'établir à 19 kg par personne.

Sur les 136 millions de tonnes disponibles pour la consommation humaine en 2012, c'est en Afrique que la consommation a été la plus faible 9,1 kg par habitant), tandis que l'Asie a représenté les deux tiers de la consommation totale, (20,7 kg par personne), sur lesquelles 42,8 millions de tonnes ont été consommées en dehors de la Chine (15,4 kg par habitant). Pour l'Océanie, l'Amérique du Nord, l'Europe, et l'Amérique latine et les Caraïbes, la consommation de poisson par habitant a atteint, respectivement, 24,6 kg, 24,1 kg, 22,0 kg et 9,9 kg.

Quant à la consommation de poisson des pays en voie de développement (extrême orient), elle se caractérise par des taux relativement élevés.

Dans le cas de l'Algérie on peut déjà annoncer que la contribution de la pêche au

¹²Source: FAO 2014

PIB est faible (inférieure à 1%) et que la ration de consommation annuelle moyen par habitant qui est de 6 kg est jugée insuffisante. Du point de vue social, on calcule qu'il existe actuellement 66400¹³ pêcheurs en Algérie. Sachant que chaque poste de travail en mer génère 4 à 5 postes de travail à terre (dans l'industrie des conserves, congelés et farines, la commercialisation, l'administration, la recherche et formation, etc.) l'on peut dire que dans les divers secteurs en amont et en aval de la pêche en Algérie travaillent environ 270 000 personnes.

Sans exagération, on peut affirmer qu'environ un million d'algériens dépendent des activités de la pêche, si l'on considère l'unité familiale composée d'un minimum de 3 personnes.

L'activité de la pêche pose inévitablement la question de la préservation de l'environnement et du développement durable.

2-2-6 L'activité de la pêche et le développement territorial

La pêche a toujours été et reste une source vitale de protéines animales pour l'homme et une ressource économique pour de nombreux pays côtiers. L'augmentation de la population humaine s'accompagnant de besoins alimentaires croissants, il apparaît clairement qu'une gestion rigoureuse des ressources s'impose.

En effet, l'un des très grands enjeux du XXI^e siècle est la diminution des ressources naturelles disponibles par rapport aux besoins des êtres humains. C'est la raison pour laquelle on parle de plus en plus de développement durable. Selon la définition proposée en 1987 par le rapport de la *Commission mondiale sur l'environnement et le développement* (**Rapport Brundtland**) **1987**, le développement durable est : «*Un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de « besoins », et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir.* »

¹³Source : MPRH 20

2-2-7- Comment la pêche est-elle réglementée ?

Les océans de la planète soutiennent les activités économiques à grande Echelle. Leurs ressources de pêche doivent donc être réhabilitées et protégées afin de garantir leur productivité à long terme. Cela requiert, tant dans les pays développés que dans les pays en voie de développement, une gestion raisonnable de la pêche ainsi qu'une capacité à mettre en œuvre des mesures de gestion.

Des Organisations régionales de gestion de la pêche (ORGP) sont responsables de la gestion des stocks de poissons vivant dans les eaux internationales ainsi que des stocks de poissons migrant dans les eaux de plusieurs Etats au sein d'une même région. Leur efficacité reste réduite en raison d'une apparente incapacité ou répugnance des Etats membres à prendre des décisions pratiques de gestion et à les appliquer de manière opportune.

Combattre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée de même que les activités qui y sont liées est un objectif mondial majeur dans la mesure où ces pratiques représentent non seulement une menace pour les stocks de poissons et les habitats marins, mais également pour la sécurité alimentaire et les économies des pays en développement.

Les autres questions urgentes actuellement en cours de discussion au niveau international concernent notamment la gestion des pêches en eau profonde dans les eaux internationales, les espèces hautement migratrices et les stocks de poissons répartis dans les eaux de plus d'un seul Etat, ou encore le problème des captures accidentelles d'espèces non désirées.

Les gouvernements jouent un rôle proactif toujours plus grand dans le développement de l'aquaculture, Bon nombre de pays, tant développés qu'en voie de développement, promulgue ont ou sont sur le point de le faire, des réglementations nationales relatives à l'aquaculture qui régissent l'accord des licences, la surveillance et le contrôle de l'aquaculture.

Par ailleurs, de nouvelles règles régissant l'utilisation de subventions dans le secteur de la pêche sont en cours de négociation au sein de l'Organisation mondiale de commerce. Il a été proposé d'interdire les subventions qui contribuent à la surpêche et à une surcapacité des flottes de pêche. Un certain Nombre d'accords commerciaux sont entrés en vigueur au cours de ces dernières années, mais leur plein impact n'a pas encore été observé.

2-2-8- La Gestion de l'activité de la pêche

La plupart des pays ont aujourd'hui des objectifs explicitement assignés au secteur des pêches qui reflètent en général et directement les objectifs des Etats. On retrouve les objectifs liés à :

- ✓ La sécurité alimentaire,
- ✓ L'emploi,
- ✓ La lutte contre la pauvreté,
- ✓ Les exportations et apports de devises étrangères,
- ✓ La croissance économique.

Ces objectifs pour s'insérer dans des perspectives opérationnelles en matière de gestion de l'activité de la pêche, ces objectifs macro-économiques doivent être déclinés en peut contribuer à ces objectifs macro-économiques. De tels débats sont essentiels afin de faire avancer le processus de gestion des pêches vers :

- ✓ Le développement d'une stratégie pour le secteur des pêches.
- ✓ Le développement d'un cadre légal pour mettre en œuvre cette stratégie.
- ✓ Le développement de plans d'aménagement pour atteindre les objectifs de cette stratégie.
- ✓ Les aspects liés au de développement local et à l'activité de la pêche étant donné, nous essayerons dans ce qui suit de voir si ces deux notions peuvent être rapprochées.

Section 3 : Lien entre le développement territorial et l'activité de la pêche

Un rapide examen de la littérature sur le développement territorial montre clairement que les analyses dont il est l'objet sont plus souvent le fait de Sociologues ou de géographes que d'économistes. Ce phénomène n'a rien d'étonnant. Il met en relief deux des processus les plus importants qui sont nés avec le développement local – et qui donc peuvent être considérés comme nouveaux – à savoir l'émergence d'un espace nouveau, intermédiaire entre le Village et la région,¹⁴ et la prise en charge, par les acteurs économiques et sociaux résidant et travaillant dans cet espace, de l'ensemble de ses problèmes de développement il était donc normal que les géographes s'intéressent plus particulièrement à ce phénomène

¹⁴Dont **J.C. PERRIN**, 1982 : précise le contenu dans : Economie spatiale et méso-analyse, Colloque "La Découverte de l'Espace dans la Science Economique de Langue Française", 13-14 septembre **Namur**.

qui représentait l'émergence d'un nouveau type d'espace, appelé parfois « espace de développement » qui venait compléter une typologie déjà très riche qui était née de l'analyse des phénomènes économiques et sociaux survenus dans l'Europe de l'après-guerre.

De plus, l'importance des phénomènes de mobilisation de la population dans ce type d'espace appelait lui aussi des analyses particulières qui devaient être de nature plus sociologique. Pour la première fois en effet, on voyait apparaître, au travers d'institutions nouvelles, un nouveau mode de prise en charge par la population de l'ensemble des problèmes de développement d'une zone. L'originalité de ces structures comme nous avons mentionné précédemment résidait dans le fait qu'elles étaient à la fois administratives (regroupement de communes), associatives (l'institution de développement est de nature associative) et intersectorielles (c'est l'ensemble des problèmes de développement qui est pris en charge).

Le scepticisme des économistes devant le développement local est lui aussi bien connu. Comme le souligne **X. Greffe**¹⁵, *«le développement local a du mal à se débarrasser des deux« impasses» dans lesquelles il est souvent engagé avec la systématisation de la préférence absolue du « développement par le bas» et le rôle de solution miracle à la sortie de la crise économique qu'on lui a souvent donné».*

Peut-être, cependant, faudrait-il rappeler alors, pour tempérer ce scepticisme, que l'on fait surtout, là, référence au développement local « organisé »¹⁵. Or, celui-ci a surtout émergé dans des espaces qui ont connu et connaissent encore de sérieux problèmes économiques et sociaux.

On demandera alors souvent davantage au développement local d'arrêter unerégression souvent ancienne de l'ensemble des activités économiques plutôt que d'imaginer des alternatives à un processus de croissance que l'environnement économique a ralenti ou arrêté.

Il existe pourtant d'autres espaces où l'on observe des processus de Développement local même si celui-ci n'est pas toujours « organisé »¹⁶. C'est plutôt à ceux-là que nous voudrions nous intéresser dans les lignes qui suivent. Plusieurs d'entre eux ont retenu notre attention en raison de la place qu'y occupe l'activité de la pêche. Il s'agit, dans tous les cas

¹⁵**Greffe X 1989**«*Décentraliser pour l'emploi : les initiatives locales du développement*»
Economica, P 296

¹⁶C'est-à-dire celui qui a donné lieu à la mise en place d'institutions spécifiques de développement

d'une activité qui assure les conditions de sa propre reproduction et qui peut même connaître un certain développement.

Notre propos est de savoir le rôle que peut jouer une activité de pêche dont l'exercice est techniquement et socialement correct – c'est-à-dire une activité qui se reproduit effectivement, même si son niveau de productivité est faible – dans le cadre du développement d'une zone côtière.

La question posée est donc double :

- ✓ Le développement de l'activité de la pêche peut-il entraîner Le développement des autres secteurs économiques dans une zone côtière ?
- ✓ Le développement des secteurs hors- pêche peut-il entraîner le développement de l'activité de la pêche ?

En d'autres termes, cela revient à se poser la question de savoir de quel type d'activité de la pêche le développement territorial a besoin et, inversement, de quel type de développement territorial l'activité de la pêche a besoin pour se reproduire.

Comme on peut s'en douter, il n'y a pas de réponse univoque à ces questions. On peut même avancer qu'elles n'ont pas encore, à notre connaissance, de réponse « théorique ». En effet, si une « théorie du développement local » a pu tout au moins être en partie élaborée par les géographes et les sociologues, on ne peut pas en dire autant des économistes qui sont plutôt en train de la constituer à partir d'un certain nombre d'études de terrain.

Notre démarche sera du même type. Elle s'appuiera essentiellement sur certaines analyses concernant quelques pays méditerranéens, qui nous permettront, on l'espère de répondre à ces interrogations.

Il apparaît qu'il faut développer des activités de pêche dite "durable" pour que cela entraîne un développement territorial. Il ne s'agit pas, nécessairement d'une activité « développée » au sens où on l'entend habituellement, c'est-à-dire qui est l'objet d'un processus permanent d'augmentation de la productivité du travail par une substitution continue du capital au travail.

Nous considérons en effet qu'une unité de production a de fortes chances de se « maintenir » « durablement » ce qui est une autre façon de définir la reproductibilité si :

- ✓ elle peut renouveler ses moyens de production au niveau nécessaire à la mise en œuvre de ses objectifs (autoconsommation, autoconsommation et marché ou exclusivement marché).
- ✓ elle peut compter sur une main-d'œuvre qui assurera sa pérennité.

- ✓ elle est dirigée par une personne qui souhaite son maintien.

Comme on le voit, cette approche combine à la fois des critères objectifs (les deux premiers) et subjectifs (perception de l'avenir par les intéressés). De plus, elle ne réclame pas nécessairement que l'unité de production soit engagée dans un processus de développement.

On sait en effet que seules les unités de production exclusivement orientées sur le marché doivent adopter le « modèle de production » dominant de développement de l'activité de la pêche correspondant à leur activité. Les autres ne sont absolument pas soumises à un tel impératif et doivent seulement assurer la reproduction technique de leurs moyens de production au niveau compatible avec leurs objectifs et avec les conditions de leur mise en œuvre (temps de travail disponible, pénibilité, etc.).

Partant de ces précisions, nous allons tenter de donner des éléments de réponses aux interrogations ci-dessus.

3-1 L'activité de la pêche peut provoquer le développement territorial

Quels que soient en effet les mécanismes que l'on qualifie de fondamentaux, quelles que soient les hiérarchies que l'on voudrait proposer, tout le monde s'accorde sur le fait que l'activité de la pêche constitue ce réservoir de surplus qui doit permettre d'amorcer une accumulation de capital productif. Cette accumulation concernera surtout les secteurs économiques dans les zones côtières où des collectivités ont leurs économies liées à la pêche, en particulier dans l'industrie agroalimentaire et dans le commerce.

Cela est incontestable pour la plupart des pays industrialisés. Cela est déjà beaucoup plus contestable pour les pays du Tiers-Monde. Cela devient très problématique lorsque l'on traite du développement territorial et il s'agit de savoir comment une pêche dans un territoire donnée peut engendrer un processus de développement territorial.

L'activité de la pêche locale a-t-elle historiquement engendré le développement territorial ?

Il faut tout d'abord se demander de quoi est constituée l'activité de la pêche locale. On sait que, quel que soit le pays ou la région, on va trouver, historiquement, deux grands types de pêche territoriale :

1. Celles qui sont fondées sur la pêche de subsistance qui est orientée historiquement vers l'autoconsommation. Ces pêcheurs deviennent au fur et à mesure des « pêcheurs à

surplus vivrier ».

2. Celles qui sont historiquement spécialisées, et pratiquent la pêche professionnelle soit (artisanale/commerciale) soit (industrielle/commerciale). Elle fait partie d'une forme de pêche professionnelle où les prises sont destinées à l'industrie agroalimentaire et à la commercialisation soit à la population locale soit à l'exportation.

Quel type de développement territorial ont engendré ces deux types d'activité de pêche ?¹⁷

Une combinaison entre reproduction simple des unités de pêches et une reproduction élargie de la dynamique économique collective (croissance économique du patrimoine individuel, de l'unité domestique, de l'agglomération, voire de l'économie communale)¹⁸

Dans cette hypothèse la pêche pourrait devenir le centre d'une stratégie économique aréolaire : à partir de l'activité halieutique se développeraient des activités connexes, d'agroalimentaire, de commerce, de tourisme, d'hébergement, de restauration, de visites éco-touristique de plaisance.

Il y a là, l'expression d'une véritable dynamique entrepreneuriale transverse et intersectorielle, invisible si l'on s'en tient à l'état stationnaire apparent des unités de pêche mais manifeste si l'on concède le patrimoine l'emploi et les revenus directs et indirects induits par ces activités.

Cette agglomération d'activités marines autour de la pêche qui on constitue sans doute l'axe principal induit localement une atmosphère favorable à une offre de Production et de services liée à une valorisation durable du milieu marin et à une demande croissante régionale, nationale, et même internationale de ces mêmes biens et services.

Historiquement, la pêche a contribué au développement économique en fournissant aux agro-industries les matières premières nécessaires mais le développement ainsi engendré ne sera « territorial » que si l'on s'efforce de créer ou de maintenir le plus possible sur place les activités de transformation des Produits de la pêche. Il apparaît évident qu'elle ne peut le faire seule et que le développement de territoires marchands et de transformations, qui constituent une des trames essentielles du développement local, ne

¹⁷ Gilles Blanchet, Bertrand Gobert, Jean-Alfred Guérédat 2002 « la pêche aux Antilles Martinique et Guadeloupe » IRD éditions page 220

¹⁸ Cela peut signifier soit qu'il existe un surplus net dégagé de l'activité de la pêche et réinvesti ailleurs, soit que le surplus net ne p revient pas de l'unité de pêche mais d'un autre secteur

peuvent apparaître que si d'autres activités inductrices, indépendantes de l'activité de la pêche, sont créées dans les zones côtières concernées.

3-2 L'activité de la pêche peut soutenir le développement territorial

L'activité de la pêche peut donc difficilement provoquer seule le développement territorial. Par contre, elle joue dans un grand nombre de cas un rôle essentiel de « soutien » au développement, qui prend des formes diverses.

Le point de départ de la réflexion que l'on peut faire dans ce domaine est la prise de conscience de l'importance de l'activité de la pêche dans beaucoup de zones côtières.

Une étude¹⁹ qui a porté sur la comparaison de plusieurs zones côtières méditerranéennes, appartenant à l'Algérie, la France, le Portugal, la Roumanie et la Tunisie, montre que l'activité de la pêche dans ces zones représente un défi essentiel en termes de génération d'emplois et de revenus, ainsi que de fourniture en protéines animales pour la population. Elle représente également une importante source de devises pour les pays en développement.

3-3- Le développement territorial peut soutenir le développement de l'activité de la pêche

Le développement de l'activité de la pêche fait souvent référence à un processus continu de modernisation obtenu par une augmentation permanente de la productivité du travail, consécutive à un processus permanent d'accumulation productive. Ces phénomènes s'accompagnent en général d'une intégration croissante de l'activité de la pêche dans les filières agro-industrielles.

Partant de toutes ces précisions théoriques, nous tenterons dans le chapitre qui suit de saisir les contours de l'activité de la pêche et son impact sur le développement territorial de la wilaya de Boumerdes (objet d'étude).

¹⁹ **Christophe BREUIL 1997** : « les pêches en méditerranée : éléments d'information sur le contexte halieutique et les enjeux économiques de leur aménagement » **FAO Circulaire sur les pêches N° 927 FIPP/C927** Rome, octobre 1997

Conclusion

L'activité de la pêche constitue un réservoir de surplus qui doit permettre d'amorcer une accumulation de capital productif. Cette accumulation concernera surtout les secteurs économiques dans les zones côtières où des collectivités ont leurs économies liées à la pêche, en particulier dans l'industrie agroalimentaire et dans le commerce.

L'activité de la pêche peut donc difficilement provoquer seule le développement territorial. Par contre, elle joue dans un grand nombre de cas un rôle essentiel de « soutien » au développement, qui prend des formes diverses.

Chapitre II

La place de l'activité de la pêche

Introduction

Dans ce chapitre et avant de nous intéresser à l'activité de la pêche dans la wilaya de Boumerdes (objet de notre étude). Nous jugeons très utile de donner un aperçu sur cette activité et de la place qu'elle occupe dans le monde et dans les pays maghrébins d'une part et en Algérie d'autre part, sachant que les produits halieutiques et aquacoles comptent parmi les richesses renouvelables dont dispose notre pays.

Cette place et ce rôle, à caractère stratégique et économique, sont d'autant plus soulignés à l'heure actuelle, au vu des problèmes que vit une large part de la population mondiale dans le domaine de l'alimentation. En effet, le secteur de la pêche, constitue, dans le contexte actuel de la relance économique, un creuset ou gisement non négligeable en termes d'essor économique, car il présente une marge de progression et de développement, à même de lui faire jouer un rôle moteur dans la dynamique économique présente et future tant en matière d'entraînement qu'en termes de restructuration, consolidation et promotion d'activités diverses, même relevant d'autres secteurs. D'où l'intérêt qu'il suscite ces dernières années en Algérie.

Section 1: Aperçu sur l'activité de la pêche et de l'aquaculture en Algérie

1-1-Le secteur de la pêche dans le monde¹

La crise économique, l'instabilité des prix des denrées alimentaires et l'intensification des événements climatiques constituent des défis planétaires qui n'épargnent pas le secteur des pêches et de l'aquaculture. Mais ce dernier porte en germe des possibilités nouvelles, susceptibles d'améliorer les moyens d'existence, d'assurer des ressources durables et d'encourager la croissance Economique.

La contribution du secteur de la pêche et de l'aquaculture à la sécurité alimentaire, à la lutte contre la pauvreté et au bien-être des populations est cruciale. En 2012, le monde a consommé 136 millions² de tonnes de poisson et les prévisions indiquent que la demande est en hausse.

Le poisson et les produits de la pêche constituent une source essentielle (et abordable) d'aliments et de protéines de haute qualité – en 2012 la consommation humaine de poisson a atteint un **niveau record de près de 19 kg par personne.**

¹FAO : La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2014

²Source : FAO 2014

La croissance de l'emploi dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture a été plus rapide que l'accroissement mondial de la population et de l'emploi dans le secteur agricole en général. En 2012, il faisait vivre près de 60 millions de personnes. En tenant compte d'autres activités importantes en aval, telles que la manutention et la transformation du poisson, la moitié des personnes travaillant dans cette filière sont des femmes. Enfin, en considérant la totalité de ces travailleurs et des personnes qui sont à leur charge¹⁰ à 12 % de la population mondiale).

Globalement, le marché mondial du poisson et des produits de la pêche est en expansion et représente une source croissante de recettes en devises pour bon nombre de pays en développement. En 2012, **les exportations mondiales de poisson et de produits halieutiques ont atteint le chiffre record de 130 milliards d'USD³.**

Malgré la chute brutale enregistrée en 2009 (en raison de la flambée des prix des denrées alimentaires), les données pour 2012 indiquent que le commerce du poisson amorce une reprise et d'après les prévisions à long terme, qui restent positives, une part croissante de la production halieutique sera écoulee sur les marchés internationaux.

La demande accrue de poisson souligne aussi **l'importance de la gestion durable des ressources aquatiques**. L'accroissement général, au Niveau mondial, du pourcentage des stocks marins surexploités, épuisés ou en cours de reconstitution apparaît d'autant plus inquiétant qu'il est couplé à une tendance à la baisse des stocks qui sont sous-exploités ou modérément exploités.

1-2-Le secteur de la pêche en Maghreb

La pêche prend le statut d'une véritable industrie au Maroc et en Tunisie en Mauritanie si la surpêche qui menace alors que l'Algérie reste à la traîne. En effet au Maghreb, le poisson rapporte beaucoup d'argent et la pêche emploie une main d'œuvre importante. Au Maroc et en Tunisie la filière devenue industrielle, est un segment névralgique de l'économie locale. En Algérie elle reste à la traîne. Avec une modeste production qui ne se fait même pas atteindre les minimas de consommation par tête d'habitant, selon les standards de la FAO. En Mauritanie par contre, les ressources halieutiques sont menacées par la surpêche.

³Source : FAO 2014

1-2-1-La Tunisie : Un secteur dynamique

En Tunisie, la pêche est un segment très protégé de l'économie locale. Le secteur de l'aquaculture offre plus 1744 de postes d'emploi pour une flottille active comptant d'environ 11500 unités de pêche. La production s'est établie à 130 tonnes en 2014⁴ contre 100 tonnes en 2010.

Quant aux exportations de poissons, y compris les conserves de poissons, elles ont atteint une valeur de 135 millions de dollars. Avec une production moyenne annuelle de 11700 tonnes en 2014, le secteur de la pêche contribue à hauteur de 8% de la valeur globale de l'agriculture tunisienne et de 13 % de la Valeur de ses exportations en moyenne. Le Tunisien consomme près de 11 kilos de poisson par an.

1-2-2- Une industrie à part entière au Maroc⁵

Au Maroc, la pêche est devenue une industrie à part entière. Plus d'un million de tonnes pêchées chaque année et un chiffre d'affaires de presque d'un milliard de dollars. La production totale de poisson pour l'ensemble des pêcheries avaient atteint 1.07 million de tonnes en 2009. La filière pêche emploie plus de 100.000 personnes directement ou non, toutes catégories de pêches confondues. Le secteur représente 10 % du volume global des exportations et 2,5% du PIB. Le Maroc aspire à être parmi les leaders mondiaux dans les produits issus de la mer. En conséquence, le secteur de la pêche est considéré comme l'un des principaux secteurs de développement économique au Maroc.

1-2-3-La Mauritanie

En Mauritanie, la pêche est une seconde nature des habitants. Selon des chiffres officiels. À elle seule la Mauritanie produit l'équivalent des trois autres pays maghrébins. En moyenne la production annuelle est estimée à plus d'un 1 million de tonnes de poisson. Globalement les recettes d'exportation de la Mauritanie sont tirées à plus de 52% par la pêche, qui contribue aussi à 25% dans les recettes de l'Etat mauritanien.

1-2-1-4 L'Algérie

Comparativement au dynamisme constaté au Maroc et en Tunisie, la filière reste peu productive en Algérie. Jamais tournée vers l'exportation, la pêche en Algérie reste modeste,

⁴ Source : FAO 2015

⁵ Source : site d'internet www.Maroc.tanmia.ma

artisanale et peu orientée vers une modernisation de la flottille. La production halieutique nationale reste faible. En moyenne, ce sont 187.000 tonnes pêchées chaque année, et jusqu'à 220.000⁶ tonnes les bonnes années.

Pour développer la filière, l'Etat a mis en place en 2000 un programme intégré pour améliorer la production halieutique et la porter à 274.000 tonnes à l'orée de 2020. Ce programme, intitulé "Plan d'orientation du développement des activités halieutiques et d'aquaculture", compte relancer la production halieutique maritime et continentale. La production projetée pour 2025 est d'environ 221.000 tonnes pour la pêche maritime et 53.000 tonnes pour la pêche continentale à travers les différents projets d'aquaculture.

Cependant, cela reste insuffisant pour améliorer la situation d'un secteur qui n'exporte que de très faibles quantités de crevettes royales, à moins de un million de dollars par an.

L'Objectif de consommation de 8 kg/an/habitant n'est pas également atteint. Bref, la pêche en Algérie reste un secteur à la traîne. Globalement, le secteur participe à hauteur de 1 à 5% dans le PIB de quatre pays : Algérie, Maroc, Mauritanie et Tunisie. Bien plus que les autres secteurs,

La pêche autant côtière que continentale ainsi que celle d'élevage est un formidable gisement d'emplois directs et indirects, en permanente expansion.⁷

Après cet aperçu sur la situation mondiale et maghrébine de l'activité de la pêche et d'aquaculture, on s'intéresse maintenant de plus près à cette activité en Algérie en tentant de mettre en évidence le potentiel de la wilaya de Boumerdes.

1-3- Le secteur de la pêche en Algérie

L'Algérie dispose d'un littoral d'environ 1280 Km, de la frontière Algéro-Marocaine à l'Ouest à la frontière Algéro-Tunisienne à l'Est, Ce littoral est caractérisé par un plateau continental réduit à l'exception de la région de Ghazaouet (wilaya de Tlemcen) à l'extrême Ouest et la région d'El Kala (Wilaya d'El Taref) à l'extrême Est. La superficie maritime sous juridiction nationale algérienne offre près de 9,5 millions d'hectares pour l'exercice de la pêche.

⁶ Source : MPRH

⁷ Pour savoir plus sur le secteur de la pêche au Maghreb voir : Pierre OLIVER, Ramon FRANQUESA « La pêche en Méditerranée » Les notes d'analyse du CIHEAM N°3 – juin 2005 page 03-21



Source : MPRH

Figure 1 : Carte représentative de la côte Algérienne

La côte Algérienne est caractérisée par deux couches d'eau superposées, l'eau Atlantique modifiée et l'eau Méditerranéenne.

En effet, l'eau Atlantique pénètre dans la mer d'Alboran où ses caractéristiques initiales commencent à s'altérer, donnant ainsi naissance à l'eau atlantique modifiée (**Benzohra, 1993**). Ce même auteur signale cette eau dans le bassin Algérien où elle se reconnaît dans une couche superficielle de 150 m d'épaisseur, avec une température de 15 à 23°C en surface et de 13,5 à 14°C en profondeur et de salinités allant de 36,5 à 38‰.

Le long des côtes algériennes, l'eau Atlantique modifiée décrit un écoulement plus ou moins stable avant de se diviser en deux branches. Dans le bassin algérien, l'eau atlantique modifiée pénétrerait (**Millot, 1987 ; Millot, 1993 et Benzohra, 1993**) sous forme d'une veine de courant étroite qui donne naissance à des méandres et tourbillons côtier. Ces derniers favoriseraient une forte productivité biologique et par conséquent, augmentation des capacités Trophiques du milieu.

La configuration du littoral

La géomorphologie du littoral en Algérie offre des atouts importants pour la pêche et l'aquaculture. En effet, le littoral algérien avec sa partie maritime présente des sites remarquables et diversifiés de par la forme, le nombre et la nature :

- ✓ Baies et criques
- ✓ Zones humides littorales à eaux douces et/ou saumâtres
- ✓ Fonds sableux, vaseux et graveleux.
- ✓ Côtes sablonneuses et rocheuses, en plages et / ou en falaises.

Tous ces faciès et caractéristiques constituent une richesse naturelle indéniable dont jouit et se prévaut le secteur de la pêche et des ressources halieutiques à l'instar des innombrables richesses naturelles de notre pays. Aussi, ces conditions naturelles favorables permettent d'offrir une multitude d'opportunités d'exploitation, de promotion et de valorisation dans les différents domaines d'application.

Les conditions climatiques

Les conditions climatiques en Algérie, généralement clémentes, n'entravent pas, outre mesure, l'activité de pêche. En effet, le nombre de jours d'activités ou de sorties en mer, de 210 jours en moyenne, témoigne et constitue un indicateur économique appréciable sur l'activité de pêche tant en matière de rentabilité qu'en terme de sécurité de navigation.

1-3-1- Organisation institutionnelle du secteur

Au plan des structures, la pêche avait été confiée, pendant longtemps, à un grand ministère chargé des transports⁸ et cette situation a prévalu jusqu'en 1979⁹ avec une seule interruption du 2 janvier 1964 jusqu'au 23 janvier 1968 où la pêche était sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et de la Réforme Agraire. La pêche est devenue un secteur autonome en 1979 avec la création du premier Secrétariat d'État à la Pêche Maritime¹⁰. Puis, elle a été placée de nouveau sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture qui comprend un Vice-ministre chargé de la pêche¹¹.

⁸Ministère d'État chargé des Transports, créé en 1966. Dès 1968, la pêche était confiée à une Direction de la Marine Marchande au sein de ce ministère

⁹Le Premier Secrétariat d'État à la Pêche a été créé le 8 Mars 1979.

¹⁰Le Secrétariat d'État à la pêche a été maintenu dans les diverses formations gouvernementales successives depuis 1979, mais il a pris la dénomination de Secrétariat d'État à la Pêche et aux Transports Maritimes. Décret du 12 janvier 1982 portant réaménagement des structures du gouvernement.

¹¹Le Vice Ministère de la Pêche a été créé le 20 janvier 1984 et il dépend du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche.

Actuellement, elle relève d'un ministère à part entière, le Ministère des pêches et des Ressources Halieutiques (MPRH). Ces changements au sommet montrent, si besoin était, l'intérêt que suscite actuellement ce secteur de l'économie que le gouvernement veut absolument dynamiser. Dans ce cadre, l'Office Algérien des Pêches qui a remplacé l'O.N.P. en 1969¹² a été dissous, moins d'une année après la création du premier Secrétariat d'État à la Pêche, et remplacé par deux entreprises : l'ECOREP et l'ENAPECHES¹³. En effet, malgré les progrès réalisés, l'O.A.P. n'a pas atteint les objectifs qui lui étaient fixés et il semble qu'il n'a pas été un instrument efficace de la politique de rénovation et de dynamisation du secteur de la pêche.

Cette rénovation des structures tendait à l'amélioration de la productivité des pêches algériennes dont l'insuffisance résulte essentiellement de la vétusté et de l'insuffisance du matériel et des navires et de l'inexistence d'une infrastructure de réparation et d'approvisionnement. Le manque de pièces de rechange est également un handicap sérieux et le Secrétaire d'État à La Pêche n'a pas manqué de le souligner en 1981 en précisant que les pêcheurs algériens étaient obligés d'acquérir ces pièces à l'étranger.

L'ECOREP est donc chargé de pallier à ces insuffisances. Héritant du patrimoine de l'O.A.P, elle a mis en place des structures tendant à la satisfaction des besoins de la côte OUEST où se trouve la plus grande partie de la flottille de pêche. L'ECOREP s'est avéré une entreprise dynamique et efficace. Dès sa création, elle lançait déjà une série d'appel d'offres en vue d'acquérir des bateaux de pêche, une unité de fabrication du matériel de pêche ainsi qu'un contrat d'assistance technique pour la mise en place d'un chantier de constructions navales et cinq unités de réparation et d'entretien ont déjà été implantées grâce à l'apport du Plan Quinquennal. Le Secrétaire d'État a reconnu que cette amélioration a permis d'accroître la production.

1-3-2- Evolution du statut du secteur des pêches de 1962 à 2010 :

- **1962 – 1979** : Sous-direction, au niveau du Ministère du transport
- **1979 – 1982** : Secrétariat d'Etat à la pêche, au niveau du Ministère de l'Agriculture et de la pêche
- **1982 – 1984** : Secrétariat d'Etat à la pêche au niveau du Ministère du Transport

¹²Décret n° 69/95 du 24 Novembre 1969, pp. 1142 l'O.N.P. avait été créé en 1963.

¹³Décret n° 79/234 du 24 novembre 1979 portant dissolution de l'O.A.P. (Office Algérien des Pêches) et transfert de son patrimoine et de l'ensemble de ses activités. L'ECOREP et L'ENAPECHE ont été créées par les décrets n°79/235 et 79/236 du même jour. J.O.R.A. du 27 novembre 1979, pp. 928

- ITPA: Institut des Techniques de Pêche et d'Aquaculture
- ISMAL: Institut des Sciences de le Mer et de l'Aménagement du Littoral, créé en 1983.
- **1985 – 1986** : Vice Ministère au niveau du Ministère de l'Agriculture
- ONDPA: Office National du Développement de la Pêche et L'Aquaculture, créée en 1985, elle a pour objet l'exploitation, et le développement des activités aquacoles.
- **1987 – 1988** : Deux Directions au niveau du Ministère de l'Hydraulique
- **1989 – 1990** : Sous-Direction au niveau du Ministère de l'Agriculture
- **1990 – 1999** : Création de l'ANDP (Agence Nationale de Développement de La pêche), puis son évolution en direction générale des pêches (DGP): Direction Générale des Pêches, constitue l'autorité nationale en matière d'administration et de développement du secteur.
- **1993** : Création du CNDPA: Centre National d'Etudes et de Documentation pour la Pêche et l'Aquaculture, établissement à caractère administratif, conseil technique du Ministère.
- **2000 – 2010** : a érigé le secteur le **25 décembre 1999** en département ministériel à part entière : le ministère de la pêche et des ressources halieutiques.

1-3-3- Le Découpage administratif du littoral

Administrativement, le littoral Algérien est découpé en **14** Directions de pêche et d'aquaculture à façade maritime et **7** directions à l'intérieur du pays. Relevant du ministère de la pêche et des ressources halieutiques. Une Direction des Pêches et des Ressources Halieutiques «**DPRH**» est attribuée à chaque wilaya maritime. Pour chaque direction sont rattachées des antennes de pêche. Le tableau suivant représente la répartition des wilayas maritimes par région.

Tableau .2 : Répartition des wilayas a façade maritimes par région

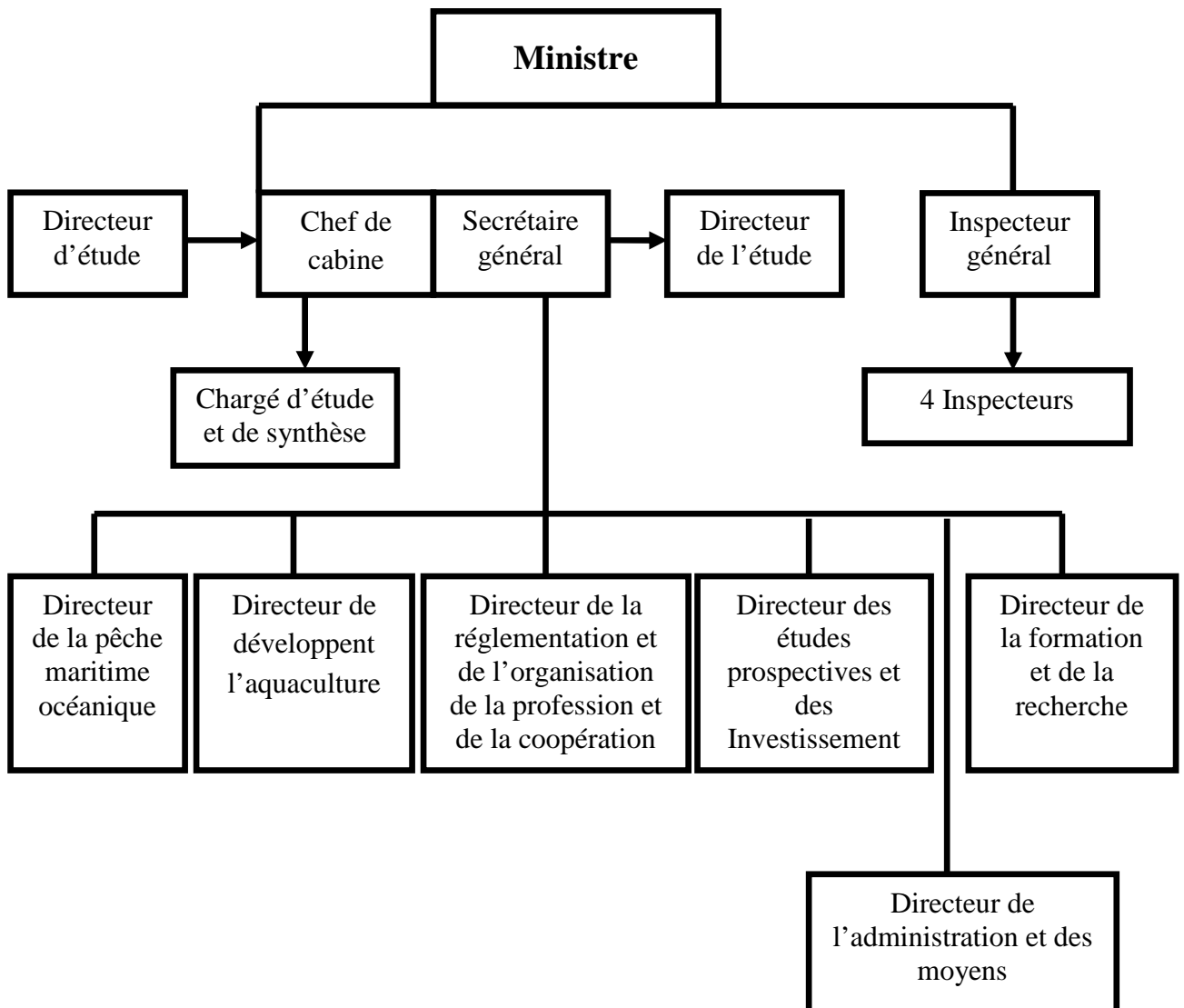
Région	Direction de wilayas
Ouest	Tlemcen / Ain Ti mouchent / Oran / Mostaganem / Chlef
Centre	Tipaza / Alger / Boumerdes / Tizi-Ouzou
est	Jijel / Skikda / Annaba / El Taref

Source : MPRH2010

1-3-4- Structure organisationnelle des autorités des pêches

a- L'autorité responsable des pêches au niveau national est le ministère de la pêche et des ressources halieutiques (MPRH).¹⁴

Le secteur de la pêche a connu des mutations depuis l'indépendance comme nous l'avons mentionné plus haut. Ce n'est qu'en l'an 2000 qu'un ministère de la pêche et des ressources halieutiques a été installé, dont voici l'organigramme.



¹⁴Source : MPRH 2010

b-Les institutions nationales chargées de l'administration : MPRH

Le Ministère de la Pêche et des Ressources Halieutiques s'organise au niveau central autour de 06 Directions centrales (subdivisées en sous 19 sous directions) et d'une Inspection Générale (composée d'un Inspecteur Général et de 04 inspecteurs); le tout chapoté par un Chef de Cabinet (aidé de 06 Chargés d'Etudes et de Synthèses), et d'un Secrétaire Général (aidé de 02 Directeurs d'Etude). En outre, le Ministère de la Pêche et des Ressources Halieutiques est présent au niveau local à travers 21 Direction de la Pêche et des Ressources Halieutiques (14 au niveau des Wilayas littorales et 07 à l'intérieure du pays dédiées exclusivement à la pêche continentale et à l'aquaculture. (Voir le schéma ci-dessous)



Figure 2 : Organisation du secteur de la pêche et des ressources halieutique en Algérie

1-3-5- Caractéristiques de la pêche en Algérie

A- Ressources halieutiques :

Du fait de l'absence d'études sur l'évaluation des stocks en Algérie, on s'est limité pour présenter la situation des ressources halieutiques sur les campagnes d'évaluations réalisées dans le cadre de coopération avec des pays étrangers. En général, du point de vue richesse biologique, la marge continentale de l'Algérie recèle des ressources halieutiques non négligeables.

La production halieutique enregistrée en 2013 est caractérisée par la prédominance des poissons pélagiques soit 74%. Les poissons demersaux, les crustacés et les mollusques ne représentent que 7,6% et 1,7% et 1,4 % respectivement.

L'évolution de la production halieutique durant la période considérée fait ressortir une régression de 5,5% en 2013 qui s'est traduite par la baisse de la production des crustacés soit 25 % après avoir connu une hausse de 4 % et 9,3 en 2012 et 2011.

Les stocks de poissons pélagiques (essentiellement composés de sardines et d'anchois) sont répartis, en fonction des 03 zones prospectées comme suit :¹⁵

Zone Ouest	de Ghazaouet à Cap Ténès 80.000 tonnes
Zone Centre	de Cap Ténès à Azzefoun 69.000 tonnes
Zone Est	de Béjaïa à El-Kala 38.000 tonnes

B- La pêche maritime :

Les ports de pêche et les sites de débarquement

L'activité de la pêche en Algérie se distingue par son caractère traditionnel et se pratique sur tout le littoral. Il existe sur toute la côte 64 points de débarquement.

Emplacement des principaux sites de débarquements

La côte algérienne est divisée en quatorze wilayas maritimes. Chaque wilaya renferme un certain nombre de ports, d'abris de pêche et de plages d'échouage. Soixante-quatre (64) sites de débarquements longent la côte Algérienne à savoir :

- ✓ 32 ports

¹⁵Source : MPRH

- ✓ 23 plages d'échouage
- ✓ 04 sites d'abris aménagés
- ✓ 05 sites d'abris naturels

Les principaux sites de débarquements sont des ports et sont en nombre de treize (13).

C- L'aquaculture

La production aquacole algérienne est aujourd'hui en phase de décollage. Depuis 1920, elle évolue en capitalisant sur une expérience de quatre phases :

- ✓ Poissons d'eau douce et des essais d'élevage de crevettes.
- ✓ Production conchylicole expérimentale, simultanément avec le développement de la pêche lagunaire saumâtre et d'eau douce.
- ✓ Développement de repeuplement dans les bassins, afin de développer la pêche commerciale intérieure.
- ✓ La vulgarisation et l'introduction sur le marché national d'espèces nouvelles, ayant une valeur marchande intéressante, ont incité le secteur privé à s'intéresser à l'aquaculture, en particulier la pisciculture continentale. Ceci est démontré par le nombre de demandes de concessions qui ne cesse d'affluer à l'administration des pêches.

Cependant, l'Algérie se distingue parmi les pays Méditerranéens par sa très faible production : 1759 T en 2010, même si cette dernière a atteint 2648 T

En 2012¹⁶ Cette production ne peut compenser le déficit en produits de la pêche. Bien que la ration alimentaire soit passée de 3,02 en 1999 à 5,12 kg/hab./an en 2003, et de près de 6 kg/hab./an en 2012, cela reste bien en dessous à la moyenne mondiale qui est de 13,4 kg/hab./an. Il est à noter que le ratio de consommation de poisson minimale à atteindre [OMS] est de 6,2 kg/hab./an.

La couverture de ce déficit en poisson en Algérie ne peut être assurée par la pêche maritime du fait de l'étroitesse de son plateau continental et par l'escarpement de sa côte. Donc, l'Algérie devra favoriser le développement de l'aquaculture.

d-Les potentialités

Les conditions géographiques et climatiques favorables et un potentiel de production important et diversifié allant du littoral aux zones sahariennes, encouragent de se lancer dans la réalisation de plusieurs filières aquacoles notamment :

¹⁶ Source : MPRH

- ✓ Pisciculture marine et conchyliculture
- ✓ Aquaculture sub-littorale
- ✓ Pisciculture continentale.
- ✓ Pisciculture saharienne

Sites potentiels

Pôles	Zones Choisies	Espèces à développer	Wilayas
A	Sites littoraux, lac et oueds, barrages, zones humides, retenues collinaires, chott, étangs	Algues, loup, daurade, moule, huître, anguille, mullet, carpe, truite	Guelma, Souk-Ahras, OumElBouagui, Tébessa, Khenchla, Constantine
B	Lacs naturels, oueds, barrages, retenues, chott, étangs	Carpe argentée, mullet	Msila, Bordj Bou Arreridj Sétif, Batna, Mila, Bouira
C	Sites littoraux, eau des rejets thermoélectriques, retenues c.	Loup, dorade, moule	Ain Defla, Médéa, Djelfa Tissemsilt, Blida
D	Sites littoraux, lacs naturels et oueds, barrage et retenues c	Carpe argentée, carpe royale, mullet, sandre, truite, moule	Relizane, Mascara, Tiaret
E	Sites littoraux, lacs naturels et oueds, barrage et retenues, étangs	Moule, carpe argentée, mullet	Sidi Bel Abbas, Saida, Naâma
F	Barrages, retenues, ressources en eau des zones semi-arides, canaux d'irrigation	Tilapia, silureglane	Bechar, ElBayad, Adrar, Tindouf, Tamenraset
G	Sebkha, chott, ressources en eau des zones semi-arides, canaux d'irrigation, retenues collinaires	Artemia, algues	Biskra, ElOued, Ouargla, Laghouat, Ghardaia, Illizi

Source: MPRH

Potentialités hydrique

L'Algérie dispose d'un potentiel hydrique très important, dont la quasi-totalité reste inexploitée. Les possibilités de développement de la filière d'activité aquacole sont considérables sur les plans des ressources naturelles et humaines. L'Algérie dispose de potentialités naturelles significatives sur tout le territoire national (littoral et intérieur du pays). En effet, on relève un potentiel d'environ **100 000 hectares de ressources hydriques** naturelles ou artificielles à travers les 1280 km de côte que compte notre pays. Les ressources hydriques se répartissent comme nous donne le tableau ci-après :

Tableau 3 :La repartitions des ressources hydriques en Algérie

Potentiel hydrique	Localisation	Superficie	Type d'exploitation
Sites littoraux	Bande côtière	500	Intensif, conchyliculture
Embouchures d'Oued		8000	Elevage en eau saumâtre
Barrage retenues collinaires	32-32% à l'est 41-44% à l'ouest 26-19% au nord 1-5% au sud	50000	Aquaculture en cages flottantes Production intensives en bassins
Marraïns	Fetzara & Tonga à l'est, Lac Macta à l'ouest	15000	Zone de pêche d'alevins d'espèces euryhalines
Les sebkhas	Bethiouamerouan	3000	Approvisionnement en artemia
Zones semi-arides	Chott Echcherghi / Ouedghir	20000	Pisciculture
Lacs	El Mellah / Oubeira / Tonga / Taref / Tamelah à Bejaia	865,2200 2000 40	Pisciculture, conchyliculture
Eaux de forages			Exploitation aquacole

Source: MPRH

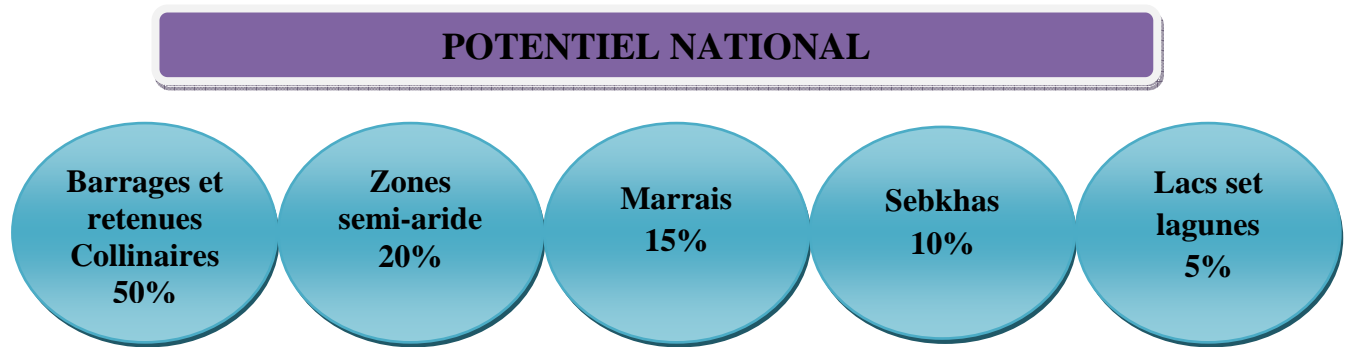


Figure-3 La répartition des ressources hydrique en Algérie

Le potentiel biologique

L'Algérie dispose d'un potentiel biologique tant considérable que diversifié.

Il est important de signaler que l'Algérie demeure l'un des rares pays en Méditerranée à disposer des ressources halieutiques à très haute valeur marchande très prisées par les consommateurs étrangers

On citera :

- **Les poissons nobles tels que:** mérrou, dorade, thon rouge, espadon...
- **Les crustacés tels que:** crevettes royales, langoustines, langoustes...
- **Les céphalopodes tels que:** poulpes, seiches, calmars...
- **Les algues:** (600 espèces), le zooplancton...

À l'heure actuelle, il existe plus d'une vingtaine d'animaux aquatiques avec différents types d'élevages selon les espèces en Algérie :

Les espèces élevées en mode **extensif**

- **En eau douce :** carpe, tilapia, mulot, sandre, black-bass
- **En eau saumâtre :** mulot, bar, sole, daurade

Les espèces élevées en mode **semi-intensif à intensif** en cages flottantes:

- **En eau douce :** Carpe
- **En eau de mer :** Bar, daurade

L'élevage **intensif** en bassins construits en dur :

Loup, daurade, turbot.

La conchyliculture:

- **En filière :** Huîtres, moules, palourdes...

L'Algérie se distingue parmi les pays méditerranéen par sa très faible production¹⁷ qui est en moyenne de 2648 tonnes en 2012 soit de **0.006% de la production mondiale**.¹⁸

L'impact de l'aquaculture sur le plan économique est négligeable si on excepte son apport en termes de création de nouveaux d'emplois :

1-4- Principales réglementations appliquées au secteur de la pêche et d'aquaculture :

Le secteur de la pêche en Algérie a inscrit sa politique de gestion et de développement dans un cadre responsable et durable. L'application rigoureuse de cette vision et stratégie est nécessaire au regard de la problématique alimentaire et de la ressource halieutique.

1-4-1- Loi cadre

La loi cadre inscrit le développement du secteur dans un cadre durable et fournit toutes les corrections et solutions relatives à l'exploitation, la valorisation, et la conservation de la ressource. De plus, la loi cadre a introduit et a renforcé le sens de la préservation de la profession en particulier du marin pêcheur, qui est l'acteur réel du développement du secteur. Aussi elle a mis en considération particulière la gestion participative et consultative du secteur en faisant participer les professionnels, scientifiques, chercheurs, et opérateurs.

En outre, cette loi se veut un espace favorable à la rencontre et la conjugaison des efforts et des capacités vives et positives pouvant donner une nouvelle dynamique sur la base d'un développement rationnel et responsable dans le cadre d'une vision durable. Dans ce sens, la loi relative à la pêche et à l'aquaculture a été établie selon une structure qui permettra, sans aucun doute, de prendre en charge les préoccupations actuelles et futures et de s'adapter aux conditions d'exploitation diverses, en englobant le pêcheur artisan et l'industriel, le professionnel et le scientifique.

1-4-2- Texte d'application

Suite à la promulgation de la loi n°01-11 du 03 juillet 2001, relative à la pêche et à l'aquaculture, une refonte de la réglementation régissant le secteur de la pêche et de l'aquaculture se fait progressivement, afin de mettre en place les mécanismes indispensables

¹⁷L'aquaculture dans les pays méditerranéens représente 4.9% de l'aquaculture mondiale, qui est de 14 millions de tonnes annuellement

¹⁸ Source : FAO 2014

au bon développement de ce secteur et ce dans le respect de la convention des nations unies sur le droit de la mer ratifiée par L'Algérie en 1996 et le code de conduite pour une pêche responsable.

La pêche et l'aquaculture sont des activités économiques importantes en termes de production alimentaire et de création d'emplois. Le succès de ces deux activités dépend essentiellement de l'évaluation des ressources halieutiques d'une part et de la préservation des écosystèmes marins ambiants d'autre part.

A cet effet, et pour se faire, une réglementation adéquate est indispensable pour une exploitation rationnelle des ressources biologiques, tant en ce qui concerne l'armement des navires de pêche que les techniques et engin de pêche utilisés sans oublier les conditions d'exercice de l'activité aquacole.

En résumé, l'accès à la ressource obéit aux multiples paramètres édictés par la loi sur la pêche et l'aquaculture a consacré un ensemble de principes et de dispositions devant permettre, entre autres :

- ✓ Une exploitation rationnelle et une protection de l'environnement et des ressources halieutiques
- ✓ Une maîtrise de la connaissance de nos ressources biologiques à travers leur évaluation scientifique périodique et l'instauration du suivi de l'effort de pêche.

Ainsi la concrétisation des objectifs contenus dans ce nouveau dispositif juridique se fera progressivement à travers la mise en place des textes d'application qui permettra sans nul doute de pérenniser l'activité de pêche et d'édifier un développement durable, il s'agit notamment des textes traitants les aspects suivants :

a- L'autorisation de pêche

C'est le Décret exécutif n° 03-481 du 19 Chaoual 1424 correspondant au 13 décembre 2003 qui fixe les conditions et les modalités d'exercice de la Pêche¹⁹. Dans ce décret, il est indiqué que l'exercice de la pêche est subordonné à l'obtention d'une autorisation ou permis de pêche délivré par l'autorité chargée de pêche.

Un autre arrêté du 2 Rabie El Aouel 1429 correspondant au 10 mars 2008 fixe les conditions et le contenu de l'autorisation de capture, de transport, de commercialisation et d'introduction dans les milieux aquatiques des géniteurs et produits de la pêche et de

¹⁹L'aquaculture dans les pays méditerranéens représente 4.9% de l'aquaculture mondiale, qui est de 14 millions de tonnes annuellement

l'aquaculture n'ayant pas atteint la taille minimale réglementaire, destinés à l'élevage, à la culture ou à la recherche scientifique²⁰.

b- Les zones de pêche

Toujours d'après le décret exécutif n° 03-481 du 19 Chaoual 1424 correspondant au 13 décembre 2003 fixent les conditions et les modalités d'exercice de la pêche²¹, Le régime relatif aux zones de pêche prévoit trois zones de pêche :

- ✓ Une zone située à l'intérieur de 6 milles marins à partir de la ligne de base mesuré du cap à cap.
- ✓ Une zone allant de 6 milles à 20 milles marins.
- ✓ Alors que la dernière zone est située au delà de 20 mille marins.

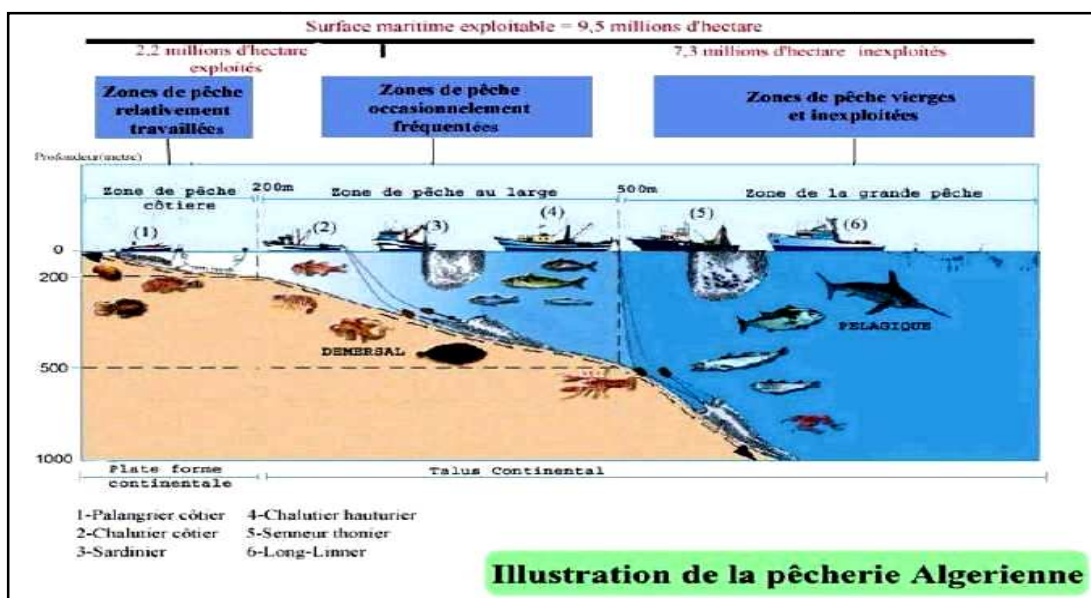
L'exercice de la pêche dans chaque zone est lié aux caractéristiques techniques des navires de pêche. Dans ce sens, nous pouvons schématiser l'étendue géographique d'exercice de l'activité de pêche selon les zones suivantes :

Profondeur 0-200 m= zones habituellement fréquentées par la flottille nationale.

200-500 m= zones occasionnellement fréquentées par la flottille nationale

Au-delà de 500 m de profondeur= champ inexploité.

La figure ci-dessous, permet de visualiser ces zones.



Source: MPRH

Figure 4 : les zones de pêche dans notre pays

²⁰Source : Journal officiel n° 29, 4 juillet 2008, p. 18 à 20.

²¹2004 Recueil de textes réglementaires de pêche et aquaculture (tome 1), décembre

c- Les engins de pêche

Le décret Arrêté du 4 Rabie El Aouel 1425 correspondant au 24 avril 2004 fixe les limitations d'utilisation des chaluts pélagiques, semi-pélagiques et du fond dans le temps et dans l'espace²². Outre la nomenclature des engins de pêche dont l'importation, la fabrication, la détention et la vente sont interdites dans l'article 51 de la loi cadrent du 01-11 du 03 juillet 2001, ce décret traite les interdictions relatives à l'utilisation des chaluts dans le temps et dans l'espace. Dans ce décret est interdit l'emploi des arts traînants (Chaluts) à l'intérieur des 3 milles marins dans la période allant du 1er Mai Au 31 Août de chaque année sur tout le littoral Algérien. Sont prohibés, Egalement, les chaluts de fond, dont la petite maille étirée est inférieure à 40 Mm et les chaluts crevettier ainsi que les chaluts pélagiques doivent avoir une maille étirée de 20 mm.

d- Les tailles minimales marchandes

Le Décret exécutif n° 04-188 du 19 Joumada El Oula 1425 correspondant au 7 juillet 2004 fixe les modalités de capture, de transport et de commercialisation des produits de pêche n'ayant pas atteint la taille minimale réglementaire²³. Dans ce cadre sont prohibés la capture, le transport et la commercialisation des espèces qui n'ayant pas atteint la taille minimale marchande. Ceci est indispensable pour empêcher la capture des poissons immatures, éviter la surexploitation des stocks et assurer la pérennité de la ressource. Le tableau suivant montre les tailles minimales marchandes des principales espèces des petits pélagiques.

Tableaux 4: Tailles minimales marchandes des principales espèces des petits Pélagiques

Espèce Taille	(cm)
Sardine	11
Anchois	09
Saurel	15
Allache	14

Source : FAO

²²Recueil de textes réglementaires de pêche et aquaculture (tome 1), décembre 2004²³Recueil de textes réglementaires de pêche et aquaculture (tome 1), décembre 2004

e- Contrôle et surveillance

Le contrôle et la surveillance des navires de pêche, est une tâche qui a été assignés au service des gardes côtes du Ministère de la défense national. Cet organisme est chargé de contrôler :

- La répartition des navires de pêche en mer par rapport aux zones de Pêche
- les zones et périodes interdites à la pêche
- Les engins de pêche
- Les tailles minimales marchandes.

f- L'aquaculture

Le décret exécutif n° 07-208 fixe, les conditions d'exercice de l'activité d'élevage et de culture aquacoles, les différents types d'établissements, les conditions de leur création et les règles de leur- exploitation²⁴. Sont abrogées les dispositions contraires au présent décret, notamment celles du décret exécutif n° 97-493²⁵

g- Les navires étrangers

Le décret exécutif n° 06-367 fixe les conditions de délivrance du permis de pêche commerciale des grands migrateurs halieutiques dans les eaux sous juridiction nationale applicables aux navires étrangers. Aussi, la loi n° 01-11 relative à la pêche et à l'aquaculture du 03/07(Arrêté interministériel du 22 mars 2007) précise les conditions et les modalités d'intervention des contrôleurs à bord des navires étrangers pratiquant la pêche des grands migrateurs halieutiques dans les eaux sous juridiction nationale.

1-5-les principaux investissements de secteur des pêches et de l'aquaculture

- La redynamisation de la création d'associations professionnelles par filière ainsi que la mise en place d'un réseau national des Associations activant dans le secteur de la pêche.
- La mise en place dans plusieurs wilayas maritimes de comités intersectoriels locaux

²⁴Date de Texte : 30/06/2007 Source : Journal officiel de la République algérienne n° 4

²⁵Loi n° 01-11 relative à la pêche et à l'aquaculture. 03/07/2001 1er juillet 2007, p. 17 à 19

pour améliorer les conditions d'exercice des activités et valoriser les réalisations publiques

- L'organisation de forums thématiques de discussion et d'écoutes permanent des différentes catégories de professionnels (armateurs, mandataires, patrons pêcheurs, associations et coopératives ayant un lien avec les activités de pêche et d'aquaculture, opérateurs de la transformation des produits de la pêche et les constructeurs de bateau de pêche).
- Trois (03) plages d'échouage ont été réalisées au niveau de la wilaya d'El Tarf (01) et la wilaya de Jijel (02). Deux (02) autres plages d'échouage sont en cours de réalisation au niveau des wilayas de Tizi Ouzou et Boumerdès .
- La réception et la mise en service du projet de la ferme d'élevage de poissons d'eau douce à Boukhal, Wilaya de Béchar (janvier 2014).
- La mise en service (février 2014) des 04 centres de pêche continentale (Babar, Ain Zada, Koudiet Lemdouar et de K'Sob).
- établissement de quinze (15) autorisations préalables d'octroi de concessions: Béjaïa (04), Ain Témouchent (02), Tizi-Ouzou (03), El Tarf (01) Oran (02) Tipaza (02), Annaba (01) et qui concernent: 08 projets de pisciculture marine en offshore, 06 projets de conchyliculture, 01 Projet de crevetticulture.
- La construction du Centre d'Instruction en Sécurité Maritime (EFTPA Cherchell) qui a connu un taux d'avancement des travaux de 95%.
- La réalisation et l'équipement de deux (02) halles à marées (Mostaganem et Chlef).
- La finalisation des études pour cinq (05) halles à marées (02 à Cherchell, 01 à Bejaïa, 01 à Boumerdès, 01 à Skikda).
- La réalisation en cours de deux (02) halles à marées (Tizi Ouzou, El Kala).
- Une ferme d'une capacité globale de production annuelle de 1.250 tonnes de loup et de daurade est entrée en production à Tizi-Ouzou en plus de deux autres de conchyliculture marine (100 tonnes d'huîtres et de moules par an). L'ambition visant à inscrire de façon permanente la gestion du secteur dans la durabilité économique, environnementale et sociale « se consolide progressivement ».

En résumé, Les ressources halieutiques et aquacoles en Algérie représentent un potentiel économique considérable, caractérisé par une surface maritime sous juridiction nationale offrant près de 9.5 millions d'hectares pour l'exercice de la pêche :

- Une façade maritime de plus de 1.280 Km de côte

- Une biomasse ou stock halieutique estimé à 500.000 tonnes
- Une réserve importante en espèces dites grands migrateurs halieutiques, ainsi que d'autres espèces à haute valeur marchande (poissons blancs, crustacés, coquillages,...)
- Près de 600 espèces d'algues marines pouvant être utilisées en médecine,
- Agriculture, pharmacie, cosmétique, .etc.
- Une superficie, de plans d'eau naturels et artificiels de 100.000 hectares, répartie sur l'ensemble du territoire national pouvant être valorisée par l'aquaculture et de la pêche
- Des moyens de production appréciables dont 4500 bateaux de pêches occupant 78.000 emplois.²⁶
- Une population de professionnel jeunes (60% des inscrits maritimes ont moins de 40 ans.
- Plus de 80% de la consommation apparente de produit de la pêche est issue de la production nationale contribuent au renforcement de la sécurité alimentaire (quantitative et qualitative).
- une population de professionnel jeunes (60% des inscrits maritimes ont moins de 40 ans.
- Les ports et les abris de pêches (39 ports et abris de pêches) constituent Des zones stratégiques (services public, postes frontières maritimes...)

La valorisation de ces potentialités contribuera pleinement à l'effort de développement économique et social, notamment en matière de contribution à la satisfaction des besoins alimentaires sans cesse croissants de la population.

1-6- La Stratégie concernant le secteur de la pêche

La stratégie établie par les pouvoirs publics s'appuie sur trois plans quinquennaux :

- Plan quinquennal de l'aquaculture
- Plan quinquennal de la pêche maritime et océanique
- Plan quinquennal d'appui à la pêche artisanale
- Un plan national de développement de la pêche et d'aquaculture (2003-2007) et deux schémas directeurs
- Plan AQUAPECHE 2020

²⁶ Source : MPRH 2014

- Le Schéma National de Développement des Activités de la Pêche et de l'Aquaculture 2003-2007
- Le Schéma directeur de Développement des Activités de la Pêche et de l'Aquaculture à l'horizon 2025

1-6-1- Le Schéma directeur de Développement des Activités de la Pêche et de l'Aquaculture à l'horizon 2025 :

La volonté politique affichée par les autorités, qui consistent à ériger le secteur en tant qu'élément dynamique de la croissance nationale et du développement local, est un plaidoyer fort de promotion, de modernisation et de renforcement des capacités.

La dimension de la thématique et l'étendue des espaces couverts par les Activités de la pêche et de l'aquaculture, situent les nombreux défis que doit relever le secteur en impliquant une refondation séquentielle du secteur en termes d'organisation, d'encadrement et d'investissements, dans la perspective d'une intégration à différents niveaux.

En effet, cet effort de refondation, doit viser une intégration harmonieuse : en termes d'organisation, d'encadrement et d'investissements, dans la perspective d'une intégration à différents niveaux :

- des activités de production et celles de soutien, au sein d'une même composante socio-économique sectorielle, en vue d'en améliorer les performances.
- des composantes socio-économiques « pêches » et « aquaculture », par la recherche d'un équilibre assurant un développement durable.

En même temps, cette approche d'intégration doit tendre à l'insertion du secteur tant à l'économie nationale qu'au contexte international, afin de garantir sa viabilité et sa pérennité en tant que vecteur du développement socio-économique national. Donc l'objectif recherché à travers l'élaboration du schéma directeur de développement des activités de la pêche et de l'aquaculture consiste en la construction des espaces économiques et sociaux gérables et aptes à produire des richesses durables.

Cet objectif découle de l'exigence de définir des zones de projets, en mesure de conduire et d'entretenir leur propre développement et de pouvoir intégrer leurs projets en cohérence avec les autres programmes sectoriels et de développement local. À ce titre, ce schéma présente trois(03) niveaux successifs d'intégration :

1^{ère} NIVEAU :

Intégration intra-composante, qui permet d'organiser de manière cohérente, les activités économiques de base, au sein des deux composantes Principales " pêche " et " aquaculture "

2^{ème} NIVEAU :

Intégration inter-composantes ou sectorielle, qui permet de développer de manière équilibrée, les composantes sectorielles « pêche » et « aquaculture »

3^{ème} NIVEAU :

Intégration du schéma directeur de développement des activités de la pêche et de l'aquaculture au Schéma national d'aménagement du territoire. Dans ce sens, La côte algérienne sera organisée en 7 régions destinées à la gestion intégrée de la pêche et de l'aquaculture (GIPA), implantées dans les 14 wilayas côtières, 53 régions sont délimitées, dont deux pour une partie de l'Ouest, la première étant celle d'Oulhaça jouxtant l'Oued Tafna et la seconde allant de Terga à Cap Falcon, sur la corniche oranaise.

Par ailleurs, le schéma en question s'étale sur plusieurs phases de réalisation. Durant la période allant de :

- 2005 à 2010, dans le cadre du renforcement du programme de relance économique (PSRE). L'objectif reste de développer les capacités productives halieutiques et celles de l'aquaculture. Pour ce dernier volet, 286 sites sont mis à l'étude à l'échelle nationale, dont une centaine en milieu marin et le reste réparti entre les élevages en eaux douces jusqu'au Sahara.
- 2010 à 2015, évaluation des résultats obtenus.

Puis à partir de 2016 jusqu'à 2020, se feront les analyses des objectifs assignés, avant de s'ouvrir à l'ère du renouvellement des flottilles de pêche. Sur le plan économique, la commercialisation des fruits de mer et des produits de l'aquaculture nécessite la réalisation de 47 marchés en gros. Chaque port sera équipé d'un marché de ce type à l'horizon 2010 et 18 aires de stockage seront équipées de chaînes de froid, auxquelles s'ajouteront les réalisations de conserveries et de d'un chantier réparation et de construction navale.

Comme à l'horizon 2025, les 39 ports risquent de s'avérer insuffisants, il est question de projeter la construction de 6 nouveaux ports de pêche, dont les sites sont localisés respectivement à Sidi Ouchaâ (Tlemcen), Bousfer (Oran), Cap Djinet (Boumerdès),

El-Kala(Tarf), Béjaïa et Annaba.

Sur le plan financier aidant à la concrétisation de ce schéma, 308,2 milliards de dinars restent à mobiliser, dont 37,6 milliards de dinars, soit 12,2% qui constitueront la part de l'Etat pour réaliser les structures de base. Quant aux 87,8% restants, ils seraient laissés à la charge des investisseurs privés. En matière de production, on vise 53.089 tonnes issues annuellement de l'aquaculture et 221.000 tonnes provenant de diverses variétés de poissons halieutiques. Pour rappel, en 2005, la production piscicole nationale atteignait les 139.500 tonnes.

Pareillement, en matière de développement des exportations hors hydrocarbures, le secteur jouit d'un potentiel considérable représenté par des produits prisés et de haute valeur marchande au niveau international. Ce potentiel est d'ores et déjà perceptible à travers l'analyse de l'évolution des échanges de produits halieutiques et leur comparaison avec ceux des biens alimentaires. En effet, depuis l'année 2000, le secteur est parvenu à un taux de couverture moyen des importations des produits halieutiques par les exportations de près de 50%. D'un autre côté, le secteur participe à hauteur de 17,21% du total des exportations des biens alimentaires.

1-6-2- PLAN AQUAPECHE

Basé sur le bilan exhaustif de fin de quinquas 2010-2014 le projet plan AQUAPECHE 2020 prolonge les actionsréalisées et celles qui restent à finalise Ce plan se base également sur la dynamique insufflée par la nouvellestratégie qui devra orienté le secteur de la pêche et de l'aquaculture à l'horizon 2030, avec un effort prononce dans la mise en place d'un mode de développement pour une pêche responsable et une aquaculture durables en Algérie.

Ainsi le projet de la pêche s'articule autour des axes d'effort cites précédemmentà savoir :

- ✓ Axe 1: Promotion des filières de la Pêche et de l'aquaculture orientée vers l'intégration et ladurabilité et favorisant la création d'emplois.
- ✓ Axe 2: Amélioration de l'approvisionnement du marché domestique avec des produitsdiversifiés, de meilleure qualité et plus accessibles pour le consommateur.
- ✓ Axe 3 :Mise en place de dispositifs d'appui et de soutien adaptés au développement desfilières de la pêche et de l'aquaculture.

- ✓ Axe 4 : Consolidation de la gouvernance et renforcement de la gestion participative et intégration du secteur au développement des capacités de croissance de l'économie productive nationale.

a- Principaux projets privés à l'horizon 2020²⁷

- Modernisation et réhabilitation de 2.500 Bateaux (sur 4.700)
- 600 Projets d'aquaculture Dont:
 - ✓ 190 en off shore.
 - ✓ 410 en aquaculture continentale et saharienne.
- 1900 projets de soutien à la production et à l'outil de production.

b- Investissement de soutien concerne la transformation des produits de la pêche 2014-2020

50 projets répartis comme suit :

- ✓ Traitement de coquillage : 4 projets
- ✓ Centres d'expédition : 10 projets
- ✓ Unités de conditionnement : 14 projets
- ✓ Unités de conserverie : 8 projets
- ✓ Unités de salaison et fumage : 5 projets
- ✓ Unité d'emballage : 4 projets
- ✓ Réhabilitation des conserveries : 5 projets.

c- Principaux résultats attendus à l'horizon 2020

- ✓ Atteindre 200 mille tonnes de production
- ✓ Création 40.000 postes d'emplois et préserver les 82.000 qui sont actuels
- ✓ Atteindre le chiffre d'affaire de 110 milliard de DA

1-7- Actions et mesures

Le Ministère, dans le cadre de sa stratégie de développement, œuvrera à concrétiser les actions et mesures suivantes :

²⁷ Source : MPRH

- ✓ Une exploitation optimale et rationnelle de tout le potentiel halieutique, dans le cadre du développement durable tel qu'inscrit dans le code de conduite pour une pêche responsable :
- Le développement d'une industrie aquacole.
- La diversification des sources d'approvisionnement du marché en produits halieutiques, par type de pêche et par nature d'activité, en procédant à :
- ✓ L'injection de nouvelles unités de pêche modernes et plus performantes.
- ✓ développement de la production des ressources halieutiques spécifiques
- ✓ développement de la production des ressources halieutiques spécifiques (algues, oursins, lamellibranches côtiers,...).
- ✓ La formation, le perfectionnement et le recyclage du personnel marin par rapport aux nouvelles avancées techniques et technologiques que connaît le secteur et notamment en matière de prospection et de détection des ressources halieutiques, d'utilisation des équipements de navigation et de télédétection.
- La réhabilitation, le renouvellement et la modernisation de la flottille de pêche
L'aménagement et la réalisation de nouvelles infrastructures d'accueil des activités de pêche et optimisation de l'exploitation des Infrastructures et superstructures existantes.
- La mise en place d'un tissu industriel en amont et en aval par la réalisation de :
- ✓ Halles à marées pour la vente en gros des produits halieutiques
- ✓ Complexes de froid.
- ✓ Unités de transformation, de conditionnement et de distribution.
- ✓ Unités de construction et de réparations navales.
- ✓ Unités d'usinage, de fabrication et de distribution des équipements et matériels de pêche.

L'amélioration de l'encadrement administratif, juridique, scientifique, technique et professionnel de toutes les activités socio-économiques du secteur.

Après avoir donné une image que nous espérons complète du secteur de la pêche et de l'aquaculture, nous essayerons dans ce qui suit de démontrer l'importance socioéconomique de ce secteur.

Section 2 : Le rôle socio-économique de l'activité de la pêche en Algérie

Comme nous l'avons souligné précédemment le secteur de la pêche, constitue dans

le contexte actuel de relance économique, un creuset ou gisement non négligeable en termes d'essor économique. Ainsi, le ministère de la pêche et des ressources halieutiques vise l'instauration d'une véritable économie de la pêche sur la base d'une refondation globale.

En effet, ce secteur offre à l'Algérie des retombées socio-économiques de toute première importance et constitue l'un des secteurs de l'économie nationale. Et la richesse qu'il génère, ce secteur est considéré par le Gouvernement comme stratégique non seulement pour remédier aux problèmes de déséquilibre macro-économiques, mais aussi pour contribuer de façon dynamique au développement du pays en termes :

- ✓ d'emplois (plus de 64200 emplois directs et indirects)
- ✓ De sécurité alimentaires et d'apport en protéines animales²⁸. En 2012, la consommation en poissons a été estimée par le (MPRH) en moyenne à 5,1 kg/habitant/an et de 6 kg/habitant/an en 2012 avec une variation de 0.8 à 8.5 kg/habitant/an selon les zones.
- ✓ de revenu, mais aussi d'effet d'entraînement sur les autres volets de l'économie nationale.

Aussi, depuis la fin des années 1999, des politiques sectorielles mises en place s'articulent autour de quatre objectifs principaux :

- l'aménagement et la gestion de la ressource en s'appuyant sur la recherche et la surveillance et par une meilleure régulation de l'accès à la ressource.
- l'intégration du secteur à l'économie nationale par la valorisation en Algérie des produits pêchés et la promotion des exportations, la promotion de l'emploi, de la formation professionnelle et par le développement des infrastructures.
- Le renforcement du cadre institutionnel du secteur par l'adéquation structures, institutions et missions.
- La préservation de l'environnement marin et de la sécurité maritime.

Ces quatre objectifs se résument à **la gestion durable du secteur** et à **sa meilleure intégration à l'économie du pays**

²⁸L'apport du poisson à la ration alimentaire en protéine de la population algérienne varie considérablement d'une région à l'autre et représente 15 à 20 % des apports totaux de protéines animales

2-1- Les effets économiques induits par l'activité de la pêche

L'activité de pêche induit des effets économiques indirects en amont (construction navale, équipement, fourniture de carburants, secteur bancaire....) et en aval (transformation, commercialisation, distribution...) de la filière, tant en termes de création de richesses que de création d'emplois. Différentes méthodes d'évaluation des effets économiques du secteur de la pêche existent, fondées sur le concept de filière (méthode des effets, analyses en termes d'input-output...).

Cependant, la question des effets économiques induits n'est traitée dans le présent travail que sur la base de la présentation de quelques indicateurs.

Un indicateur couramment utilisé pour évaluer les effets économiques induits par la pêche est le nombre d'emplois créés en amont et en aval de la filière. Cette information est cependant toujours difficile à obtenir, et pose souvent des problèmes quant à sa validité. Dans les pays où l'on a des indications, le ratio emplois indirects / nombre de pêcheurs varie entre 20% et 80%. On peut faire une hypothèse selon laquelle le ratio s'établit en moyenne régionale à environ 50%. En extrapolant, la filière de la pêche en Algérie pourrait ainsi générer environ 420 000²⁹ emplois totaux, dont 64 620 emplois directs dans la production.

Un autre indicateur pertinent pour évaluer les effets économiques induits est la création de valeur ajoutée dans les activités associées à la pêche. Les informations dans ce domaine sont quasi-inexistantes en Algérie, ou alors très difficilement disponibles. Les études fondées sur le concept de filière devraient être de plus en plus développées dans le domaine de la pêche, en particulier dans le cadre de l'étude des effets économiques et sociaux induits par les mesures de régulation de l'effort de pêche et de contrôle des capacités. En Algérie, seuls quelques centres de recherche conduisent des travaux dans ce domaine. On peut citer par exemple les résultats de travaux récents conduits par le **CNRDPRA**.

Par ailleurs, la pêche en Algérie a des retombées économiques sur des filières autres que celles de la pêche. On peut mentionner à titre d'exemple la contribution de la pêche dans l'aménagement du littoral et le développement de l'activité touristique. Ces effets induits sont néanmoins difficiles à évaluer. La question du rôle socio-économique de l'activité de la pêche, nous la traité aussi à travers la présentation de statistiques concernant ce secteur et dont notre objectif est de mettre en relief le potentiel de la wilaya de

²⁹ Source : MPRH

boumerdes objet de notre étude.

La contribution effective de ce secteur peut être appréciée :

A- En termes de Production

L'analyse de la production halieutique nationale toutes espèces confondues, montre trois périodes bien distinctes :

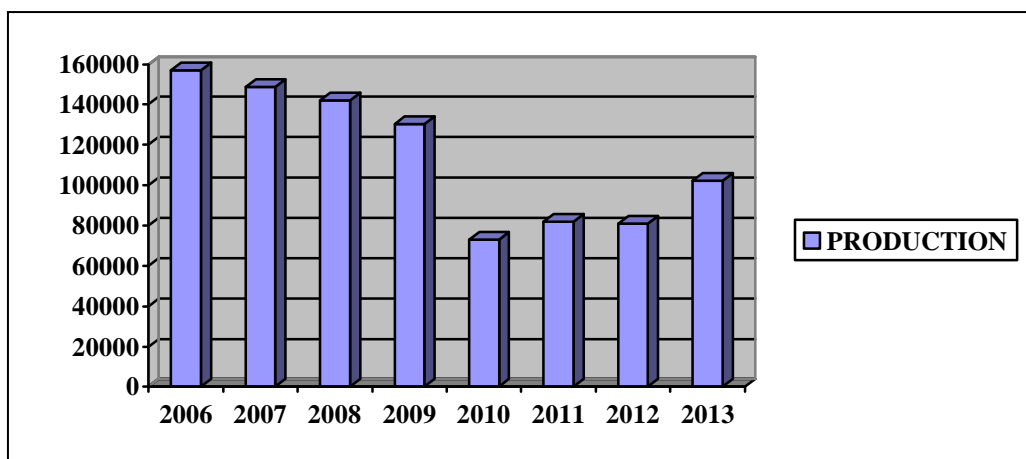
- ✓ la première allant de 1990 à 1994, marqué par un accroissement continu de la production. Elle est passée de 91 mille tonnes à 135 mille tonnes.
- ✓ De 1995 à 1999, la production nationale connaît un fléchissement très remarquable. L'année 1999 marquait la production la plus faible sur toute la décennie. Dans cette année la production totale retombait à près de 98 milles tonnes.
- ✓ La troisième phase coïncidait avec la création du Ministère de la pêche et des ressources halieutiques (**MPRH**). Cette phase allant de 2000 à 2012 est caractérisée par un accroissement rapide de la production nationale le tableau ci-dessus nous donne l'évolution de la production de la pêche en Algérie entre 2006-2013.

Tableau-5: Evolution de la production de la pêche entre 2006 et 2013

ANNEE	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
PRODUCTION	157021	148842	142035	130120	73084	81902	80902	102220

Source: MPRH 2014

D'après ces données, on peut lire que la production totale de poisson de capture (toutes pêcheries maritimes et continentales confondues) est environ 102220 t/an en 2013 soit une baisse de près de 35% sur la période (2006-2013). Le schéma suivant nous permet de mieux visualisé l'évolution de la production sur cette période 2006-2013.



Graph 1: Evolution de la production halieutique en Algérie entre 2006 et 2013

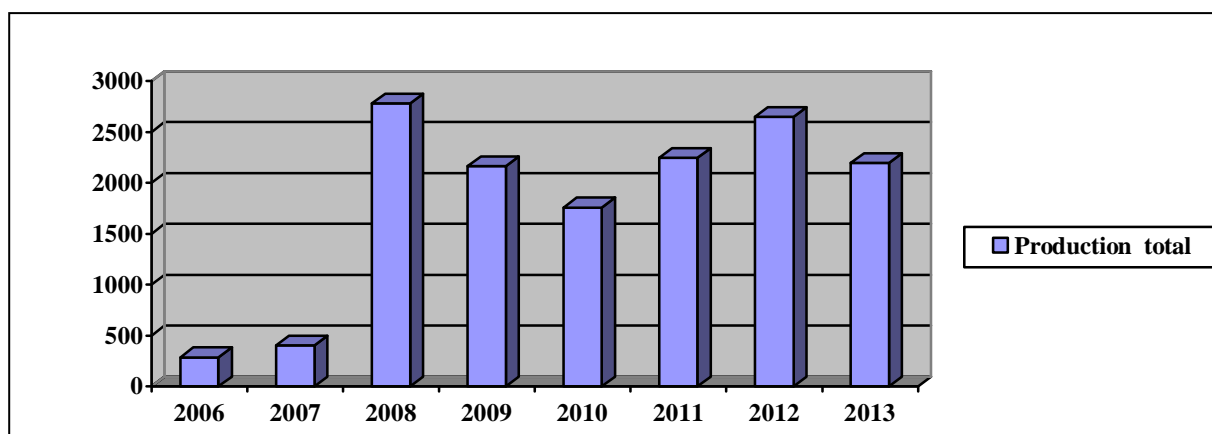
Sur ce volume de production globale, l'aquaculture (marine et continentale), avec une production estimée à environ 2193 t/an en 2013, contribue à hauteur de 1.65%. Pour notre pays, l'enjeu économique que constitue le développement de l'aquaculture par rapport à la pêche est néanmoins important, quand on sait que le ratio n'est que de 1.65%. On s'attend, à ce que ce ratio augmente étant donné les mesures prises pour développer (ex. budget alloué à la recherche, mesures/incitations financières...).

Quant à la production aquacole et continentale, elle a enregistré une augmentation de près de 16% entre 2011 par rapport à l'année 2012.

Tableau-6: Production aquacole et pêche continentale

ANNEE	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Production total	288	405	2780	2163	1759	2246	2648	2193

Source: MPRH 2014



Graphe -2 : Evolution de la production aquacole et pêche continentale en Algérie.

Les principaux sites de production aquacole et pêche continentale sont :

- ✓ **Lac Mellah**
- ✓ **Lac Oubeira**
- ✓ **Lac Tanga et Mefragh**
- ✓ **ONDPA**
- ✓ **Ain Taya (Mytiliculture)**
- ✓ **Barrages**

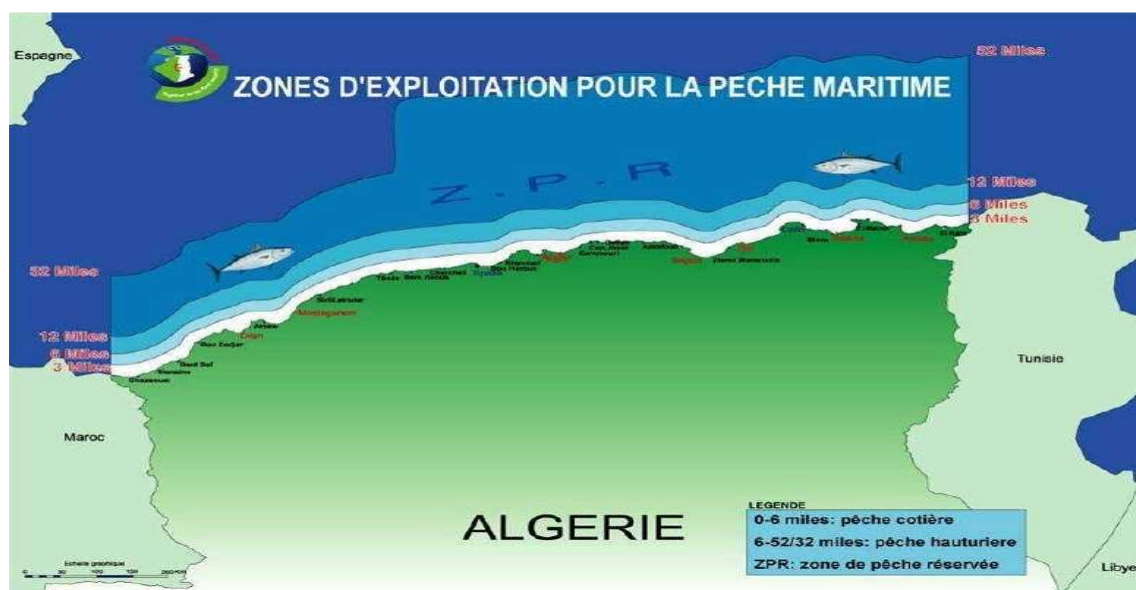
A l'échelle mondiale, les prévisions de la FAO indiquent l'importance croissante de la production issue de l'aquaculture, par rapport à celle issue de la pêche. Elle était de 12% en 1990, passant à 23% en 1997 et on l'estime en 2011 à plus de 35%. Elle devrait atteindre les 50% à l'horizon 2025-2030.

B- En termes de flottille de pêche

Les principales productions de la pêche algérienne sont réalisées par une flottille réparties en trois segments principaux à savoir :

- a- **Les chalutiers** : Ces navires d'une jauge brute comprise entre 25 et 100 tonneaux, utilisent les arts traînants sur des profondeurs allant de 50 à 500m non accidentés. destinés, principalement à la capture du poisson demersal (ou poisson du fond) appelé communément «**poisson blanc**».
- b- **Les sardiniers (senneur)** : cette catégorie de navires jaugeant entre 05 et 25 tonneau destinés à la capture du poisson pélagique (ou de surface) appelé également «**poisson bleu**» à savoir la sardine, l'allache, l'anchois la melva, la bonite et le maquereau ...
- c- **Les petits métiers** : appellation locale qui désigne les petites embarcations moins de 12 m de longueur et d'une jauge brute allant de 01 à 05 tonneaux Ces métiers sont destinés, principalement à la pêche de l'espadon et des Sparidés.

La figure ci-dessous visualise les zones d'exploitations pour la pêche maritime.



Source: MPRH

Figure 5 : les zones d'exploitations pour la pêche maritime en Algérie

L'évolution de la production nationale est liée, bien évidemment à l'évolution de la flottille de pêche. Le nombre de navires a triplé entre 1990 et 2013, passant de 1584 à 4580 navires³⁰ (tous types de pêche confondus), soit une évolution de 189%. Le tableau suivant illustre l'évolution de la flottille de pêche sur la période 2006 - 2013.

Tableau 7: Le développement de la flottille nationale est comme Suit :³¹

	Année 2006	Année 2007	Année 2008	Année 2009	Année 2010	Année 2011	Année 2012	Année 2013
Chalutiers	435	476	487	494	502	512	521	526
Corailleurs	12	12	11	11	11	11	11	11
Sardiniers	906	972	1039	1077	110	1143	1202	1231
Petite métier	2825	2972	2897	2395	2561	2646	2665	2796

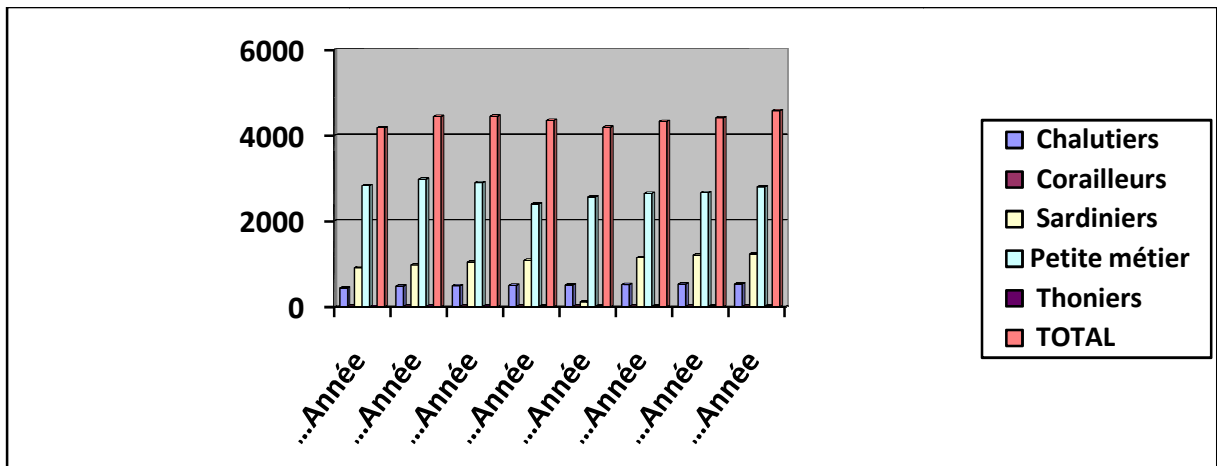
³⁰ Source :MPRH

³¹Source : MPRH 2014

Thoniers	1	9	11	15	15	15	15	16
TOTAL	4179	4442	4445	4352	4191	4327	4414	4580

Source : MPRH

D'après les données du (tableau.7), on n'a enregistré que la flottille de pêche nationale arrêtée à la fin de 2013 est de 4580 unités dont 526 chalutiers, 1231 sardiniers, 2796 petits métiers et 16 Thoniers, enregistrant ainsi une légère augmentation de 3.5% par rapport à 2012. Toutefois, une croissance de près 10% a été enregistrée entre 2013 par rapport à 2006. Les graphes suivants, nous permettront de mieux visualiser ces statistiques.



Graph 3 : Evolution de la flottille par types de métiers (2006-2013)

On note que l'évolution de la flottille de pêche nationale est le résultat d'une série d'actions de développement entreprise par le ministère de la pêche et des ressources halieutiques notamment au titre des programmes ci-dessous :

- Dans le cadre de la convention de coopération établie entre le ministère de la pêche et celui de la solidarité nationale : Le programme d'acquisition d'embarcations de pêche de type petits métiers au profit des pêcheurs les plus démunis a contribué à concurrence les 1247 unités dans l'augmentation de l'armement nationale.
- dans le cadre du plan de la relance économique : En général, la flottille de pêche algérienne est caractérisée par son état vétuste et, particulièrement, par un taux d'immobilisation très élevé qui s'explique par la difficulté de s'approvisionner de la pièce de rechange sur le marché national et par des difficultés de financement.

C- En termes de ration de consommation alimentaire

La consommation de poisson en Algérie est d'environ 6 kg/an/hab. pour l'année 2012. Elle est proche du seuil minimal recommandé par FAO qui est de 6.2 kg /an/hab. mais en dessous des moyennes internationales. A titre de Comparaison, la moyenne de la consommation mondiale est de 15,7 kg/an/hab. De la consommation méditerranéenne est de 12 kg/an/hab., de la consommation des pays arabes est de 6,3 kg/an/hab. alors que celle des pays du Maghreb fluctue entre 8 et 10 kg/an/hab.

Malgré la disponibilité et le renouvellement des ressources biologiques marines, elles nécessitent cependant une valorisation et une préservation, de façon à assurer une exploitation pérenne et un développement harmonieux, pour une disponibilité continue et donc sa participation à la sécurité alimentaire et au développement économique et sociale de notre population.

Selon les estimations de la FAO, la disponibilité apparente de poisson est égale (production de poisson - produits non alimentaires + importations - exportations), donc l'objectif attendu est d'augmenter la production pour atteindre au moins le ratio minimal fixé par FAO.

La contribution des produits issue de la pêche à la couverture des besoins en protéines animales en Algérie est faible. Elle est en effet estimée proche à 6% en 2013.

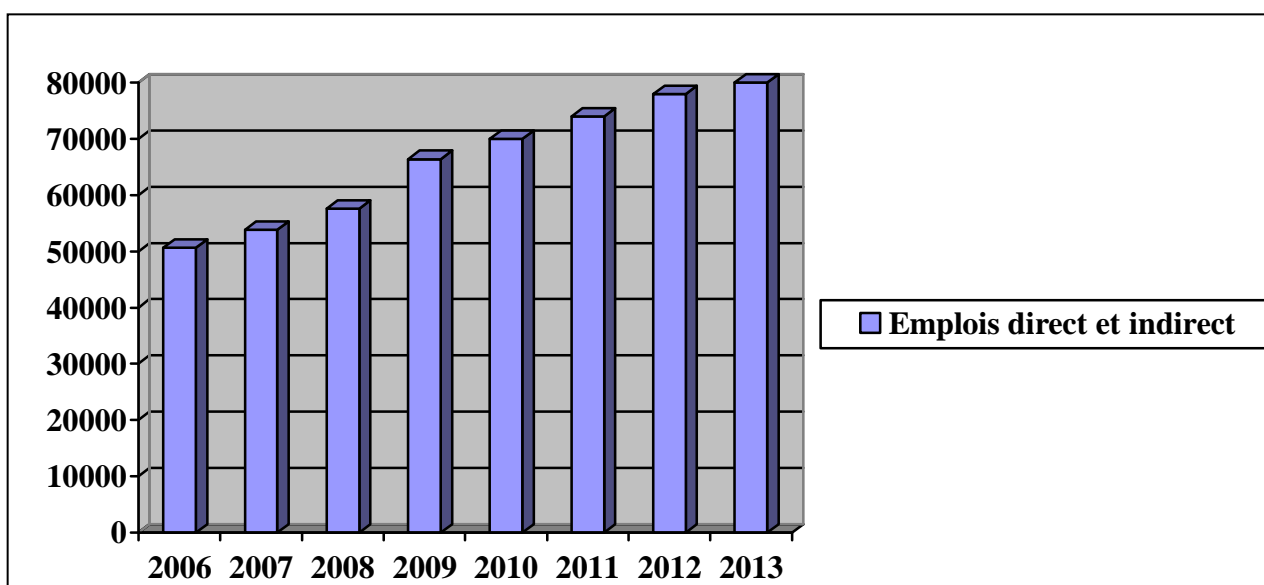
D- En termes d'emploi

Comme toute activité économique l'activité de la pêche contribue à l'édification de l'économie de notre pays à travers l'offre de nombreux d'emplois, environ 80000 emplois directs (selon la MPRH) et une population dépendante de 43469 emplois. Ces emplois concernent les transformateurs de poisson, les constructeurs d'engins de pêche, les mareyeurs, les convoyeurs... etc. Il n'a pas été possible de trouver des statistiques sur l'emploi indirect généré par cette activité. Le tableau suivant nous donne l'emploi sans distinction :

Le tableau 8: l'évolution de l'emploi direct et indirect de l'activité de la pêche en Algérie :

ANNEE	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Emplois direct et indirect	50665	53853	57600	66400	70000	74000	78000	80000

Source: MPRH 2014



Graph 4 : l'évolution de l'emploi direct et indirect de l'activité de la pêche en Algérie

Par ailleurs la part du secteur des pêches dans la population active n'est connue avec exactitude, des évaluations n'existent pas. Cependant, à titre indicatif le ratio : nombre de pêcheurs / population active est en général inférieur ou égal à 1%. Autrement dit, l'activité de la pêche est pourvoyeuse d'emplois directs et indirects, qui peuvent s'avérer précaires dans la mesure où ils dépendent de la disponibilité des ressources halieutiques et aussi parfois des conditions climatiques.

a- Les catégories de professionnels dans le secteur de pêche

L'équipage à bord des navires de pêche, se distingue par trois catégories de professionnels :

- ✓ Les patrons de pêche.
- ✓ Les mécaniciens.

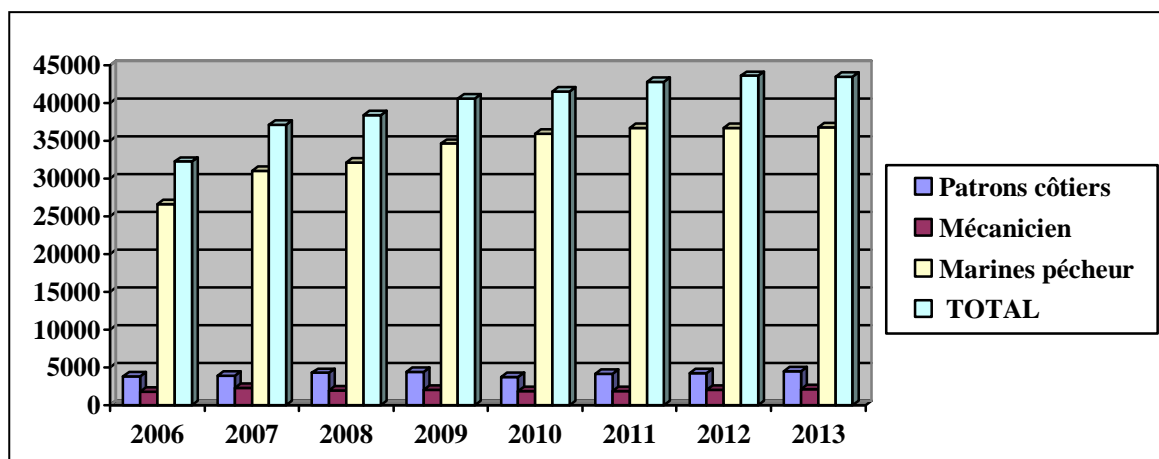
✓ Les marins pêcheurs.

L'évolution de ces trois catégories se trouve consignée dans le tableau suivant:

Tableau9 : Population maritime selon les catégories professionnelles dans le secteur de pêche :

Année catégorie	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Patrons côtiers	3846	3864	4284	4381	3699	4169	4247	4516
Mécanicien	1772	2262	1989	2048	1890	1860	2024	2135
Marines pêcheur	26628	31031	32146	34615	35955	36731	36731	36818
TOTAL	32246	37157	38416	40615	41544	42760	43600	43469

Source: MPRH 2014



Graph 5 : Evolution Population maritime selon les catégories professionnelles dans le secteur de pêche

Au niveau national, le collectif marin qui comptait 25066 embarqués en 2000, est passé à environ 43469 inscrits en 2013, soit une évolution de 84% entre les deux dates.

b- Population maritime

La population maritime en 2013, a connu une baisse de plus de 0.3% par rapport à l'année 2012, enregistrant ainsi une diminution de 131 emplois directs et indirects.

E- En termes création de la richesse

La création de la richesse par un secteur, et par conséquent de sa contribution au PIB d'un pays, correspond à la valeur ajoutée brute (VAB) créée par le secteur, globalement au chiffre d'affaires (CA) moins les consommations intermédiaires (CI). Cette information est cependant, difficile à obtenir. La statistique disponible donne la contribution du secteur de la pêche et de l'aquaculture par rapport au PIB et est généralement inférieure à 1%.

Au regard des ressources halieutiques et aquacoles renouvelables et des programmes financiers et physiques arrêtés, les activités de la pêche et de l'aquaculture on connu par la suite et devrait connaitre un saut qualitatif et quantitatif pour répondre aux attentes de création de richesses et d'emploi et satisfaire les besoins alimentaires.

Ces ressources, potentiellement appréciables en termes de revenus, avec des ventes brutes moyennes (du producteur au mandataire) estimées à 20 milliards de DA par an, constituent un revenu non négligeable pour les villes côtières. On estime, que 100.000 familles vivent exclusivement de la pêche en Algérie. A l'horizon 2025, avec l'apport de l'aquaculture et la gestion optimale du stock des ressources halieutiques, la contribution sectorielle au PIB sera plus significative. Elle pourra être évaluée après l'adoption des schémas directeurs sectoriels à 2025.

Les études sur la contribution de la pêche dans l'économie locale (ex. zone côtière) sont rares, pourtant elle aurait été utiles pour apprécier la contribution du secteur au développement local, bien plus que sa contribution au PIB.

F- En termes de réduction de la pauvreté

La plus grande inconnue de la filière pêche concerne justement la viabilité sociale qui concentre en fait tous les indicateurs à même d'évaluer la réduction de la pauvreté et d'apprécier ainsi le développement social induit par le secteur. Donc pas de statistiques sur la population totale liée à la pêche, et ayant accès aux soins de santé, à l'éducation et au logement, les revenus de la pêche, ... bref sur l'amélioration du niveau social des populations exerçant dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture.

G- En termes d'exportation

Avant d'aborder les exportations, nous jugeons utiles d'aborder aussi les importations qui sont relativement importantes dans notre pays. Les statistiques sont extraites de l'Annuaire statistique de la MPRH pour l'année 2014.

Concernant **les importations**, elles ont enregistré une augmentation passant de 16445.6 tonnes en 2006 à 30883 tonnes en 2013 même la valeur des importations est passée de 1775.79 millions de DA en 2006 (équivalent de 24.33 millions de dollars) à 6686.8 millions de DA (équivalent de 84 millions de dollars) en 2013 (voire le tableau ci-après).

Tableau 10.: Les importations de secteur de la pêche

ANNEE	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Quantité en tonnes	19445.6	18040.5	18200.9	28054.4	25552	29173	36094	30883
Valeur en million da	1775.79	1506.14	2038.21	3864.2	3027.9	4267.1	6737.7	6686.8
Valeur en million dollar	24.33	21.71	31.38	53.38	40.7	58.6	58.6	84.2

Source: MPRH 2014

S'agissant des exportations, de 2006 à 2013, elles ont connu une baisse continue passant de 2109 tonnes (équivalent de 870 millions de DA) en 2006 à 1226 tonnes en 2013 (équivalent de 377.7 millions de DA). Les exportations ont donc presque baisse de la moitié sur la période. Le graphe ci-dessous permet de saisir cette différence dans le rythme des échanges avec l'extérieure sur la période 2006-2013.

Tableau 11 : les exportations de secteur de la pêche

ANNEE	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Quantité en tonnes	2109.21	2186.15	3121.6	2124.04	1696	1494	1638	1226
Valeur en million da	870.07	843.9	975.68	702.06	509.9	490.9	507	377.7
Valeur en million dollar	11.92	12.16	15.11	9.65	6.9	6.7	6.5	4.8

Source: MPRH 2014

Evidemment, notre balance commerciale tout au long de cette période (2006-2013) est restée déficitaire, comme le montre le tableau

Tableau 12: la variation de la balance commercial du secteur de la pêche

ANNEE	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Valeur million da	-676.62	-662.24	-1062.5	-3162.1	-2518	-3776.2	-6230.7	-6309.2

Source: MPRH 2014

Ainsi, l'Algérie est un pays importateur de produits de la pêche même si la grande quantité de poisson disponible à la consommation provient de la production locale. Selon les données sur la disponibilité apparente et sa composition. Il ressort que sur une quantité de produits de la pêche mise en Consommation en 2013, la grande partie (soit 80%) provient de la production locale et 20 % sont des importations.

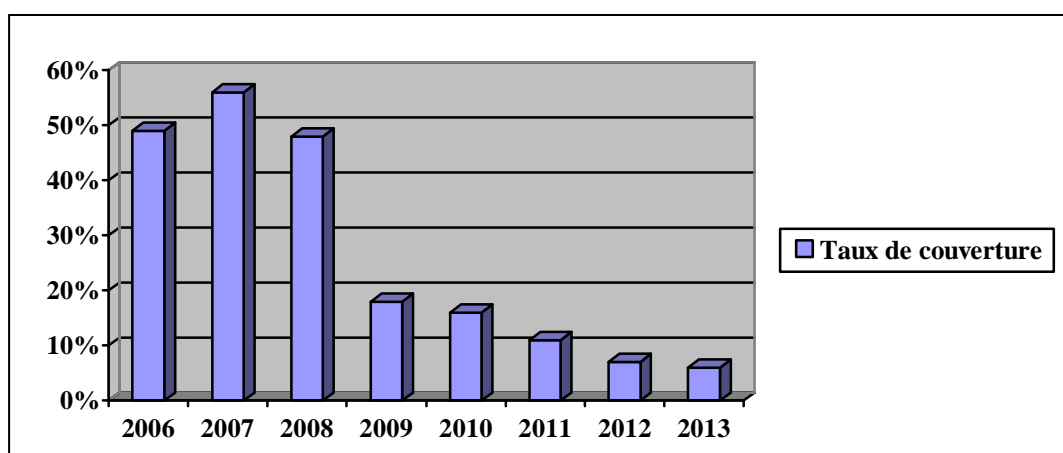
Le taux de couverture est un indicateur économique qui constitue un outil d'analyse du commerce extérieur, il représente l'autre face de la balance commerciale. Lorsque ce dernier est excédentaire le taux de couverture est supérieur à 100 % et inversement lorsque la balance commerciale est déficitaire le taux de couverture est inférieur à 100%. Le tableau

suisvantmontre les évolutions du taux de couverture dans le secteur de la pêche en Algérie durant la période 2006-2013.

Tableau 13:L'évolution du taux de couverture dans le secteur de la pêche (2006-2013)

ANNEE	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Taux de couverture	49%	56%	48%	18%	16%	11%	7%	6%

Source: MPRH 2014



Graph 6 : L'évolution du taux de couverture dans le secteur de la pêche (2006-2013)

D'après les données de ce tableau nous pouvons conclure que l'évolution annuelle du taux de couverture durant la période de 2006-2013, laisse apparaitre un grand écart entre les importations et les exportations même si on observe une amélioration en 2006. Cette amélioration n'a pas duré et on enregistre le plus mauvais taux de couverture en 2013 (6%).

Aussi, l'Algérie cherche à durcir sa surveillance sur les exportations de poissons, afin de mieux approvisionner son marché intérieur. la priorité étant donnée à l'approvisionnement du marché national et local.

Ce choix est dicté par la hausse de la consommation interne, qui est passée de 89 000 tonnes en 1999 à 140 000³² tonnes en 2014. Cette augmentation a été satisfaite par une augmentation des importations de poissons, comme nous avons mentionné plus haut.

Quant à nos exportations, elles sont destinées principalement à notre première

³² Source : MPRH 201

partenaire commerciale à savoir l'Union européenne. Elles sont passées de 2106.6 tonnes en 2006 pour une valeur de 870 millions de dinars (11.92 millions dollar) à 1226 tonnes en 20013, pour 377.7millions de dinars (4.8 millions dollar). A ce sujet, voir les tableaux ci-dessous qui donnent la distribution géographique de nos échanges concernant les produits de la pêche en 2013.

Tableau 14 : Partenaires à l'importation

Pays	Espagne	Argentin	Panama	Maroc	Seychelles	Autres
%	24.01%	12.93%	18.08%	6.79%	14.03%	24.16%

Source: MPRH 2014

Tableau 15 : Partenaires à l'exportation

Pays	Espagne	Italie	Tunisie	Autre
%	79.81%	9.30%	6.78%	4.02%

Source: MPRH 2014

L'Algérie, qui envisage de réserver l'exclusivité de l'exploitation de la Ressource halieutique aux pêcheurs nationaux, avec des prises devant s'établir autour des 221 000 tonnes par an jusqu'en 2025, Reste malgré tout à la traîne par rapport aux voisins. La Tunisie s'enorgueillit d'une production atteignant 650 000 tonnes par an, tandis que la production dusecteur marocain de la pêche s'élève à plus d'un million de tonnes.

Conclusion

Depuis l'indépendance, le secteur de la pêche a subi une instabilité statutaire du fait de son rattachement à plusieurs départements ministériels. Cette situation a ainsi limité la nature particulière de l'intervention de l'état qui s'est caractérisée par des soutiens et encadrements conjoncturels d'où une prise en charge insuffisante du secteur de part le passé. Partant de ceConstat le gouvernement conscient de l'importance du secteur dans l'économie national de par sa contribution socio-économique a érigé le secteur le 25 décembre 1999 en département ministériel à part entière.

Cet aperçu sur les caractéristiques de l'activité de pêche en Algérie, nous sera certainement utile pour exposer les caractéristiques de cette activité dans un espace donné à

Chapitre II : La place de l'activité de la pêche et de l'aquaculture en Algérie

savoir la wilaya de boumerdes dans le chapitre qui suit et ce afin de tenter de saisir son rôle en tant qu'outil de développement territorial de cette wilaya.

Chapitre III

L'impact de l'activité de la pêche

Introduction

Dans ce dernier chapitre et pour bien saisir le poids et le rôle de cette activité dans le développement territorial de la wilaya de boumerdes, objet d'étude, on va tout d'abord commencer par présenter un diagnostic sur le potentiel socio-économique de cette wilaya pour la faire connaître puis nous aborderons le secteur de la pêche et de l'aquaculture et sa contribution au développement de cette wilaya.

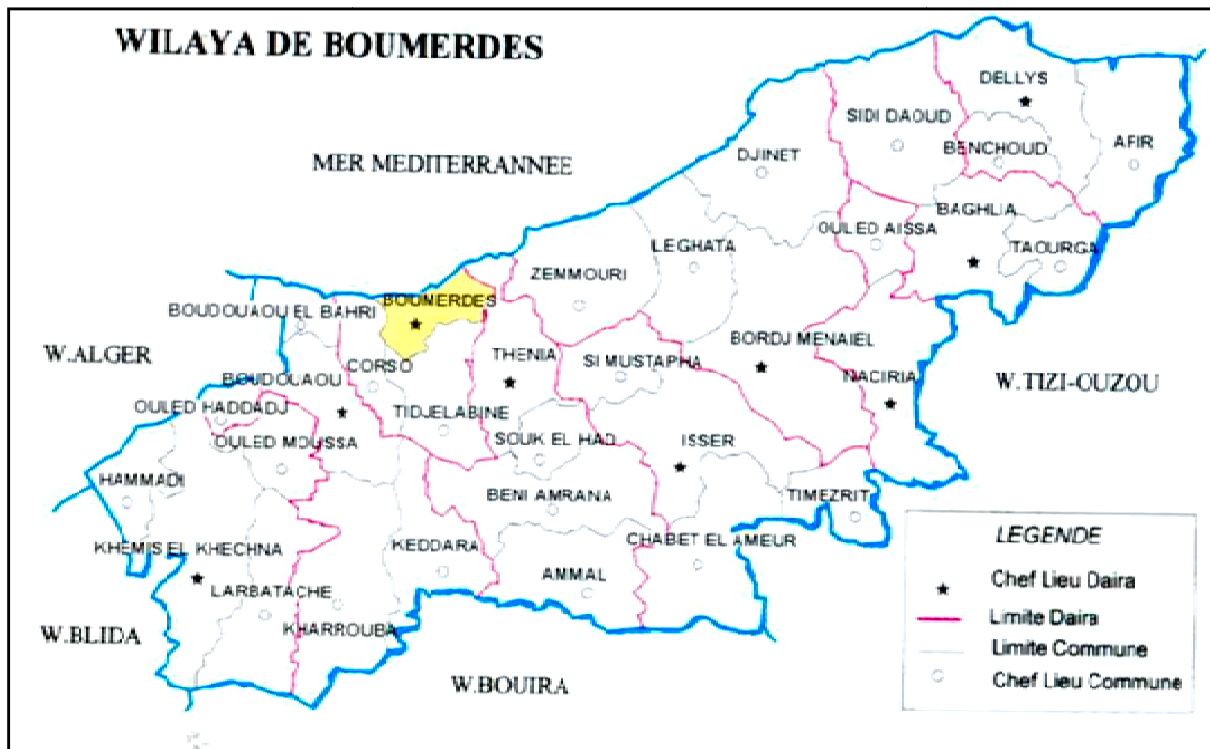
Section 1 : Diagnostic du potentiel socio-économique de la wilaya de Boumerdes

Pour appréhender la situation socio-économique de la wilaya et voir les interactions population et activités économiques nous commencerons par une présentation du milieu d'étude, aussi faisons en premier une appréciation de la dynamique démographique qui est incontestablement liée à la dynamique économique qui sera examinée plus loin.

1-1- Présentation de la wilaya

La wilaya de boumerdes est une wilaya côtière du centre dupays, elle s'étend sur une superficie de 1456,16 km² avec environ 100km de profil littoral allant de cap de Boudouaou el bahri à l'ouest, à la limite Est de la commune d'afire elle est délimitée :

- ✓ Au nord par la méditerranée
- ✓ à l'ouest par la wilaya d'Alger, Blida
- ✓ à l'est par la wilaya de tiziouzou
- ✓ au sud par la wilaya de bouira



Source: DPAT

Figure 6 : Wilaya de Boumerdes limites administrative

La wilaya de Boumerdes compte actuellement 32 communes réparties sur 09 Diarra, Boumerdes, boudouaou, bordj menaiel, baghlia, dellys Isser, khemis el khechna, naciria, Thénia.

La wilaya dispose donc d'atouts économiques non négligeables et de ressources diversifiées dont l'exploitation offre des perspectives de développement économique prometteuses dans les domaines agricole, touristique, industriel et surtout de la pêche. L'économie de cette Wilaya est basée sur ces secteurs, vecteurs de la dynamique de croissance et de la Création de la richesse.



Figure 7: Localisation de la wilaya de Boumerdes

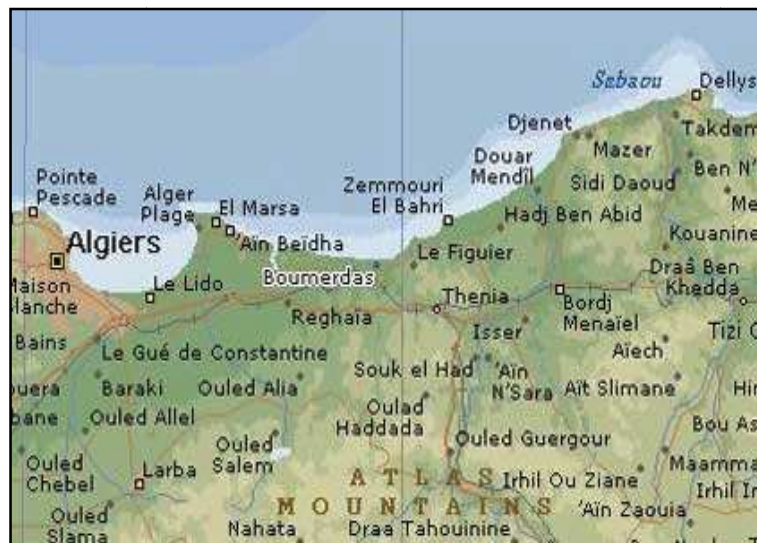


Figure 8 : La wilaya de Boumerdes

Source: DPAT

1-2-Diagnostic démographique

Depuis l'indépendance la population de la wilaya de boumerdes ne cesse de croitre avec un rythme d'accroissement annuel moyen estime à 2.33%. Cette wilaya compte à la fin 2015une population de 946419 la densité de la population est égaleà 650 hab/km² cette densité se repartie tout fois de façon hétérogène sur le territoire de la wilaya.

Tableau 16 : la population de wilaya de Boumerdes en 2015

ANNEE 2015		
population	superficie	densité
946419hab	1465.16km ²	650 hab/km ²

Source : D.P.A.T Boumerdes 2015

1-3-Diagnostique économique de la wilaya

1-3-1 - la population active

Au cours de ces derniers années, des effets considérables ont été entrepris dans le domaine de la création d'emplois, aussi les différents réformes économiques à caractère globales ou sectoriel mises en œuvre eu un impact positif en matière de création d'emploi, En effet, la population active dans cette wilaya est estimée 630000 avec un taux d'occupations de 90.2% soit un taux de chômage de 9,8%.

Tableau 17: évolution de la population occupée en entre 2010 et 2015

ANNEE	2011	2015
Population active	635000	698000
Population occupée	573000	630000
Taux d'occupation	90.23	90.25

Source : D.P.A.T Boumerdes 2015

1-3-2 le tissu économique (les PME)

Les petites et moyennes entreprises par leurs investissements et par les emplois qu'elles génèrent jouent un rôle primordial dans le système socio- économique. Elles constituent la base du tissu économique et participent positivement à la croissance économique, à la création d'emplois et au développement territorial. A cet effet, nous voulons analyser et illustrer le rôle de ces PME comme acteur de développement dans cette wilaya.

Dans la wilaya de boumerdes, les PME sont présentes dans toutes les branches d'activité économique : Bâtiment et travaux publics, Chimie caoutchouc plastiques, Hydrocarbures, Industries agro-alimentaires Industries Diverses, Industries du bois et papier, Industries du cuir Industries du textile Matériaux de construction, Sidérurgie

métallurgie (ismme) ces dix secteurs ont regroupé 2933 PMI employant 24796 employés en 2011¹ soit un effectif moyen de 8.5 employés.

Ainsi la wilaya dispose de 6.692 PME² employant 44.422 employés, soit une taille moyenne de 6,6 employés montrant le caractère majoritairement TPE (moins de 9 employés) de ces PME.

Par rapport à la population (802 milles en 2011), le nombre de PME est apparemment au-dessus de la norme qui est d'une entreprise pour 143 habitants (ou 7 entreprises pour mille habitants). La moyenne nationale est d'une entreprise pour 286 habitants (3,5 pour mille habitants). Ce qui montre le dynamisme relatif de la PME dans la wilaya.

Le rôle socio-économique que peut jouer les PME sur un territoire donné est reconnu par tous. En effet, elles contribuent à la création de l'emploi, entraînant une amélioration du niveau de vie de la population grâce aux revenus générés, sans oublier son rôle dans la dynamique du tissu productif de ce territoire. Néanmoins, la contribution des PME exerçant dans la wilaya de Boumerdes est en deçà des potentialités que cette catégorie d'entreprise peut développer en termes de valeur ajoutée, création d'emploi, revitalisation de cette collectivité.

Toutefois, si on prend en compte le critère de la valeur ajoutée, on peut déduire que le système économique local dans cette wilaya repose, essentiellement sur l'exploitation des ressources naturelles notamment sur l'agriculture qui se fait une place de choix dans la création de la richesse, à l'emploi, à la génération des revenus, et la nutrition d'une large catégorie de la population locale de cette wilaya.

Quant³ à la pêche elle est appelée à occuper une place de choix dans la dynamique économique locale grâce aux potentialités que recèle la wilaya de Boumerdes et aussi grâce à l'appui des pouvoirs publics au secteur de la pêche. Nous allons par conséquent porter un intérêt particulier à ce secteur porteur de l'économie qu'est le secteur de la pêche.

¹Source: Direction d'emploi 2012

²Source : direction des PME/PMI

³Ce secteur représente une grande opportunité pour cette wilaya côtière qui recèle des atouts non négligeables en matière des ressources halieutiques, possède un véritable potentiel de production. Ceci fait de ce secteur un autre atout majeur de la dynamique économique dans cette wilaya de centre du pays

Section 2 : La pêche dans la wilaya de Boumerdes

La wilaya de Boumerdes est connue sur le plan national comme étant une wilaya côtière quantitativement et qualitativement riche en poissons et crustacés. Le littoral de la Wilaya de Boumerdes est délimité par la commune d' Afir village de Zaouia à l'Est et de la Commune de Boudouaou El Bahri à l'Ouest. Les activités de la pêche artisanale se concentrent essentiellement entre les isobathes de 10 m à 870 mètres. Avec l'existence des infrastructures accessibles aux embarcations dont deux ports de pêche et l'autre en voie d'achèvement.

Aussi, cette wilaya dispose de tous les atouts à même de lui permettre d'assumer la fonction de pôle régional et national en matière de pêche.

Ce secteur a enregistré ces dernières années une amélioration sensible sur le plan de la production. Selon la direction de la pêche et de l'aquaculture de Boumerdes, la production a été de 8500 tonnes de poissons de différentes variétés en 2015.

Nous abordons dans ce qui suit, plus en détails, les caractéristiques de ce secteur.

2-1-Présentation de secteur de la pêche

Nous commençons par présenter les principales infrastructures dont dispose la wilaya :

2-1-1 Les infrastructures portuaires

La plupart des ports maritimes sont gagnés sur la mer, ils peuvent prendre différents caractéristiques suivant la configuration du site, la nature du fond, leur affectation, les capacités d'accueil,...etc.

La Wilaya de Boumerdes compte deux (02) ports de pêche (Zemmouri et Dellys), 01 port en voie d'achèvement (Cap-Djinet), un (01) abri de pêche et 09 plages d'échouage.

✓ Port de Zemmouri

Le port de zemmouri est situé à 48 km à l'est d'Alger et a 12 km à l'est chef-lieu de la wilaya de boumerdes. La région offre d'énormes perspectives en matière de développement du secteur de la pêche.

Le port dispose d'une capacité d'accueil qui peut accueillir une flottille de pêche artisanale importante avoisinant les 200 unités tout type de métiers confondus (chalutiers, sardiniers et petits métiers). La proximité des deux ports de pêche (Dellys et Cap Djinet).

✓ **Le port de Dellys**

Le port de Dellys a été réalisé en 1925, il est abrité par la pointe de Dellys qui le protège des fortes houles d'Ouest et du Nord. C'est un port mixte (pêche et commerce), Il se situe à 58km du Chef-lieu de la Wilaya de Boumerdes, et à 46km à l'Est de Zemmouri

L'activité de pêche est principale depuis sa création. Le port de Dellys se trouve actuellement dans une situation de saturation.

Les projets d'avenir au niveau du port de Dellys dans le domaine infrastructurel contribuent concrètement à une bonne gestion du port induisant un plan d'amarrage favorable aux armateurs et également aux unités de pêche qui peuvent accoster dans un contexte sécuritaire selon les normes requises.

✓ **Le port de Cap-Djenet**

Le port de Cap-Djenet est situé à 25 km à l'est de chef-lieu de la wilaya, c'est un port en voie d'achèvement d'une capacité de 115 unités de pêche la flottille existante est de 68 unités.

Le port de pêche et de plaisance de Djenet qui est actuellement en phase d'aménagement des structures de soutien à la pêche vient contribuer au progrès d'investissement et jouera un rôle déterminant dans le développement de la région. Il contribuera au développement de la pêche et de l'aquaculture par sa situation géographique favorable (proximité des axes routières) et également grâce aux zones de pêche proche de ce site portuaire.

✓ **Les plages d'échouages**

La wilaya dispose de 9 plages d'échouages en peut citer :

a- Plage d'échouage de Boudouaou El Bahri

Projet destiné pour l'activité des petits métiers, il est géré par le Ministère de la pêche et des Ressources Halieutiques. La plage d'échouage de Boudouaou-El-Bahri est située à 5 Km de la ville de Boumerdes.

b- Sahel Boubouak commune de Sidi-Daoud

On d'un épi au niveau de la plage de Sahel Commune de Sidi-Daoud vise le développement de la petite pêche artisanale et la sécurité des embarcations en accostage au niveau de ce site.

2-1-2 Les structure d'appui

✓ Chantier de construction et de réparation navale

Il existe (05) cinq chantiers de construction et de réparation navals :

1. Médit Pol : de 10 m (sans changement).
2. CORFENAV : est indispensable (Sans changement).
3. Construction et Réparation Saidi : soutien à la pêche.
4. Construction et réparation navale HAMOUCHI Salah au niveau du village de TAKDEMPT Commune de Dellys spécialisé dans la construction et réparation navale des navires de pêche de 4.80 m à 20 m en bois et en fibre de verre.

Actuellement ce chantier s'oriente vers la construction en polyester notamment les embarcations de 12 m (petits métiers) qui sont trop Demandées par les pêcheurs.

5. Chantier de construction et de réparation ZOUANI MOHAMED à la Nouvelle Ville de Dellys spécialisé dans la construction des embarcations en fibre de verre inférieures à 6 mètres.

✓ Les poissonneries

Les poissonneries sont destinées à améliorer l'organisation de la vente au détail, l'hygiène et la distribution du poisson, permettant ainsi une fluidité du réseau de commercialisation des produits de la mer.

La gestion des poissonneries devra être assurée par la Chambre de la pêche et de l'Aquaculture. L'implantation de poissonneries sur le territoire de la wilaya est d'une nécessité absolue car elles représentent un lieu incontournable de transit des produits halieutiques issus des différentes halles à marées. Ainsi, il est prévu la réalisation de quatre poissonneries modernes d'une superficie de 200 m² chacune.

✓ La flottille de pêche dans cette wilaya

D'après les données statistiques fournies par la direction de pêche et des ressources halieutiques (DPRH), on trouve que la situation des flottilles de pêche s'est beaucoup améliorée durant ces dernières années. Deux facteurs ont favorisé cette amélioration. L'application du programme de soutien à la relance économique de ce secteur, et le recours à de nombreux jeunes au Soutien de l'ANSEJ pour acquérir leur propre embarcation de pêche.

Chapitre III L'impact de l'activité de la pêche et de l'aquaculture sur le développement territorial cas de la wilaya de Boumerdes

Tableau18: Répartition de la flottille de pêche immatriculée par port et par type de métier

Type de métier ports	Thonier	Chalutiers	Sardiniers	Petits métiers	total	% de la flottille pêche par port	Plaisanciers	% Plaisanciers Par port
Dellys	01	13	36	132	182	38%	444	44%
zemmoui	/	01	93	112	206	43%	511	50%
Djinet	/	/	/	92	92	19%	56	6%
wilaya	01	14	129	336	480	100%	1011	100%

Source: DPRH de Boumerdes, 2014

2-2 L'effectif marin

Le secteur de la pêche de la wilaya est considéré parmi les secteurs importants en matière de création d'emploi. Durant l'année 2014 la situation est la suivante :

Tableau 19 création d'emploi pour l'effectif marin 2013/2014

Désignation	2013	2014	TOTAL
Marines pêcheurs permanents	2462	64	2826
Marines pêcheurs temporaires	15	199	1781

Source: DPRH de Boumerdes, 2014

2-3 La production halieutique

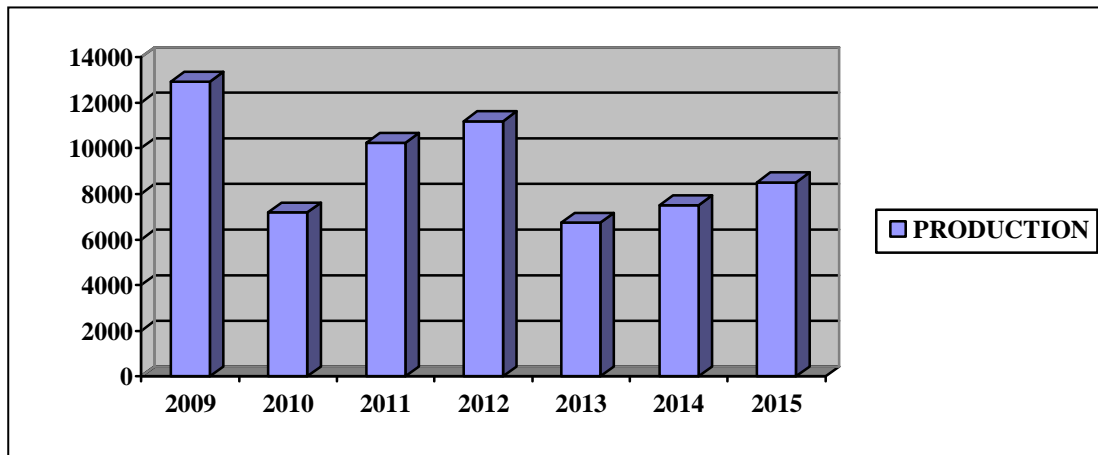
Il s'agit de contribuer à l'amélioration du ratio alimentaire en produit de la pêche pour le rapprocher de la moyenne préconisée par l'OMS (6,2 kg/hab.). La production devrait s'accroître de manière à améliorer le taux de satisfaction du marché local et continuer à dégager des excédents commercialisables hors wilaya (Tizi-Ouzou, Brouira, Alger, Bordj-Bou-Argeridj).

Ainsi la production de poisson a connu une amélioration en 2015 avec une prise de plus de 8.500 tonnes, contre 6736 T en 2013 et 7500 T en 2014.

Tableau 20: évolution de la production halieutique 2009/2015

ANNEE	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
PRODUCTION	12924	7183	10241	11187	6736	7500	8500

Source: DPRH de Boumerdes, 2015



Graph7: évolution de la production halieutique 2009/2015

La grande partie de cette production (soit 90%) est représentée par la sardine et l'anchois, poissons très répandus sur les côtes de la wilaya, soulignant que la plus grande partie de cette prise (soit plus de 2.500 tonnes) a été réalisée durant septembre et octobre derniers avec une moyenne de production quotidienne ayant fluctué entre 70 et 90 tonnes de poisson.

Cette hausse de la production a pour origine l'amélioration des conditions de travail des pêcheurs et les conditions climatiques favorables ayant régné, durant presque toute l'année, qui ont encouragé les marins pêcheurs à intensifier leurs sorties en mer, parallèlement à la bonne exploitation de leurs moyens de production.

2-4 Le secteur de l'aquaculture

L'aquaculture dans la wilaya de Boumerdes connaît actuellement un grand essor en matière de production. Plusieurs plans et programmes de développement ont été élaborés permettant ainsi le démarrage de plusieurs projets d'aquaculture dans différentes filières d'activité.

L'activité aquacole est considérée comme composante complémentaire à celle de la pêche afin de contribuer à la sécurité alimentaire et à la pondération de la pression de pêche exercée sur les stocks halieutiques.

Ainsi la wilaya de Boumerdes possède un potentiel hydrique important représenté par trois grands barrages (Keddara, El-Hamiz et Beni Amrane) et trois petits barrages (Oued Amara, Oued Larbaa et Oued Chender) et aussi un grand nombre de sites exploitables pour l'élevage de moules et d'huîtres. Ces sites sont propices pour la réalisation

de fermes marine, et également des aménagements des embouchures d'oueds (isser et Sebaou) pour le grossissement et l'élevage de la crevette ainsi que la pêche de l'anguille.

La direction de la pêche a élaboré des projets d'investissement pour l'exploitation de ce patrimoine hydrique ses projet sont⁴ :

PROJETS	
Projets en cours	Projet d'élevage de moule en filière sub-surface au lieu-dit SGHIRAT, commune de Thénia d'une capacité de 120 tonnes
	Projet d'élevage de loup de Mer et Daurade en Bassin (BMD-PECHE) au lieu-dit SGHIRET, commune de THENIA d'une capacité de 200 tonnes
	Projet d'élevage de loup de Mer et daurade en cages flottantes (AQUA-Souanine) au lieu-dit Dar Lahdjer commune de Dellys d'une capacité de 100 tonnes
	Projet d'élevage et de conditionnement de TILAPIA ROUGE (Aqua-boat) au niveau du barrage de Naciria avec composante touristique d'une capacité de 100 tonnes
Projets en production	Projet d'élevage de Loup de Mer et Daurade en cage flottantes (HYPONE AQUACOLE) au lieu-dit Zemmouri El Bahri d'une capacité de 600 tonnes
	Projet de production de Loup, daurade et sole en bassins « ONDPA CAP-DJINET » d'une capacité de 1600 tonnes

Le but de développer de cette activité an tant que composante complémentaire à celle des pêches contribuées à la sécurité alimentaire et à la pondération de la pression de pêche exercée sur les stocks halieutiques.

2-5 le soutien à l'investissement

La cadence d'investissement a Conner une dynamique à travers les programmes de la relances économiques d'un cote et les programmes de développements économiques sectoriel de la pêches maritimes et de l'aquaculture et de l'autre.

⁴Source: DPRH de Boumerdes,

Le secteur a bénéficié de 37 projets au titre du Fonds national de développement de la pêche et de l'aquaculture (FNDPA), pour un montant Global de 1,3 milliard de dinars, dont 4,14 millions de dinars de subvention de l'état Les 37 projets subventionnés, selon leur nature, concernent l'acquisition de bateaux (19), la réhabilitation du matériel de pêche (14), la construction et la réparation navale (2), le froid (1) et les projets intégrés (1). Cependant, 26 projets seulement ont été réalisés : 17 pour l'acquisition de bateaux, 8 pour la réhabilitation et matériels de pêche et un seul projet intégré. Ce qui a permis la création de 430 postes d'emplois.

En matière de commercialisation du matériel de pêche, 8 points de vente sont éparpillés sur les trois localités: Dellys (5), Zemmouri (2)⁵ et Cap Djinet (1). Boumerdes approvisionne le marché à hauteur de 12000 tonnes en moyenne annuellement, toutes espèces confondues. et le secteur génère 6000 postes à travers le territoire de la wilaya dont 3669 postes maritimes et 2331 à terre (ramendeurs, mareyeurs, constructeurs et réparateurs de bateaux, etc.).

2-6 Autre programme

❖ Programme d'investissement d'urgence EGPP

Ce programme vise à l'amélioration des conditions de travail des pêcheurs d'une part et l'amélioration des services des ports de pêche d'autre part :

- ✓ Revêtement de terres- pleins
- ✓ Bâche à eau (Zemmouri)
- ✓ Amenées distributions de l'eau potable et énergie électrique
- ✓ Plan d'amarrage
- ✓ Bâtiment administratif
- ✓ Appontement flottant (port de Dellys)

2-7 Les perspectives en matière de pêches

2-7-1 -Infrastructure

Les principaux projets réalisés et ceux en cours de réalisation dans le but de promouvoir et d'améliorer les capacités du secteur de la pêche dans la wilaya sont les suivants :

⁵Source: DPRH de Boumerdes,

A- Plage d'échouage de Boudouaou El Bahri⁶

Projet destiné pour l'activité des Petits Métiers, il est géré par le Ministère de la Pêche et des Ressources Halieutiques.

La plage d'échouage de Boudouaou-El-Bahriest située à 5 Km de la ville de Boumerdès.

Elle se compose de :

- ✓ une plateforme pour 50 embarcations, d'une longueur de 135 ml et d'unelargeur de 50 ml.
- ✓ un plan incliné d'une longueur de 20 ml et d'une largeur de 20 ml avec unepente de 10o.
- ✓ un système de halage pour une attraction max 2 tonnes.

B- Sahel Bouberak commune de Sidi-Daoud

La réalisation d'un épi au niveau de la plage de Sahel Commune de Sidi-Daoud visele développement de la petite pêche artisanale et la sécurité des embarcations enaccostage au niveau de ce site.

C- Étude d'extension du port de Dellys

Les ports du centre accusent un déficit en matière de capacités d'accueil,d'espaces réservés à la marchandise, les quais réservés au secteur de lapêche et autres équipements de manutention et de stockage c'est pourquoi ilest important de réaliser un port qui s'adapte avec la nouvelle stratégie dedéveloppement du pays notamment économique et sociale. L'étude enquestion consiste à réaliser des ouvrages de protection importante un pland'eau plus spacieux pour faciliter les différentes manœuvres des navires dePêche et de commerce.

D- Étude et réalisation d'un abri de pêche à El-Kos (Dellys)

L'étude de l'abri El-Kos est actuellement en cours de finalisation par LeLaboratoire d'Études Maritimes .Le projet de réalisation d'un abri à El-Kosrevêt un caractère d'urgence pour la sécurité des embarcations et lafacilitation des activités des pêcheurs .La présente situation est égalementmotivée par l'absence d'espaces et l'encombrement au niveau de la petiteplage. Durant les périodes de mauvais temps les pêcheurs sont contraint

⁶Source: DPRH de Boumerdes, 2014

dehisser leurs embarcation loin de l'abri dans des conditions extrêmement pénibles .Ce projet va ouvrir de nouvelles perspectives de développement de la pêche artisanale des petits- métiers pour tous les pêcheurs qui nécessitent actuellement une réelle prise en charge.

E- Étude de réalisation d'un port de plaisance à Boumerdès

Ce projet vise le développement du tourisme balnéaire au niveau de la ville de Boumerdès, et donne un avantage particulier pour le développement de la pêche artisanale. Le projet une fois terminé, contribue efficacement au développement de l'intégration des sports nautiques.

2-6-2-La commercialisation

Dans le cadre de l'organisation de la commercialisation des produits de la pêche et de l'aquaculture, le secteur vient de bénéficier d'un programme. Il s'agit des projets ci-après :

A- Réalisation de halles à marée

Ces structures sont destinées essentiellement à l'organisation de la chaîne de distribution et de commercialisation des produits de la pêche. Elles couvrent l'ensemble de l'activité de commercialisation des poissons et facilitent les tâches des armateurs en matière de service lié à la commercialisation notamment l'approvisionnement en caisses et la gestion comptable de l'ensemble des navires de pêche.

B- Réalisation de poissonneries

Les poissonneries sont destinées à améliorer l'organisation de la vente au détail, l'hygiène et la distribution du poisson, permettant ainsi une fluidité du réseau de commercialisation des produits de la mer.

Les travaux de réalisation de deux poissonneries, une au niveau de Figuiers (commune de Boumerdès) et une autre à Zemmouri seront lancés incessamment (1er semestre 2015). Un projet de réalisation de 4 Les poissonneries, considérées comme projet pilote, est en cours. Par la suite le secteur de la pêche proposera d'autres poissonneries notamment au niveau des villes importantes pour mettre fin à la vente informelle.

L'implantation de poissonneries sur le territoire de la wilaya est d'une nécessité absolue car elles représentent un lieu incontournable de transit des produits halieutiques issus des différentes halles à marées. Ainsi, il est prévu la réalisation de quatre poissonneries modernes d'une superficie de 200 m² chacune dont :

1. poissonnerie de Boumerdès : elle sera réalisée sur PCD à proximité du marché couvert prévu à Boumerdès ville.
2. poissonnerie de Dellys : elle sera réalisée sur PCD et elle est prise en charge par l'APC de Dellys qui a lancé les études architecturales du projet.
3. poissonnerie de Figuier (commune de Boumerdès) : la structure dont le choix de terrain a été effectué est localisée à Figuier (côté Est de la commune de Boumerdès). C'est un projet inscrit sur le programme complémentaire (2014) et pris en charge par la DPRH. L'étude architecturale a été finalisée et un appel d'offres pour sa réalisation a été lancé le 23/02/2015.
4. poissonnerie de Zemmouri : le choix de terrain a été effectué au niveau de la ville de Zemmouri. C'est un projet inscrit sur le programme complémentaire (2014) et pris en charge par la DPRH. L'étude architecturale est en cours de finalisation.

C- Le transport frigorifique des produits de la pêche

Il est assuré par 53 camions pour un tonnage total de 91 tonnes et un volume global de 724 m³.

- ✓ 02 Unités Atelier de maintenance et de réparation *Dellys Zemmouri* ;
- ✓ 03 Stations d'avitaillement combustible (Gasoil) *aux Ports de Dellys et Zemmouri* ;
- ✓ 08 Points de vente de matériel pêche et pièces de rechange *Port : Dellys Zemmouri et Djinet* ;
- ✓ 01 Point de construction du matériel de pêche à Zemmouri.

2-8 Les contraintes liées au secteur

Parmi les contraintes et les difficultés vécues par le secteur de la pêche dans la wilaya de Boumerdes on cite :

- ✓ déficit en matière d'infrastructures portuaires au niveau des ports et abris de pêche.

- ✓ difficultés de débarquement des produits de la pêche et les problèmes liés à l'accostage et l'appareillage des navires de pêche pour le port de Dellys en particulier et le port de Zemmouri à un degré moindre.
- ✓ un déficit en matière de capacités d'accueil, d'espaces réservés à la marchandise
- ✓ l'insuffisance des études et l'absence d'un cadre organisationnel
- ✓ l'absence d'investissement dans certaines structures d'appui à la pêche notamment dans les unités de transformation, les fabriques de glace, les entreprises de fabrication des équipements de pêche
- ✓ L'absence d'organisation du circuit de commercialisation et de distribution des produits de la pêche fragilise l'activité aboutissant à des contraintes dans l'écoulement de la production.

En résumé, on peut conclure que la wilaya de boumerdes a pris conscience du rôle de l'activité de la pêche, et c'est pour cela qu'on a enregistré un accroissement très important du volume des investissements programmés dans cette wilaya concernant les infrastructures de base de ce secteur ces dernières années, comme nous l'avons vu plus haut. Ceci ne peut avoir qu'un impact positif sur le développement territorial de la wilaya dans la mesure où il y aura amélioration du bien-être des populations grâce à la création de l'emploi, à la création de la richesse et aussi à la satisfaction des besoins en termes d'alimentation et d'apport en protéines.

Evidemment, des efforts restent à faire et de résultats plus probants en termes de production dans ce secteur sont attendus en contrepartie des moyens mis par les pouvoirs publics et les autorités locales d'une part et le potentiel que recèle cette wilaya côtière d'autre part.

Pour mieux saisir cet impact de l'activité de la pêche sur le développement de la wilaya, objectif de notre recherche, et devant la difficulté d'obtenir des statistiques qui nous confortent dans cette démarche, nous avons jugé utile de recourir à une enquête de terrain auprès de professionnels de la pêche dans cette wilaya. Nous présentons dans ce qui suit des éléments de cette enquête.

Section 3 : Enquête sur le l'impact de la politique publique de la pêche sur le développement territorial de la wilaya de boumerdes

Etant donné que 88% de l'activité de la pêche de la wilaya s'effectue au niveau des deux ports du Dellys et Zemmouri, notre enquête a concerné un échantillon de professionnels des deuxports. Presque quatre cents unités tout type de métiers confondus (chalutiers, sardiniers et petits métiers). Nous avons soumis notre questionnaire à 80 unités 61 nous ont répondu, soit un taux de réponse de 76%, ce qui est appréciable étant donné les réticences manifestées par nos unités vis-à-vis des enquêtes.

3-1- L'Observation d'un Echantillon

Beaucoup de difficultés ont été rencontrées dans la réalisation de notre enquête, dont voici les plus importantes :

- Le refus de remplir le questionnaire.
- Le remplissage incomplet du questionnaire, avec refus de faire l'entretien.
- La longue durée ; la visite a durée presque trois mois (de 02 Février 2016 au 18 Mai).
- La crainte d'être espionné par les contrôleurs commerciaux ou les agents des impôts
- Le faible niveau d'étude des personnes enquêtées

En effet nous avons distribué (80) questionnaires, (61) unités ont répondu. Le tableau suivant :

Tableau 21 : Taux de réponse de l'enquête

Taux de réponse de l'enquête			
le type d'armateur	interrogé	Répondant	Taux de repense
Chalutier	8	6	75%
Sardinier	28	22	78%
Petite métier	44	33	76%
L'ensemble	80	61	76%

Source: notre enquête

Méthodologie et Objet de l'enquête

a- objet de l'enquête

Pour approcher cette question du lien de la de l'activité de la pêche avec le développement territorial, nous avons élaboré un questionnaire comprenant cinq volets :

1- L'identification d'unité (entreprise)

- 2- Production, transformation et commercialisation des ressources halieutiques
- 3- L'environnement externe
- 4- Les contraintes dans la pratique de la pêche.
- 5- Les perspectives de ce secteur

b- Méthodologie de l'enquête

Nous avons procédé dans cette enquête par entretien auprès de chacun des armateurs.

Définition de la population

La population visée par notre enquête à savoir l'ensemble des armateurs exerçant dans le port de Dellys, se répartie en trois types de métier :

- 1- Les chalutiers ayant des embarcations de plus de 20 mètre et un effectif de plus de 19 Marins
- 2- Les sardiniers ayant des embarcations entre 12 et 20 mètres, avec un effectif compris entre 15 et 20 dont l'essentiel des captures est la sardine.
- 3- Et enfin, les petits métiers ayant des embarcations de moins de 12 mètre et un effectif marin d'environ 6 et plus exerçant une activité de pêche déterminé par la nomenclature et carrément avoir une localisation dans la limite.

Les statistiques fournies par la DPRH montre que notre population est constituée de 388 armateurs (unités de pêche) dont :

- ✓ 14 armateurs ayant des chalutiers exerçant une pêche de fond à l'intérieur

Des trois (3) miles marins (nautiques) environ 5,4 km.

- ✓ 129 armateurs sont des sardiniers essentiellement exerçant la capture de la Sardine.
- ✓ et 244 armateurs dits petits métiers qui font la petite pêche près des côtes.
- ✓ 1 Thonier pour la pêche au thon

Méthode d'échantillonnage

Notre échantillon qui est composé de plus de 23% de la population de base a été tiré d'une façon que nous qualifierons d'aléatoire. Nous avons choisi au hasard les unités enquêtées.

Taille de l'échantillon

Il est connu que plus la taille de l'échantillon est importante, plus les résultats obtenus seront significatifs ; cependant, nous avons pu enquêter que 21% des unités dont le

taux de réponse constituait 16% de la population de base étant donné aussi notre contrainte de temps. Aussi, La réalisation de l'enquête s'est établie sur trois mois (de 02 février 2016 au 18 mai 2016).

Le plan de questionnaire

Le questionnaire divisé en Cinq volets, comprend:

- 1- Identification de l'entreprise
 - ✓ Profil de l'armateur (l'entreprise de pêche).
 - ✓ Personnel et mains d'œuvre
 - ✓ Matériel et équipements
 - ✓ Les charges de production
 - ✓ L'importance de l'activité
- 2- Production, transformation, et commercialisation
 - ✓ Les ressources halieutiques de cette wilaya
 - ✓ Estimation de l'effort de pêche et de capture
 - ✓ Circuit de commercialisation
- 3- Environnement externe
- 4- Les contraintes dans la pratique de la pêche
 - 4- Les perspectives de ce secteur

3-2- Résultats d'enquête

3-2-1- Identification de l'entreprise

Profil de l'armateur

La communauté des pêcheurs est constituée uniquement d'hommes. En raison des traditions et de la structure socioculturelle de la région, la femme ne contribue à aucun maillon de la chaîne d'activité de la pêche. D'après les résultats de cette enquête, l'âge moyen de l'armateur exerçant cette activité est de 40 ans. On compte cependant, 73% des armateurs qui ont entre 40 et 60 ans. La proportion des moins de 40 ans n'est que de 27%. On conclut que les jeunes ne sont pas trop attirés par les activités de la pêche, même si on a relevé au sein des marins pêcheurs que l'âge moyen était de 25 ans.

Concernant le niveau scolaire des armateurs, plus de 82% ont un niveau scolaire relativement faible; seuls 10% ont un niveau universitaire.

Généralement, les armateurs sont des patrons de pêche. Ils ont une grande expérience dans

le domaine. Cette expérience est en moyenne de l'ordre de 18 ans, pour 75% d'entre eux.

Avant de posséder leur propre embarcation, les armateurs acquièrent une bonne expérience en tant que marin- pêcheur, d'une durée moyenne de 10 ans. En effet, 18% des armateurs se sont installé depuis moins de 10 ans, quant aux jeunes promoteurs (40%) ayant bénéficié des programmes étatiques de soutien des jeunes (dont ANSEJ, CNAC, ANGEM), leur expérience est de moins de 5 ans.

Pour les marins- pêcheurs, on distingue deux catégories :

- ✓ Les plus jeunes qui ont un âge moyen ne dépassant pas 25 ans, et qui sont généralement, des fils d'armateurs.
- ✓ plus âgés, qui ont une grande expérience dans cette activité et qui n'ont pas pu s'installer à leur propre compte.

Aussi, d'après les réponses sur l'origine de l'activité, il ressort que c'est de nouvelles créations pour plus de 46%, une transmission pour 20%, une reprise pour 13% et enfin une reconversion pour près de 7% d'entre eux.

Selon les réponses des armateurs sur cette question, on relève que l'effectif employé sur les embarcations est lié au type de pêche pratiquée par l'armateur. Par exemple : un armateur qui fait la grande pêche et qui possède un chalutier de plus de 20 mètres, son effectif de marinstest de 19. Pour les sardiniers qui ont des embarcations d'une longueur comprise entre 12 et 20, son effectif employé est de 16. Quant aux petits métiers dont les embarcations ont moins de 12 mètres, leur effectif marin tourne autour de 6 marins.

Ces effectifs peuvent varier de 1 à 2 employés selon le besoin. Le tableau suivant donne les réponses des armateurs quant aux variations de leur effectif ces dernières années. Pour plus de 80% les effectifs sont restés stables.

Tableau 22 : l'évolution des effectifs

Reponse	Nombre	Pourcentage
Stable	65	81%
En baisse	2	2%
En hausse	5	7%
Pas de repense	8	10%
Total	80	100%

Source : notre enquête

Sur la question de savoir, s'il y'avait des critères pour le recrutement des marins, les réponses indiquent que les marins recrutés doivent avoir une formation professionnelle dans le domaine pour plus de 90% des armateurs. Ces effectifs employés sont tous déclarés au niveau de la CNAS étant donné les risques que comporte cette activité.

Tableau 23: Les effectifs employés sont-ils déclarés à la CNAS ?

Reponse	nombre	pourcentage
Oui	80	100%
Non	00	00%
total	80	100%

Source : notre enquête

D'une manière générale et d'un point de vue social, d'après les statistiques de la direction de la pêche au sein de la wilaya de boumerdes, on recense 5518 marins⁷ pêcheurs toutes activités confondues. Sachant que chaque poste de travail en mer génère 4 à 5 postes de travail à terre (dans l'industrie des conserves, congelés et farines, la commercialisation, l'administration, la recherche et la formation....) et selon une estimation faite par la FAO, on peut avancer que dans les divers secteurs en amont et en aval de la pêche dans cette wilaya travaillent environ 10732 personne. Sans exagération aucune, on peut affirmer qu'environ 35000 Person⁸ par ailleurs, nés dans cette wilaya vivent des activités de la pêche, si l'on considère l'unité familiale composée d'au minimum de 2 à 3 personnes.

Matériel et équipements

Les embarcations et les principaux types d'engins et filets utilisés, dépendent du type de pêche. Dans la wilaya de boumerdes et étant donné que l'activité de la pêche s'exerce sur les trois types d'embarcations mentionnées précédemment :

La flottille de pêche

Les barques utilisées dans l'activité de la pêche sont très hétérogènes, avec des différences au niveau de la taille et de la forme. La longueur des barques varie entre 6 m et 35 m en fonction du type de métiers.

⁷Source : DPRH Boumerdes

⁸Source : DPRH Boumerdes

Le moteur

La majorité des petit- métiers, utilisent du moteur hors-bord, d'une puissance variant entre 4 et 15 chevaux et d'un âge moyen de 5 ans. Les embarcations de grande taille (chalutiers ou sardiniers), utilisent des moteurs in bords, plus puissant de 138 chevaux en moyenne, d'un âge moyen de 15 ans, donc plus vieux que les premiers.

Les engins de pêche

Trois engins de pêche sont utilisés par les armateurs, il s'agit dutrémail(Un outil de pêche passif permettant de capturer des poissons non sélectif). Il est composé d'un filet de trois nappes de filet aux mailles inégales de différentes formes et qualité pour 97% des armateurs et la Palanza qui est un engin relativement cher, destiné essentiellement à la pêche de la crevette Blanche et rouge pour (3%), d'où sa faible utilisation .

Le prix élevé de la barque constitue un obstacle devant les armateurs qui ont du mal à la renouveler ou à la moderniser, d'où la vieillesse de la flottille constaté plus haut suite aux réponses des enquêtés. Aussi, nous pensons que l'intervention des pouvoirs publics est nécessaire pour sauvegarder ce parc des flottilles et d'une manière indirecte sauver ce secteur stratégique pour la wilaya.

Les charges de production

D'après les réponses des armateurs, on peut classier les charges de production qui peuvent être divisées en trois catégories :

Les charges fixes

Les charges fixes supportées par les armateurs, sont constituées principalement de l'amortissement des moyens de production et des charges d'entretien. Les frais d'amortissement occupent la grande part des charges fixes, environ 69% des charges totales dont 65% de ces frais sont imputés aux engins de pêche Les charges d'entretiens représentent 30% de l'ensemble des charges fixes dont 60% sont imputés à l'entretien des engins de pêche.

Les engins de pêche constituent les moyens de production qui pèsent le plus dans les charges fixes avec une part de 84% de l'ensemble des charges. Les charges élevées liées aux engins de pêches s'expliquent par :

- ✓ Le prix élevé des engins de pêche
- ✓ La durée de vie courte de ces engins à cause de leur détérioration, soit par l'inexistence d'abris de protection contre les aléas climatiques, soit par les

dommages causés par les hélices de certaines embarcations.

Les charges fixes liées au moteur de propulsion et à la barque représentent respectivement 10% et 5% du total des charges fixes.

Les charges variables

Les charges variables sont constituées des charges communes et des frais de la main d'œuvre. Elles varient selon le nombre et la nature des sorties réalisées :

- ✓ Les Charges communes par sortie
- ✓ Les charges communes sont issues des intrants engagés pour la réalisation des sorties de pêche. Elles se limitent aux frais du carburant et du lubrifiant, nécessaires pour la propulsion de la barque.

Et aussi d'autre charge comme

- ✓ L'autorisation de pêche
- ✓ Rôle d'équipage

Importance de l'activité de la pêche

L'importance de l'activité de pêche peut être mise en évidence à travers l'existence ou non d'une autre activité pratiquée en parallèle.

Des réponses, il ressort que c'est la seule activité pratiquée et la seule source de revenus pour 100% des enquêtés.

A propos de leurs revenus, tous les armateurs estiment que ceux-ci ont baissé ces dernières années et ils s'inquiètent de cette situation. Les raisons de la baisse s'expliquent entre autres par la baisse de la production due à une surpêche au cours des dernières années, ajouté à cela la pollution du milieu marin et la dégradation environnementale de la zone de pêche.

Tableau 24 : Tendances des revenus issus de la pêche

reponse	Nombre	Pourcentage
Stable	00	00%
En baisse	80	100%
En hausse	00	00%
Total	80	100%

Source : notre enquête

3-2-2 Production, transformation et commercialisation

Les ressources halieutiques de cette wilaya

D'après les réponses de nos enquêtés, la production de poisson est très diversifiée dans l'espace et dans le temps. La crevette rouge et blanche constitue les principales espèces ciblées, pendant deux périodes de l'année, octobre- décembre et mars- avril D'autres espèces accompagnent la crevette rouge et blanche, comme le saurel, la Lach, le bogue et le picard.

Par contre, une multitude d'espèce est capturée, car c'est un engin non sélectif. Cependant les armateurs peuvent cibler certaines espèces pendant des périodes bien définies de l'année, par exemple : le Calmar, et le mérrou,

Les autres espèces pêchées tout au long de l'année et abondamment nous avons le Pageot, le poulpe, l'Allache, la bogue, la Sardine, le Saurel.

✓ Estimation de l'effort de pêche et de la capture

L'effort de pêche est un paramètre important dans l'évaluation de l'activité. Il consiste dans le nombre de sorties de l'ensemble de la flottille. La durée de la marée varie selon le type et la saison de pêche. Cette durée est en moyenne de 6 jours mais varie de 1 heure à 15 jours, évidemment, en prenant en compte la période de repos biologique du 01 mai jusqu'au 31 septembre.

✓ La capture

La crevette est l'espèce qui présente la plus grande valeur commerciale. Aussi, la quasi-totalité de la capture est destinée à l'exportation vers les marchés espagnols, pour plus de revenus. D'autres espèces sont également capturées d'une manière intense et peuvent présenter un intérêt économique pour les armateurs, il s'agit du : poulpe, saurel, bogue, lach et rouget. Le tableau, présenté plus bas nous donne le détail des captures totales par espèce durant la période de l'étude et les captures moyennes mensuelles par barque au niveau de ce port.

Tableau 25 : Les principales espèces capturées en tonne pendant une période de 30 jours port de Dellys⁹

Les principales espèces	Production en tonne
Sardine	27
Saurel	12
Lach	6
Bogue	3.4
Picard	2.19
Rouge de roche	1.41
Rouge de vase	1.43
Paget	0,83
Sar	0,45
Dorade	0,30

D'après les armateurs, leur production de poisson en 2016 est fluctuante et d'après les services de la pêche, celle-ci a connu une baisse d'après eux la totalité de la production exclusivement est destinée à la consommation, comme le montre le tableau ci-dessous. Ceci peut être explicatif de la quasi- absence d'entreprises de transformation du poisson dans la wilaya.

Tableau 26 : Part de la production destinée à la consommation ou la transformation¹⁰

Reponse	nombre	pourcentage
La part destinée à la consommation	80	100%
La part destinée la transformation	00	00%
total	80	100%

La vente se fait après un accord entre l'armateur et le mandataire, ce dernier fixe le prix de vente en fonction du prix du marché de l'espèce et de sa taille. Généralement, avant de proposer un prix, le mandataire s'informe auprès des marchés avoisinants, sur l'état de l'offre et de la demande, pour assurer sa marge au préalable, à l'inverse du l'armateur, qui

⁹Source : notre enquête

¹⁰Source : notre enquête

négoce, sans avoir cette information. Donc, c'est un système qui favorise à priori les mandataires plus que les armateurs.

Certains armateurs s'occupent personnellement de l'écoulement de la capture, en cas de malentendu avec le mandataire ou de l'absence de ce dernier.

Les produits de la pêche de cette wilaya commercialisés essentiellement par les mandataires ont pour destination principale les marchés de la région -centre (Alger- Tizi ouzou- Bouira) pour 60% et accessoire le marché local pour 40%.

3-3-L'accompagnement externe

Ce volet de questions aborde l'action des pouvoirs publics envers le secteur de la pêche. Des résultats du tableau ci-dessous, 56% des enquêtés affirment ne pas avoir bénéficié du soutien des pouvoirs publics dans la création de leur entreprise. 44% ont bénéficié aussi bien d'un soutien que d'une formation dans leur activité.

Tableau 27: Avez-vous bénéficié du soutien des pouvoirs publics dans la création de votre entreprise ?

Reponse	Nombre	Pourcentage
Oui	35	43.75%
Non	45	56.25%
total	80	100%

Source : notre enquête

Ce soutien s'est concrétisé à travers un dispositif d'aide à la création d'entreprise (ANSEJ, CNAC, ANGEM), généralement pour des embarcations de type petit -pêche. Par ailleurs, ils soutiennent qu'ils n'ont aucune collaboration ou partenariat avec des acteurs locaux, ce qui est dommageable, car cette collaboration aurait certainement contribué à une vraie dynamique socio-économique au niveau de la wilaya.

Concernant le mode de financement de la création de leur entreprise, les enquêtés affirment à 54% ne pas avoir recouru au crédit bancaire car ils estiment que le crédit est trop cher (32%).

Tableau 28 : Comment juger vous les crédits bancaire en Algérie?

Reponse	Nombre	pourcentage
Trop cher	26	32.5%
Moyen	43	53.75%
Moins chère	00	00%
Pas de repense	11	13 ,75%
total	80	100%

Source : notre enquête

3-4- Les contraintes dans la pratique de la pêche

D'après les réponses des armateurs sur la question des contraintes qui entravent leur activité, bien que reconnaissant les efforts qui sont fournis par les pouvoirs publics pour dynamiser le secteur de la pêche et en faire un catalyseur du développement Territorial, de nombreux problèmes subsistent. L'analyse de la situation de ce secteur a permis de mettre en exergue un certain nombre de contraintes majeures à lever pour permettre un développement d'activités de pêche dont :

- ✓ Les contraintes techniques et les problèmes d'aménagement : la faiblesse des équipements, le manque d'infrastructures d'appui.
- ✓ La surexploitation des ressources halieutiques.
- ✓ La généralisation de la motorisation et l'introduction d'engins de capture de pêche illicite afin d'augmenter la capacité pêche. Et ceci nuit à l'environnement et à l'écosystème marin.

La plupart des acteurs de la pêche professionnelle sont presque analphabètes, comme l'atteste nos résultats d'enquête. Cette faiblesse de la formation génère non seulement des défaillances dans l'organisation, mais également des réticences à toute nouvelle initiative.

Cependant, le rôle socio-économique de la pêche dans la wilaya de Boumerdes est réel et incontestable. Il faut juste lever les nombreuses contraintes qui pèsent sur son développement pour qu'elle puisse contribuer d'une façon significative au développement local de la wilaya et à l'amélioration du bien-être de sa population.

3-5- Les perspectives de ce secteur

D'après les réponses des enquêtés, on trouve que les armateurs sont de plus en plus tentés de quitter cette activité pour des raisons purement économiques. Ils déclarent que l'activité de la pêche en plus d'être très dure et à haut risque, est devenue ces dernières années très peu rentable du fait de la diminution progressive des ressources halieutiques. L'exploitation intensive et le non-respect des zones de pêche avec une dégradation environnementale et la disparition totale de dizaines d'espèces, en sont la raison.

Conclusion

De cette enquête, nous pouvons conclure que cette activité de la pêche est la seule activité pratiquée par des armateurs de sexe masculin, assez âgés, de faible niveau de formation, dont les moyens de production (les embarcations) ne sont pas très performants dans un milieu caractérisé par le manque d'infrastructures d'appui à leur activité. Cette situation n'a pas empêché ce secteur de réaliser des résultats que nous pouvons considérer de positifs en termes d'emploi pour des jeunes à travers le dispositif de l'ANSEJ-CNAC-ANGEM) et aussi en termes de revenus, même si ceux-ci sont jugés insuffisants.

Cette activité qui nécessite beaucoup d'encadrement et d'incitation de la part des pouvoirs publics est en principe une activité stratégique pour la wilaya de BOUMERDES. En effet, elle est un élément essentiel de la dynamique socio-économique de cette wilaya et un réel facteur de son développement territorial et du bien-être de sa population, pour peu qu'elle bénéficie de plus de structures d'appui, de plus d'encouragement et de plus d'organisation.

Conclusion générale

Le secteur de la pêche constitue dans le contexte actuel un cadre de diversification et de relance économique et un gisement en termes d'essor économique qui contribue au développement socio-économique des territoires et améliore le bien-être de ses population pour peu qu'il y ait une réelle prise en charge à travers l'encadrement, le soutien et l'incitation. En effet, à travers cette recherche, nous avons relevé que l'activité de la pêche était au centre d'une dynamique économique et territoriale dans la mesure où se développeraient des activités connexes dans les industries agro-alimentaires, dans le commerce, la restauration et le tourisme.

En Algérie, malgré les moyens mis en œuvre par les pouvoirs publics pour promouvoir ce secteur, les résultats ne sont pas à la hauteur et transparaissent au travers du secteur de la pêche dans le PIB et au travers de l'étude faite sur la wilaya de Boumerdes. En effet, des investissements colossaux ont été consentis, d'abord dans l'extension, l'aménagement et la modernisation des ports et ce dans le cadre du plan de relance économique.

Puis durant les plans quinquennaux, la stratégie du secteur de la pêche reposait sur l'équipement et la mise en place d'une chaîne portuaire, conformément à la stratégie arrêtée dans le schéma directeur du développement de la pêche et de l'aquaculture qui doit s'inscrire et s'articuler sur les principes et les orientations du schéma directeur de l'aménagement du territoire. Cet effort a consisté en la construction d'ouvrages de protection extérieure et en l'aménagement des structures portuaires d'appui notamment.

Donc, en dépit de ces investissements considérables qui ont été consentis et les mesures incitatives prises par l'Etat, ce segment d'activité économique n'arrive pas à impacter positivement le PIB. Les faibles performances enregistrées dans l'industrie de transformation, de conditionnement et de valorisation des produits de pêche résultent essentiellement du manque d'efficacité et de management dans la gestion des ports dont le mode de gestion et d'exploitation demeure inopérant et inapproprié. Aujourd'hui, force est de constater que le développement des superstructures de soutien à la production n'arrive pas à suivre le même rythme que celui généré par le secteur de la pêche et accuse, par voie de conséquence, un retard affectant l'émergence des activités industrielles et commerciales, d'aligner le ratio alimentaire au niveau souhaité.

L'étude de ce secteur au niveau de la wilaya de boumerdes pour essayer de cerner sa contribution en termes de développement local, confirme ce constat. En effet, L'analyse des

statistiques socio-économiques et en particulier celles de la direction des ressources halieutiques de la wilaya, ajoutées aux résultats de l'enquête que nous avons menée auprès de professionnels atteste que ce secteur de la pêche a un potentiel réel inexploité qui l'empêche de contribuer significativement à la dynamique socio-économique de la wilaya et à son développement territorial.

OUVRAGE

- [1] **AROCENAJ. BERGER, G. et BOUVIER, P. E. A** 1983: « *Formation, outil de développement ?* » Paris, Centre d'études sociologiques, 266 p. (Cahier 1)
- [2] **Bernard BRUNET** 1997-1999, *Le Développement local, définition/ le développement local un concept mais aussi une pratique*, <http://www.globenet.grg.horizon.local/>.
- [3] **Bernard Pecqueur**,(2005)<< les territoires créateurs de nouvelles ressources productives >>,Géographie, Economie ,société,255-268, [www.cairn.info/resume.php ?ID_ARTICLE=GES_073_0255](http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=GES_073_0255)
- [4] **BERNOUX Jean-François** 2005: «*Mettre en œuvre le développement social territorial méthodologie, outils, pratiques*» 2^{ème} édition **DUNOD**
- [5] **BREUIL Christophe** 1997: « *les pêches en méditerranée : éléments d'information sur le contexte halieutique et les enjeux économiques de leur aménagement*» **FAO** Circulaire sur les pêches N° 927 FIPP/C927 **Rome, octobre 1997**
- [6] **Christophe BREUIL 1997** :« les pêches en méditerranée : éléments d'information sur le contexte halieutique et les enjeux économiques de leur aménagement » **FAO** **Circulaire sur les pêches N° 927 FIPP/C927** Rome, octobre 1997
- [7] **Gilles Blanchet, Bertrand Gobert, Jean-Alfred Guérédrat** 2002 «la pêche aux Antilles Martinique et Guadalupe » **IRD éditions** page 220
- [8] **GREFFE Xavier, 1984**: « Economie des politiques publiques »Paris **Dalloz** page 146
- [9] **GREFFE Xavier** 1986: «*Décentraliser pour l'emploi: les initiatives locales de développement*» Paris éd**Economica**
- [10] **GREFFE Xavier** 2005«*la culture et le développement local*» **OCDE**
- [11] **Guy Baudelle, Catherine Guy, Bernadette Mérenne-Schoumaker**, *Le développement territorial en Europe. Concepts, enjeux et débats*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. Didact Géographie, 2011, 281 p.
- [12] **J.C. PERRIN**, 1982 : précise le contenu dans : Economie spatiale et méso-analyse, Colloque “La Découverte de l'Espace dans la Science Economique de Langue Française”, 13-14 septembre **Namur**.
- [13] **PECQUEUR Bernard**, 1989 : «*Le développement économique local*», éd. **Syros** page 150

- [14] **Pierre OLIVER, Ramon FRANQUESA** « La pêche en Méditerranée » Les notes d'analyse du **CIHEAM N°3** – juin 2005 page 03-21
- [15] **ARTICLE ET RAPPORT**
- [16] **BOUCHATATA Ahmed**, (octobre 2013), « le développement local en Algérie : Importance de la formations aux nouvelles approches et a l'utilisation d'outils méthodologiques » ; centre national de recherche en anthropologie social et culturelle
- [17] **Courlet et Pecqueur**, le rôle du territoire dans le processus de développement le rapport de la *Commission mondiale sur l'environnement et le développement (Rapport Brundtland) 1987*
- [18] Communautés européennes Manuel Analyse financière et économique des projets de développements 1997
- [19] FAO: La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2014
- [20] Rapport final de la 3^{ème} édition de l'opération « **Ports Bleus** » 09 mai 2015
- [21] Ministère d'État chargé des Transports, créé en 1966. Dès 1968, la pêche était confiée à une Direction de la Marine Marchande au sein de ce ministère.
- [22] Le Premier Secrétariat d'État à la Pêche a été créé le 8 Mars 1979.
- [23] Le Secrétariat d'État à la pêche a été maintenu dans les diverses formations gouvernementales successives depuis 1979, mais il a pris la dénomination de Secrétariat d'État à la Pêche et aux Transports Maritimes. Décret du 12 janvier 1982 portant réaménagement des structures du gouvernement.
- [24] Le Vice Ministère de la Pêche a été créé le 20 janvier 1984 et il dépend du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche.
- [25] Décret n° 69/95 du 24 Novembre 1969, pp. 1142 l'O.N.P. avait été créé en 1963.
- [26] Décret n° 79/234 du 24 novembre 1979 portant dissolution de l'O.A.P. (Office Algérien des Pêches) et transfert de son patrimoine et de l'ensemble de ses activités. L'ECOREP et L'ENAPECHE ont été créées par les décrets n°79/235 et 79/236 du même jour. J.O.R.A. du 27 novembre 1979, pp. 928
- [27] Journal officiel n° 29, 4 juillet 2008, p. 18 à 20.
- [28] Textes réglementaires de pêche et aquaculture (tome 1), décembre 2004
- [29] Loi n° 01-11 relative à la pêche et à l'aquaculture. 03/07/2001 1er juillet 2007, p. 17 à 19

DOCUMENT DIVERS

- [1] Plan d'aménagement de territoire de la wilaya de Boumerdes
- [2] Fiche technique D.P.A.T Boumerdes
- [3] Schéma directeur de l'activité de la pêche et de l'aquaculture
- [4] Documentation de Bureau de pêche de port de dellys

SITES

- [1] [http://www.mpeche.gov.dz/?Chambre-algerienne-de-la-peche.](http://www.mpeche.gov.dz/?Chambre-algerienne-de-la-peche)
- [2] [http://www.globenet.grg.horizon.local/.](http://www.globenet.grg.horizon.local/)
- [3] <http://www.infopesca.org/plibreaccesso>
- [4] <http://www.fao.org/fisheries/fr/>

Annexe I

ENQUETE SUR LES ARMATEURS EXERCANTS AU PORT DE DELLYS DANS LA WILAYA DE BOUMERDES

L'enquête inscrite dans le cadre d'un master académique management territorial et ingénierie de projet réalisant un travail de recherche et de fin d'étude qui a pour objet d'analyser l'impact de l'activité de la pêche et de l'aquaculture sur le développement territorial de la wilaya de Boumerdes les résultats et les données vont servir à des fins scientifiques. L'intitulé porte sur l'impact de la politique publique de la pêche et de l'aquaculture sur le développement territorial de la wilaya de Boumerdes

Merci d'avance pour votre collaboration

Le sommaire suivant détaille le contenu de ces titres formant le plan de notre questionnaire :

1_ Identification de l'entreprise

- * Profil de l'armateur (unités de pêche)
- * Personnel et moyens d'œuvre
- * Matériel et équipement
- * Les charges de production
- * L'importance de l'activité

2_Production, Transformation, et commercialisation

- * Les ressources halieutiques de cette Wilaya
- * Estimation de l'effort de pêche et de capture
- * Circuit de commercialisation

3_Environnement externe

4_Les contraintes dans la pratique de la pêche

5_Les perspectives de ce secteur

Enquête sur l'activité de la pêche et son rôle dans le développement territorial de la willaya de Boumerdés destiné aux armateurs exerçants aux ports de Dellys et Zemmouri

Nom de l'unité de pêche ou nom du patron pêche (l'armateur).....

1_ Identification de l'unité de pêche (l'armateur) :

A_ Profil de l'armateur(le patron pêche

1. Quel est votre niveau de scolarisation ?

Sans Formation

Etudes Supérieures

BEF

BAC

Autre,

précisez.....

2. Avez-vous une Formation professionnelle ?

3. Origine de votre activité ?

Création

Transmission

Reprise

Reconversion

B-Personnel et main d'œuvre

4. En 2015 et comparativement aux années précédentes, vos effectifs ont-ils été ?

En hausse

Stable

En baisse

5. Espérez-vous augmenter l'effectif de votre entreprise ?

Oui

Nom

6. Quels sont les critères recherchés pour le recrutement des marins ?

Niveau de scolarisation

La formation professionnelle

Expérience dans la matière

7. Les effectifs employés sont-ils déclarés à la CNAS

Oui

Nom

8. En moyenne annuelle, quelle est la part du chiffre d'affaires de votre activité de Pêche qui vous sert à réinvestir ?

D-Les charges De production

9. Quelles ont été vos charges en moyenne sur les 5 dernières années (approximativement)

Type de charge	Charges en pourcentage de chiffre d'affaire en 2015
Droits de pêche (licence, location)	
Salarier	
Entretien des bateaux et moteurs (réparation, rescision,.....)	
Entretien et renouvellement du matériel de pêche	
Carburant et huile bateau	
Impôts	
Assurance (individuelle, bateau)	

10. Comment appréciez-vous le système fiscal ?

Stimulant

Moyen

Contraignant

L'importance de cette activité

11. La part de votre revenu issu de la pêche est-elle ?

Stable

En baisse

En hausse

Si en baisse, explique pour quoi.....

2_Productions, Transformation et commercialisation

Les ressources halieutiques de cette willaya

1. Quelle à été votre production en 2015?

Espèces prédominantes (détailler les principales espèces)	Poids pêche (en Kg)	Tendance de la production par rapport aux années précédentes
1_		
2_		
3_		
4_		
5_		
6_		
7_		
8_		
9_		
Total (toutes espèces)		

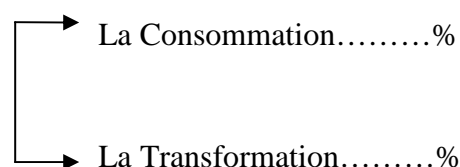
+ : Hausse

= : Stable

- : Baisse

* Circuit de commercialisation

1) La part de votre production destine vers



1) Quels circuits de commercialisation utilisez-vous

2) Quelle est la destination de votre production ? précisé la destination

En cas ou la réponse elle est oui dans les deux dernières suggestions ?

Marche local

La région centre

National

3_ L'accompagnement externe

1) Avant la création de votre entreprise avez-vous bénéficié du soutien et de l'orientation des acteurs publics

Oui

Non

2) Avez-vous un partenariat avec les acteurs locaux ?

Oui

Non

3) Avez-vous créé votre activité dans le cadre d'un dispositif d'aide à la création d'entreprise ?

Oui

Non

4) Lors de la constitution de votre Ets quel était le mode financement de votre Ets.

Crédit bancaire

Apport personnel

Autre

5) Comment jugez-vous les crédits bancaires en Algérie ?

Trop chers

Moyen

Moins chers

4_ Les contraintes dans la pratique de la pêche

1) Quelles pressions et difficultés ressentez-vous actuellement dans votre activité de pêche (cochez) ?

Baisse de la ressource

Fortement

Très peu

Moyennement

Pas du tout

Dégradation de l'environnement

Fortement

Très peu

Moyennement

Pas du tout

Renforcement de la réglementation

Fortement

Très peu

Moyennement

Pas du tout

Pressions des pêcheurs amateurs

Fortement

Très peu

Moyennement

Pas du tout

Baisse de Marché

Fortement

Très peu

Moyennement

Pas du tout

Hausse des chargés

Fortement

Très peu

Moyennement

Pas du tout

Autre (précisez) :

.....
.....
.....
.....

5_Les perspectives de ce secteur

1) Quelles sont actuellement vos perspectives en matière de la pêche professionnelle dans cette willaya ?

Le développement de votre activité

Maintien d'activité au niveau actuel

Reconvention dans d'autres activités

Relocalisation

Cessation pour cause de rentabilité

Départ en retraite, sans Transmission

Autre (précisez).....

2) Quelles perspectives voyez-vous pour la pêche professionnelle dans notre willaya, et quelles actions (Publiques et professionnelles) vous semblent nécessaires pour maintenir ou redévelopper cette activité.....

.....
.....
.....
.....
.....
.....

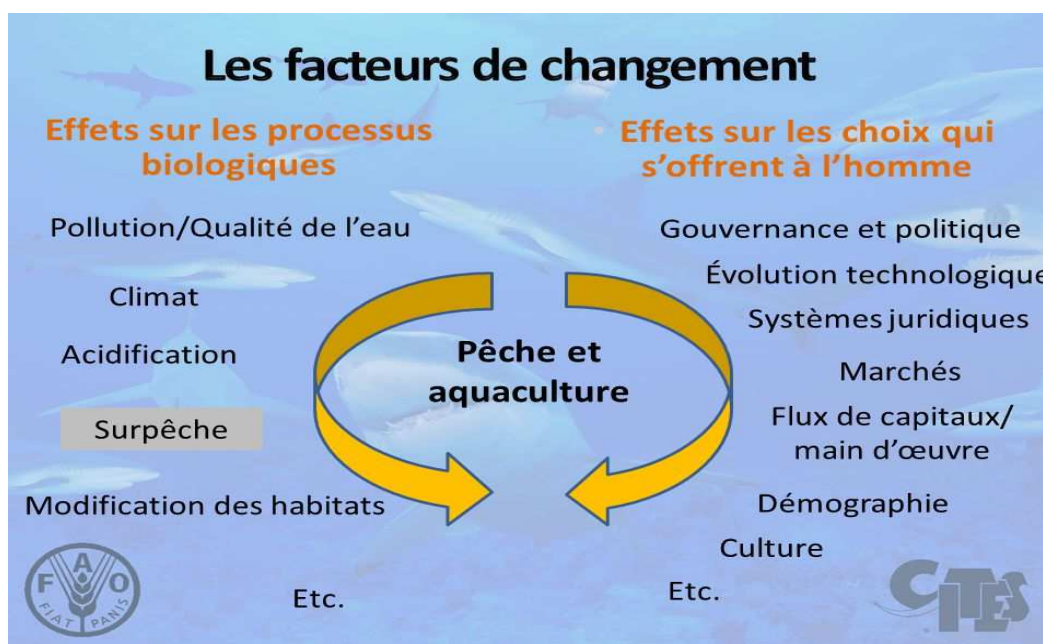
Remarque :


Cette enquête fera l'objet d'un mémoire de master déclarée à l'université mouloud Mammeri de Tizi Ouzou

Nous vous remercions vivement de l'intérêt que vous portez à la réponse sur cette enquête.

Annexe II

Le secteur de la pêche

**APERÇU GÉNÉRAL DU MARCHÉ MONDIAL DU POISSON**

	2011	2012 <i>estim.</i>	2013 <i>prév.</i>	Variation: 2013 par rapport à 2012
	<i>millions de tonnes</i>			<i>%</i>
BILAN MONDIAL				
Production	156.2	156.7	161.2	2.9
Pêches de capture	93.5	90.2	91.0	0.9
Aquaculture	62.7	66.5	70.2	5.6
Valeur des échanges (exportations en milliards d'USD)	127.6	128.2	130.8	2.0
Volume des échanges (poids vif)	57.2	57.4	57.8	0.7
Utilisation totale	156.2	156.7	161.2	2.9
Alimentation	131.8	135.7	140.5	3.5
Aliments pour animaux	18.3	15.5	15.7	1.0
Autres utilisations	6.0	5.5	5.1	-7.3
INDICATEURS DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE				
Consommation par habitant:				
Poisson comestible (kg/an)	18.9	19.2	19.7	2.4
des pêches de capture (kg/an)	9.9	9.8	9.9	0.5
de l'aquaculture (kg/an)	9.0	9.4	9.8	4.4
INDICE DE LA FAO DES PRIX DU POISSON¹ (2002-2004=100)	2011	2012	2013 <i>Jan-Mai</i>	Variation: Jan-Mai 2013 par rapport à Jan-Mai 2012 %
	154	145	156	7.7

¹ Data source: Norwegian Seafood Council

PORT DE DELLYS



Utilisation des produits de la pêche dans le monde (ventilés par volume), 1962-2012

Millions de tonnes (poids vif)

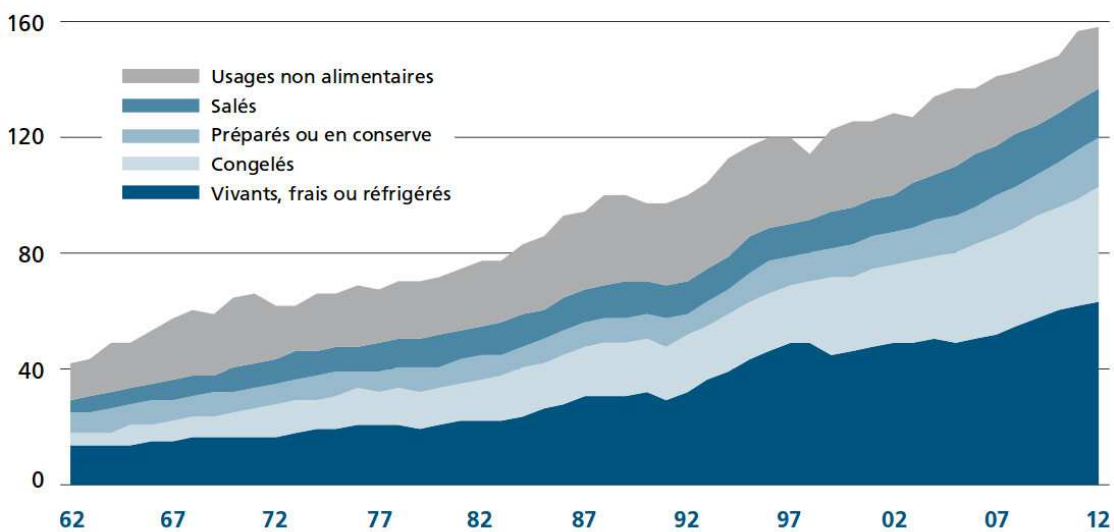
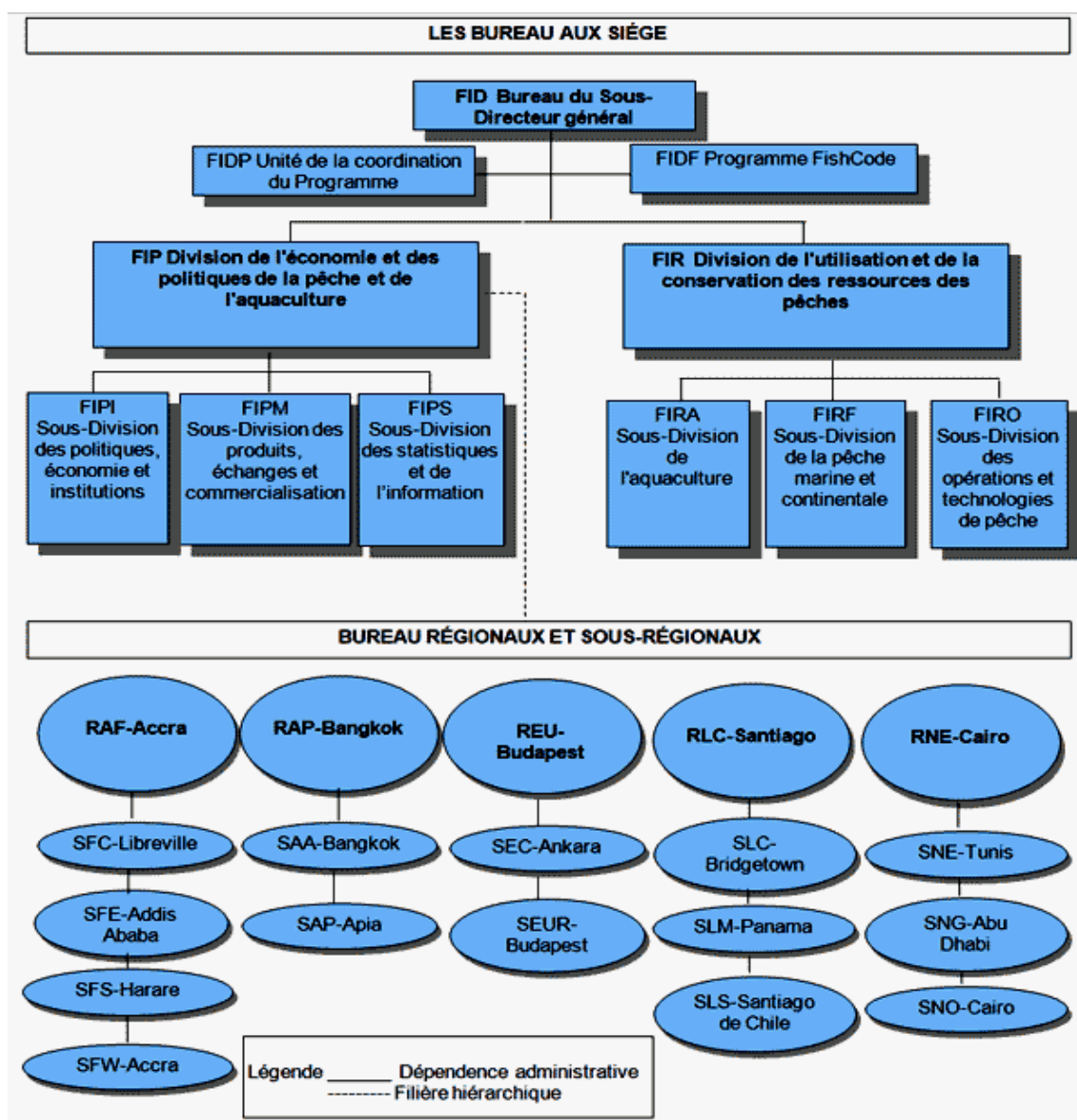
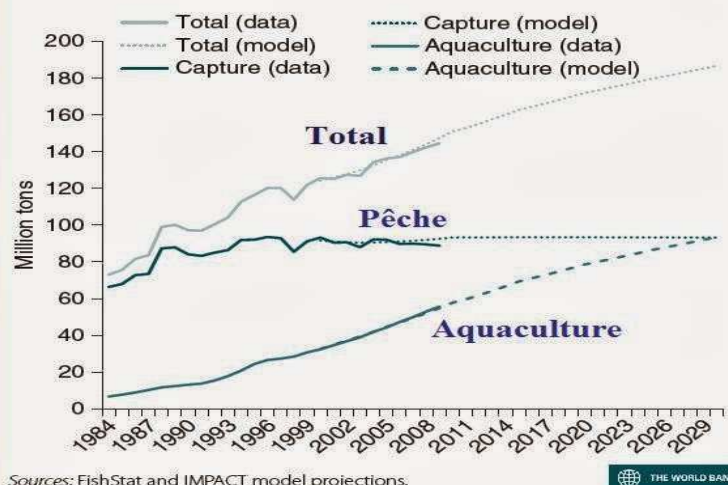


FIGURE 3.1: Global Fish Production: Data and Projections, 1984–2030



	Offre totale	Offre par habitant
	<i>(millions de tonnes en équivalent poids vif)</i>	<i>(kg/an)</i>
Monde	130,1	18,9
Monde (sauf la Chine)	85,7	15,4
Afrique	9,9	9,7
Amérique du Nord	7,5	21,8
Amérique latine et Caraïbes	5,7	9,7
Asie	89,8	21,6
Europe	16,2	22,0
Océanie	0,9	25,4
Pays industrialisés	26,5	27,4
Autres pays développés	5,5	13,5
Pays les moins avancés	9,6	11,5
Autres pays en développement	88,5	18,9
PFRDV ²	30,9	10,9

¹ Données préliminaires.

² Pays à faible revenu et à déficit vivrier.

Quel poisson ?		Saisonnalité et pic de consommation	taille mini	Valeurs protéines	Valeurs lipides
Araignée		Novembre à juin		19,5	5,5
Anchois		Printemps et été	12	20,3	4,8
Bar (loup)		Novembre à mars	25 ou 36 cm	20	1
Barbue		Toute l'année	30 cm	16	6
Baudroie (lotte)	●	Toute l'année - pic mars à mai	500 g avec la tête	18	0,7
Cabillaud	●	Toute l'année - pic mars à mai	35 cm	16	0,3
Calmar (encornet)		Janvier à mars et Août à septembre		16	1
Cardine		Toute l'année - pic mars à mai		16	1
Chinchard		Février à juin	15 cm	18	2
Congre		Octobre à avril	58 cm	20	3
Coquille St Jacques		Octobre à mai		15 à 20	1
Dorade grise		Toute l'année - pic janvier à mai	23 cm	17	1
Dorade Royale		Septembre à novembre		17	1
Eglefin		Toute l'année - pic septembre à mai		17	0,3
Grenadier	●	Toute l'année - pic mai à novembre		17,5	0,7
Grondin rouge		Septembre à mai		18	3
Hareng		Toute l'année - pic novembre et déc.	20 cm	17	6
Langoustine glacée		Avril à août		17	2
Langoustine vivante		Mars à juillet		17	2
Lieu jaune		Toute l'année - pic février et mars	30 cm	17	2
Lieu noir		Toute l'année - pic février à septembre		17	2
Limande-sole		Mai à octobre		16	1
Lingue bleue (lingue)	●	mars à septembre		21	0,3
Lingue franche (Julienne)	●	Février à septembre		21	0,3
Maquereau		Mars à mai	30 cm	14	8
Merlan		Toute l'année - pic janvier à mars	27 cm	0,16	0,6
Merlu	●	Mars à juillet	27 cm	0,17	1
Plie (carrelet)	●	Toute l'année - pic janvier à mai	27 cm	0,15	0,6
Raie	●	Toute l'année	36 cm	0,18	1,5
Rouget-barbet	●	Mai à juillet et Septembre à décembre		0,2	7
Roussette		Toute l'année - pic septembre à nov.		20 à 30	4 à 5
Sardine		Mai à octobre	11 cm	0,21	10
Sole		Toute l'année sauf janvier (reproduction) - pic février à avril	24 cm	0,16	1
Saint-Pierre		Avril à juillet		0,16	0,9
Tacaud		Toute l'année - pic janvier à mars	25 cm	0,16	4,5
Thon blanc (germon)		Mai à septembre		0,27	13
Thon rouge	●	Avril à décembre		0,27	13
Turbot		Toute l'année - pic mars à juillet	30 cm	0,16	6
Tourteau		Mai à septembre		0,2	2 à 5